

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DU PLAN**

**DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET
DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE**

**RECENSEMENT GÉNÉRAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT D'AVRIL 1976**

VOLUME II — ANALYSE
TOME 2 — ETAT MATRIMONIAL NUPTIALITE

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

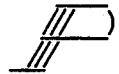
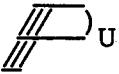
**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DU PLAN**

**DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET
DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE**

**RECENSEMENT GÉNÉRAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT D'AVRIL 1976**

**VOLUME II — ANALYSE
TOME 2 — ETAT MATRIMONIAL NUPTIALITE**

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

 LAN DE  PUBLICATION

<u>Hors-série</u>	:	Principaux Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'Avril 1976.
<u>VOLUME I</u>	:	RESULTATS
Tome 1	:	République Unie du Cameroun
Tome 2	:	Centre-Sud, Yaoundé, Est, Littoral, Douala
Tome 3	:	Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud-Ouest.
Tome 4	:	Données par arrondissement
Tome 5	:	Données sur les villes.
<u>VOLUME II</u>	:	ANALYSE
Tome 1	:	Structures par sexe et âge
Tome 2	:	Etat-Matrimonial - Nuptialité
Tome 3	:	Activité économique - Population active
Tome 4	:	Scolarisation - Niveau d'instruction
Tome 5	:	Mouvement de population
Tome 6	:	Ménages - Habitat
Tome 7	:	Yaoundé
Tome 8	:	Douala
<u>VOLUME III</u>	:	FICHIER DES VILLES ET VILLAGES
		1 Tome par province
		+ 1 Tome pour les villes de plus de 20.000 Habitants
<u>VOLUME IV</u>	:	RAPPORT GENERAL DU RECENSEMENT

TABLE DES MATIERES

	PAGE
Plan de publication.....	3
Table des matières.....	4
Introduction.....	6
Redressement des données.....	8
 <u>CHAPITRE I : ETAT MATRIMONIAL.....</u>	 9
11 - Situation Matrimoniale au Cameroun.....	10
111 - Population de moins de 15 ans.....	10
112 - Etat Matrimonial de la population de 15 ans et plus.....	11
113 - Structure Matrimoniale selon l'âge et le sexe.....	13
114 - Structure Matrimoniale selon le lieu de résidence.....	17
115 - L'Etat Matrimonial et l'instruction....	25
12 - Etude de la Polygamie.....	32
121 - Au niveau national.....	32
a) Taux de polygamie.....	32
b) Nombre moyen d'épouses par polygame....	33
122 - Au niveau régional.....	36
a) Au niveau provincial.....	36
b) Au niveau des départements et des ar- rondissements.....	39
 <u>CHAPITRE II : NUPTIALITE : PROPORTION DES CELIBATAIRES ET AUTRES INDICES CARACTERISTIQUES DE LA NUPTIALITE.....</u>	 44
21 - Construction des tables de nuptialité du moment.....	45
22 - Caractéristique de tendance centrale : l'âge moyen au premier mariage : m_1	47

23	- Nuptialité des femmes.....	47
231	- Ensemble - pays.....	47
232	- Variation de la nuptialité selon le secteur de résidence.....	49
233	- Variation de la nuptialité féminine selon les provinces.....	53
234	- Variation de la nuptialité selon le niveau d'instruction.....	54
235	- Nuptialité et Activité.....	56
24	- Nuptialité des hommes.....	56
241	- Ensemble pays : Grandes tendances.....	56
242	- Variation de la nuptialité masculine selon le secteur de résidence.....	59
243	- Variation de la nuptialité masculine selon les provinces.....	61
244	- Variation de la nuptialité masculine selon le niveau d'instruction.....	62
245	- Nuptialité masculine et activité.....	64
	Conclusion générale.....	65
<u>Annexe 1</u>	: Structure de l'Etat Matrimonial selon le sexe, l'âge et les provinces.....	68
<u>Annexe 2</u>	: Taux de polygamie et nombre moyen de femmes par homme polygame selon les arrondissements...	94
<u>Annexe 3</u>	: Répartition de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge, l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction.....	99
<u>Annexe 4</u>	: Tables de Nuptialité	103
	Liste des tableaux	134
	Liste des graphiques	142

I N T R O D U C T I O N

Le présent document fait partie des publications annoncées dans les "Principaux Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat" : Volume 2 Tome 2

Contrairement au volume I, déjà publié, qui ne présente que les tableaux bruts non commentés, le volume II a trait à l'analyse détaillée des résultats de ce recensement.

Le tome II de ce volume s'attache à l'analyse de l'Etat matrimonial, ainsi que des principales caractéristiques de la nuptialité. La répartition de la population selon l'Etat Matrimonial et l'âge permet de construire des tables de nuptialité du moment et d'étudier les variations géographiques et socio-économiques de ce phénomène qui est de loin un des facteurs déterminants de la fécondité ; la fécondité illégitime ne représentant qu'une part marginale de la fécondité générale dans notre pays.

Vu les objectifs assignés au volume II, et plus particulièrement au tome II de ce volume, cette publication traite essentiellement des structures matrimoniales et de la nuptialité.

La nuptialité des hommes étant nettement différente de celle des femmes, l'étude est menée séparément pour chaque sexe.

Ce document comprend trois chapitres :

- Le premier présente l'Etat Matrimonial ;

- Le deuxième analyse la proportion des célibataires et autres indices centraux de la nuptialité. Il se compose de deux parties : une partie théorique exposant la méthodologie et les termes utilisés et une deuxième partie présentant les résultats chiffrés.

Le troisième chapitre (annexes) donne les différentes structures et table de nuptialité par provinces.

Pour de plus amples informations relatives aux effectifs absolus, nous renvoyons le lecteur au volume I.

Le présent tome a été rédigé par Mme NJECK Rose-Alice,
Statisticienne-Démographe.

Redressement des données

Aux termes du décret n° 77/386 du 30 Septembre 1977 portant proclamation des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'Avril 1976, la population de la République Unie du Cameroun s'élève à 7.633.246 habitants, compte tenu des omissions évaluées à 7 % en moyenne.

L'enquête de contrôle post-censitaire a permis de calculer ces omissions et de fournir les coefficients de redressement pour la population des quatre strates géographiques du pays :

Strates	Coefficient de redressement
Yaoundé	1,077762
Douala	1,158188
Autres villes	1,071290
Secteur rural	1,068194

Dans toute cette étude, nous supposons que les non-déterminés ont la même structure que le reste de la population, et ceci est valable pour toutes les variables étudiées.

III HAPITRE I : III- TAT 1/1 ATRIMONIAL

Des définitions précises relatives à l'Etat Matrimonial n'ont pas été élaborées pour le présent recensement et compte tenu de la complexité de ce phénomène dans notre pays, le type d'union (mariage à l'Etat-Civil, mariage coutumier, union libre) n'a pas été enregistré. L'agent recenseur devait seulement saisir l'Etat Matrimonial déclaré : célibataire, marié (e) veuf (ve) divorcé (e), séparé (e). Dans le cas d'un homme marié, il devait préciser le nombre d'épouses au moment du recensement.

11 - Situation Matrimoniale au Cameroun

111. - Population de moins de 15 ans

Avant 15 ans, le célibat à peu près absolu chez les hommes, est la règle générale chez les femmes. Le vieillissement systématique des femmes mariées âgées de moins de 15 ans accentue ce résultat.

99,14 % des femmes âgées de 0 - 14 ans sont célibataires est pour les hommes du même groupe d'âge, on compte 99,96 % de célibataires.

Tableau 1a : Structure Matrimoniale de la population masculine âgée de 0 - 14 ans.

Etat Matrimonial	Effectif	Effectif	Proportion en %
Célibataires		1.623.850	99,96
Mariés	à 1 femme	325	0,02
	à 2 femmes	-	-
	à 3 femmes	-	-
	à 4 femmes & +	-	-
	Total Mariés	325	0,02
Veufs		163	0,01
Divorcés et séparés		162	0,01
T O T A L		1.624.500	100

Tableau 1b : Structure matrimoniale de la population féminine âgée de 0 - 14 ans.

Etat Matrimonial	Effectif	Effectif	Proportion en %
Célibataires	1.595.457	99,15	
Mariées	13.228	0,82	
Veuves	209	0,01	
Divorcées et séparées	306	0,02	
TOTAL	1.609.200	100,00	

112. - Etat Matrimonial de la Population de 15 ans et plus

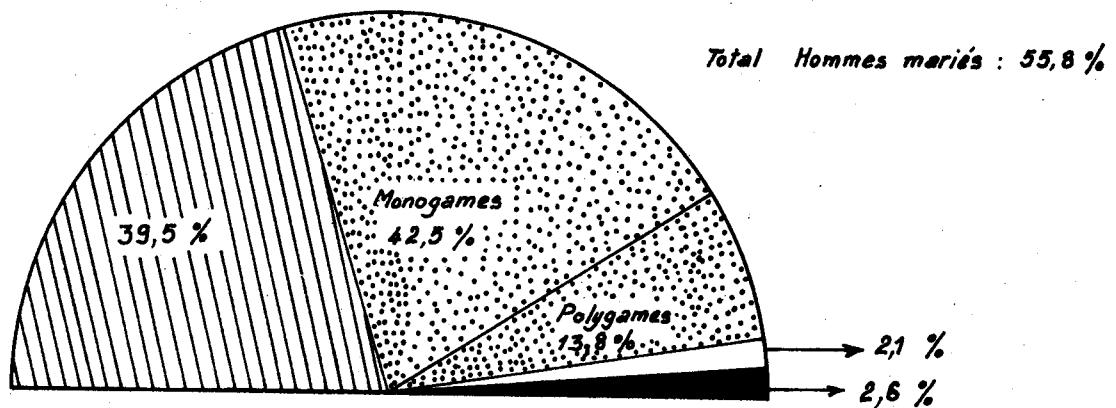
La population de 15 ans et plus se répartit comme suit selon l'Etat Matrimonial et le sexe.

Tableau 2a : Population masculine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial

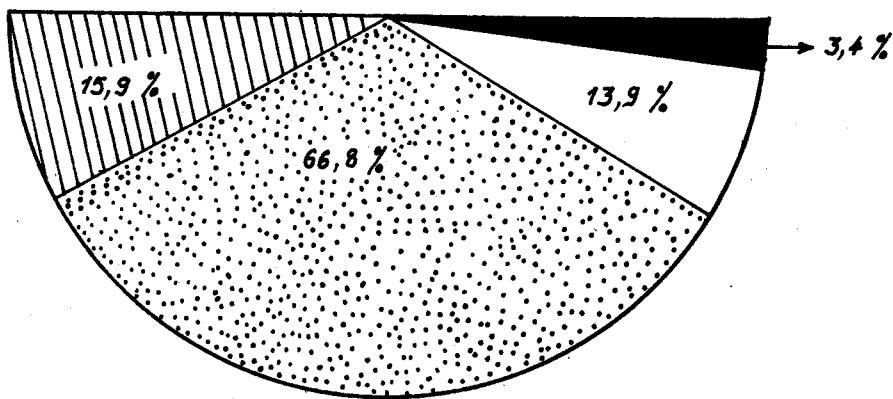
Etat Matrimonial	Effectif	Effectif	Proportion en %
Célibataires	867.459	39,5	
Mariés	Hom. mariés à 1 fem.	933.343	42,5
	Hom. mariés à 2 fem.	208.630	9,5
	Hom. mariés à 3 fem.	54.902	2,5
	Hom. mariés à 4 fem.&+	28.549	1,3
	Total hommes mariés	1.225.424	55,8
Veufs		46.118	2,1
	Divorcés & séparés	57.099	2,6
TOTAL	2.196.100		100,0

Graphique n° 1 Structure matrimoniale de la population âgée de 15 ans et plus

Sexe masculin



Sexe féminin



Celibataire



Mariés (ées)



Veufs (veuves)



Divorcés et séparés (divorcées et séparées)

Tableau 2b : Population féminine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial.

Etat Matrimonial	Effectif	Effectif	%
Célibataires	354.761	15,9	
Mariées	1.490.441	66,8	
Veuves	310.137	13,9	
Divorcées & séparées	75.861	3,4	
T O T A L	2.231.200	100	

La proportion des célibataires âgées de 15 ans et plus est deux fois et demie plus forte chez les hommes que chez les femmes. Cette différence s'explique essentiellement par trois faits :

- l'âge tardif des hommes au mariage
- la cherté de la dot encore très pratiquée dans notre pays, ainsi que le coût élevé de la vie : une bonne partie d'hommes jeunes n'ont pas les moyens pour entretenir une famille
- cette différence s'explique aussi par la pratique de la polygamie : 13,3 % des hommes âgés de 15 ans et plus sont polygames.

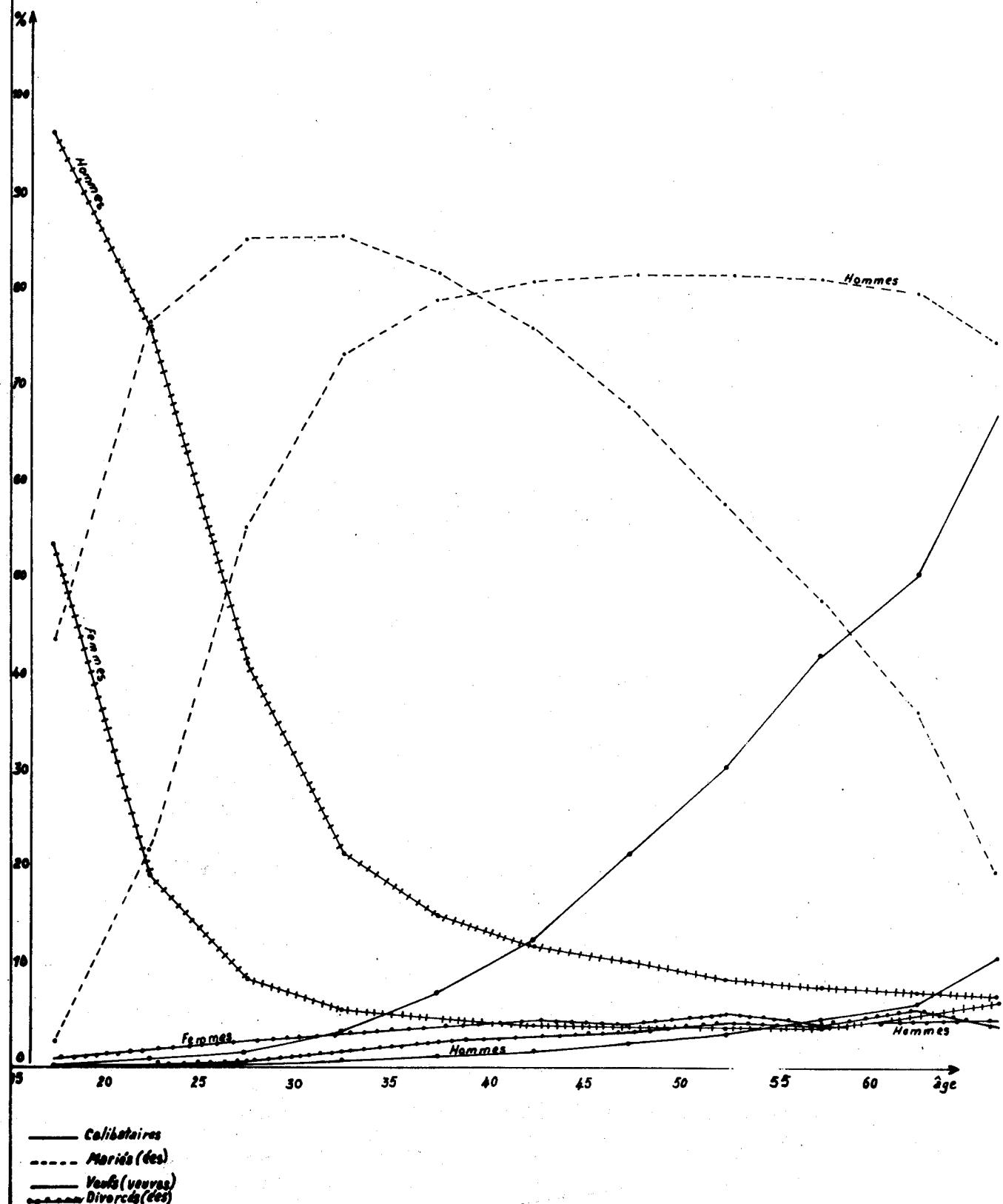
Le veuvage affecte beaucoup plus les femmes que les hommes ; on compte plus de six fois et demie plus de veuves que de veufs. Ce phénomène est dû d'une part à la polygamie : la mort d'un polygame réduit plusieurs femmes à l'état de veuve. D'autre part, il est dû à la grande longévité des femmes et aux difficultés de remariage de ces dernières au-delà d'un certain âge.

113. Structure matrimoniale selon l'âge et le sexe.

Les tableaux 3a, 3b, et le graphique n° 2 nous présentent la répartition de la population de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial, l'âge et le sexe.

On y retrouve les caractéristiques généralement observées dans les pays africains.

Graphique n°2 Répartition de la population âgée de 15ans et plus, selon l'état matrimonial, l'âge et le sexe.



a) - L'évolution de la situation matrimoniale selon l'âge est presque la même pour les deux sexes :

- la proportion des célibataires très forte pour le groupe 15-19 ans diminue progressivement avec l'âge. Nous reviendrons plus en détail sur ce point au cours de l'analyse de la nuptialité

- la proportion des mariés connaît plutôt une évolution contraire : elle croît avec l'âge pour subir ensuite une baisse progressive à partir de 55 ans pour les hommes et de 35 ans pour les femmes. Cette chute s'explique notamment par les ruptures d'unions qui deviennent plus importantes que les remariages : ce phénomène est plus intense chez les femmes que chez les hommes ; en effet, ces derniers ont plus de chance de se remarier après une rupture d'union (décès de l'épouse ou divorce) que les femmes ;

- la proportion des veufs croît avec l'âge quelque soit le sexe, mais ce phénomène est plus accentué chez les femmes ; 71,3 % sont veuves à 70 ans et plus, alors que seuls 13,3 % des hommes le sont pour le même groupe d'âge. Ceci s'explique en plus des faits cités plus haut, par l'écart d'âge entre les conjoints et la surmortalité masculine ;

- la proportion des divorcés séparés augmente également d'une façon régulière avec l'âge ; mais à partir d'un certain âge (65 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes), elle évolue en dents de scie. Cette évolution plus accentuée chez les femmes, s'explique surtout par une mauvaise évaluation de l'âge des personnes âgées et plus particulièrement des femmes.

b) - Les femmes se marient pour la première fois beaucoup plus précocement que les hommes.

Les questions relatives à l'Etat Matrimonial, posées au recensement ne permettent pas une étude du remariage.

Tableau 3 : Répartition de la population totale âgée de 15 ans
et plus selon l'état matrimonial, l'âge et le sexe.

CAMEROUN

Etat Matrimonial	Age	HOMMES					FEMMES					Total	
		Célib.	Homme mariés à 1 fem.	Homme mariés à 2 fem.	Homme mariés à 3 fem.	Total mariés à 4 fem. & +	Veuves	Divor. et	Total	Célib.	Mariées	Veuves	
15 ans & +	39,5	42,5	9,5	2,5	1,3	13,3	2,1	2,6	100	15,9	66,8	13,9	3,4
15-19	97,1	2,4	0,2	-	0,2	0,1	0,2	0,2	100	54,4	44,5	0,2	0,9
20-24	76,4	21,0	1,5	0,2	-	1,7	0,2	0,7	100	19,8	77,6	0,7	1,9
25-29	41,8	49,9	5,3	0,7	0,2	6,2	0,3	1,8	100	9,2	86,3	1,7	2,8
30-34	22,2	61,7	10,3	1,7	0,5	12,5	0,7	2,9	100	6,1	86,4	3,9	3,6
35-39	15,7	61,8	14,1	3,0	1,0	18,1	1,1	3,3	100	5,1	82,8	7,9	4,2
40-44	12,6	60,1	16,0	4,1	1,6	21,7	1,7	3,9	100	4,6	77,1	13,5	4,8
45-49	11,0	57,8	17,1	4,9	2,6	24,6	2,5	4,1	100	4,3	68,7	22,2	4,8
50-54	9,3	56,9	17,1	5,4	3,0	25,5	3,6	4,7	100	4,5	58,6	31,3	5,6
55-59	8,6	54,9	17,2	6,0	3,8	27,0	5,0	4,5	100	4,2	48,5	42,8	4,5
60-64	7,9	55,7	16,0	5,4	3,5	24,9	6,6	4,9	100	5,4	37,0	51,5	6,1
65 & +	7,7	51,7	14,9	5,3	3,9	24,1	11,7	4,8	100	6,7	20,5	67,9	4,9

114. - Structure matrimonial selon le lieu de résidence

**Tableau 4a : Répartition de la population masculine
âgée de 15 ans et plus selon le secteur de résidence
et l'Etat Matrimonial.**

Etat Matrimonial	Secteur de Rési- dence	Cameroun Total	Cameroun Urbain	Cameroun Rural
Mariés	Célibataires	39,5	50,7	34,3
	Mariés à 1 femme	42,5	37,8	44,8
	Mariés à 2 femmes	9,5	6,4	10,9
	Mariés à 3 femmes	2,5	1,5	2,9
	Mariés à 4 fem. & +	1,3	0,7	1,5
	Total mariés	55,8	46,4	60,1
	Total polygames	13,3	8,6	15,3
	Veuves	2,1	1,1	2,5
	Divorcés ou séparés	2,6	1,8	3,1
Ensemble		100,0	100,0	100,0

**Tableau 4b : Répartition de la population féminine
âgée de 15 ans et plus selon le secteur de résidence
et l'Etat Matrimonial.**

Etat Matrimonial	Secteur de rési- dence	Cameroun Total	Cameroun Urbain	Cameroun Rural
Célibataires	15,9	24,2	13,1	
Mariées	66,8	61,2	68,8	
Veuves	13,9	10,1	15,2	
Divorcées & séparées	3,4	4,5	2,9	
T O T A L	100,0	100,0	100,0	

Graphique n°3 Répartition de la population masculine âgée de 15ans et plus selon le secteur de résidence et l'état matrimonial.

%

70.

60.

50.

40.

30.

20.

10.

0.



CAMEROUN
URBAIN

60.

50.

40.

30.

20.

10.

0.



CAMEROUN
RURAL

Célibataires

Total mariés

Monogames

Polygames

Veufs

Divorcés ou séparés

a) - Le secteur de résidence influe sur la situation matrimoniale et, de façon identique pour chacun des sexes (tableaux 4a, 4b); ainsi, la proportion des personnes mariées est beaucoup plus forte en zone rurale qu'en zone urbaine. Cette différence s'explique notamment par la scolarisation plus poussée en milieu urbain ; la scolarisation tarde en effet l'âge au premier mariage. Cette différence provient également du mode de vie pratiqué dans les villes. Les citadins ont acquis un certain libéralisme encore presque ignoré dans les campagnes : les villes offrent plus de moyens à une femme de vivre sans le concours socio-économique d'un mari. D'autre part le montant de la dot est plus élevé en ville.

Le veuvage est plus important dans les campagnes que dans les villes pour les deux sexes. Ceci s'explique principalement par la surmortalité dans les zones rurales provenant des conditions de vie précaires.

La proportion des hommes divorcés est plus importante dans les campagnes que dans les villes. La principale raison de cette différence se trouve dans la grande possibilité de remariage des hommes en ville : la plupart des hommes vivant en ville sont instruits et actifs ; et les femmes préfèrent épouser un citadin instruit qu'un cultivateur vivant en zone rurale.

On observe un phénomène inverse chez les femmes. Il semble que les ménages sont plus instables dans les villes. Les ruptures d'union par divorce y sont plus fréquentes qu'en zone rurale. Cette instabilité des ménages ajoutée à la difficulté de remariage des femmes expliquerait la forte proportion des femmes divorcées vivant en milieu urbain.

b) - La situation matrimoniale varie d'une province à l'autre comme le montrent les tableaux 5a ; 5b ; 6a ; 6b ; 7a et 7b.

Tableau 5a : Répartition de la population masculine
âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et
le lieu de résidence (en %)

Etat Matrimonial lieu de rési- dence	Célib.	Mariés		Veufs	Divor- cé & sépar.	Total
		T. M.	Poly.			
Cameroun	39,5	55,8	13,3	2,1	2,6	100
Centre-Sud	42,3	52,2	8,1	2,7	2,8	100
Est	32,5	62,9	13,0	2,4	2,2	100
Littoral	50,3	45,9	6,5	1,9	1,9	100
Nord	28,7	66,2	17,4	2,0	3,1	100
Nord-Ouest	48,1	48,9	14,7	1,5	1,5	100
Ouest	40,7	55,6	21,1	2,4	1,3	100
Sud-Ouest	45,9	49,2	9,4	1,9	3,0	100

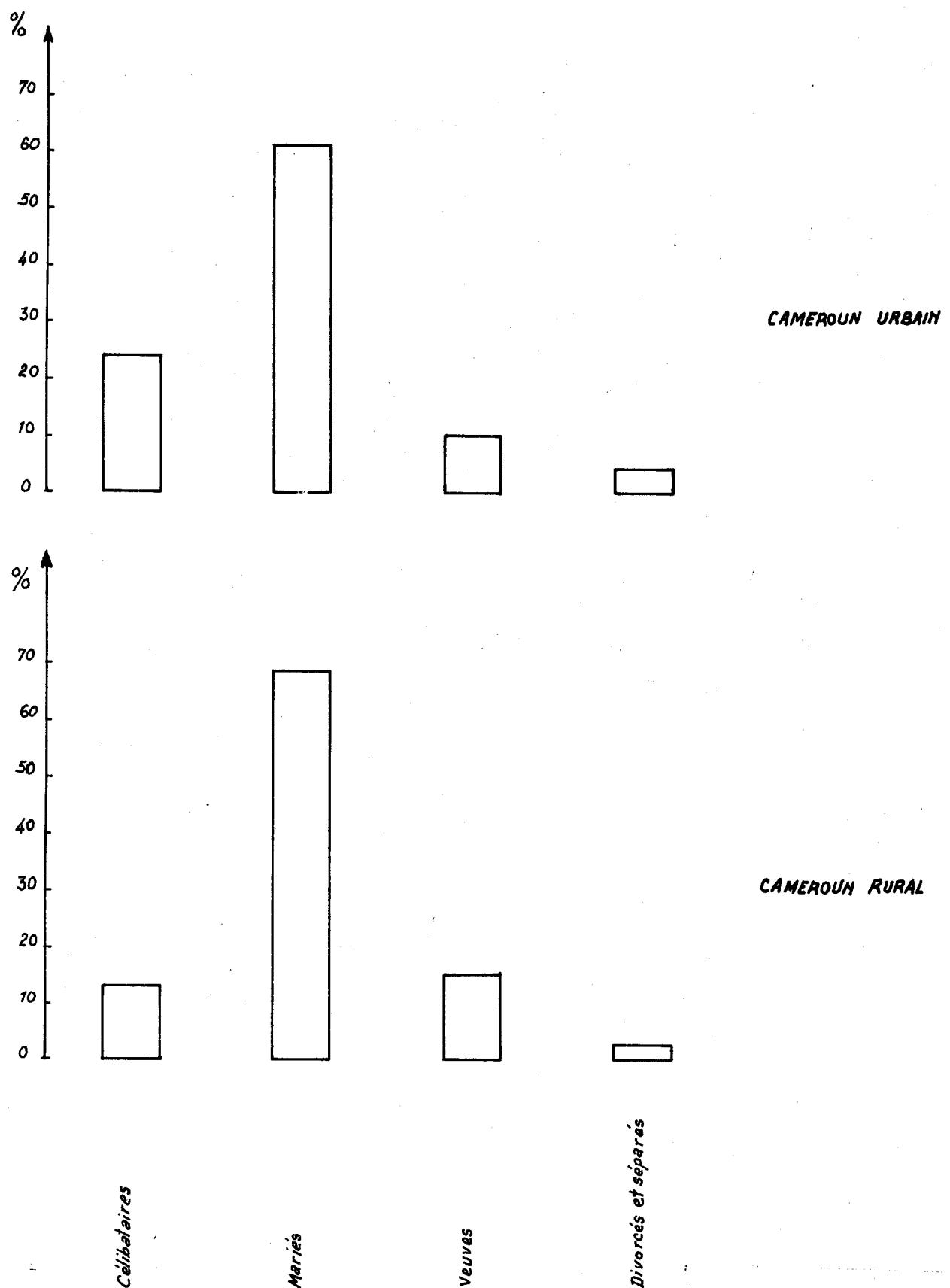
La situation est très variable d'une province à l'autre à cause de la diversité socio-économique, géographique et humaine du Cameroun.

Pour la population masculine de 15 ans et plus, la province du Nord se caractérise par la plus forte proportion d'hommes mariés (66,2 %) et ce, à cause, sans doute, d'une nuptialité plus précoce.

A l'inverse, le Littoral enregistre la plus forte proportion des célibataires (50,3 %). Cette forte proportion des célibataires s'explique par le fait que dans cette province, la population des immigrants est composée en grande partie d'hommes jeunes à la recherche d'un emploi, qui n'ont donc pas les moyens de se marier et d'entretenir une famille.

Le veuvage est plus important dans la province du Centre-Sud (2,7 % de veufs). Une situation inverse s'observe dans la province du Nord-Ouest (1,5 % de veufs), ceci serait dû dans cette dernière région, probablement à la pratique de la polygamie et aux remariages des veufs. Ces différentes situations s'expliqueraient aussi, mais dans une moindre mesure, par les différentes conditions sanitaires et économiques des provinces.

Graphique n°4 Répartition de la population féminine âgée de 15ans et plus selon l'état matrimonial et le secteur résidence.



Il ressort également des tableaux 5a et 5b que les mariages sont relativement stables dans la province de l'Ouest. C'est en effet celle qui enregistre la plus faible proportion des divorcés pour chacun des deux sexes, soit 1,3 % pour les hommes et 1,8 pour les femmes.

Tableau 5b : Répartition de la population féminine
âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et
le lieu de résidence.

Etat Matrimonial Lieu de résidence	Célib.	Mariées	Veuves	Divor.	Total
Ensemble pays	15,9	66,8	13,9	3,4	100
Centre-Sud	22,7	57,2	17,3	2,8	100
Est	14,4	73,1	10,1	2,4	100
Littoral	23,8	56,6	15,8	3,8	100
Nord	6,4	78,4	10,8	4,4	100
Nord-Ouest	24,9	61,7	10,4	3,0	100
Ouest	12,2	66,6	19,4	1,8	100
Sud-Ouest	19,3	64,5	12,2	4,0	100

Cette diversité se retrouve également pour la population féminine de 15 ans et plus. Elle s'explique également de la même façon que pour la population masculine. Les femmes se marient plus que les hommes.

Tableau 6a : Répartition de la population masculine
urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matri-
monial et le lieu de résidence.

Etat Matrimonial Lieu de résidence	Célib.	Mariés		Veufs	Divor-cés & sépar.	Total
		T. M.	Poly.			
Ensemble pays	50,7	46,4	8,6	1,1	1,8	100
Centre-Sud	56,1	41,8	6,2	0,9	1,2	100
Est	40,5	56,2	11,7	1,5	1,8	100
Littoral	52,9	44,2	6,2	1,3	1,6	100
Nord	38,8	56,7	14,4	1,1	3,4	100
Nord-Ouest	52,1	45,7	11,4	1,0	1,2	100
Ouest	52,4	45,5	13,3	1,3	0,8	100
Sud-Ouest	49,0	47,6	6,8	1,3	2,1	100

Tableau 6b : Répartition de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le lieu de résidence.

Lieu de résidence \ Etat Matrimonial	Célib.	Mariées	Veuves	Divorcées & sépar.	Total
Ensemble du pays	24,2	61,2	10,1	4,5	100
Centre-Sud	34,1	54,6	7,9	3,4	100
Est	19,8	69,7	7,3	3,2	100
Littoral	26,6	57,3	12,1	4,0	100
Nord	9,7	73,5	8,2	8,6	100
Nord-Ouest	28,4	59,4	8,3	3,9	100
Ouest	20,8	62,7	13,9	2,6	100
Sud-Ouest	21,9	63,9	9,3	4,9	100

La proportion des célibataires est plus forte en zone urbaine qu'en zone rurale pour chacun des deux sexes. Ce phénomène s'explique essentiellement par l'exode rural : la population des immigrants est composée en grande partie de jeunes (de sexe masculin surtout), à la recherche d'un emploi, qui n'ont pas les moyens de se marier, ainsi que des élèves.

On note également un fort pourcentage de ruptures d'union par divorce dans les villes que dans les campagnes. La proportion des femmes divorcées est nettement supérieure à celle des hommes divorcés en zone urbaine. Il semble que les ménages sont plus instables dans les villes. Cette instabilité des mariages ajoutée à la difficulté de remariage des femmes expliquerait la forte proportion des femmes divorcées vivant en milieu urbain.

Le veuvage est plus important en zone rurale qu'en zone urbaine. Ceci dénote encore une fois le manque d'infrastructure sanitaire dans nos campagnes.

Tableau 6b : Répartition de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le lieu de résidence.

Lieu de résidence \ Etat Matrimonial	Célib.	Mariées	Veuves	Divorcées & sépar.	Total
Ensemble du pays	24,2	61,2	10,1	4,5	100
Centre-Sud	34,1	54,6	7,9	3,4	100
Est	19,8	69,7	7,3	3,2	100
Littoral	26,6	57,3	12,1	4,0	100
Nord	9,7	73,5	8,2	8,6	100
Nord-Ouest	28,4	59,4	8,3	3,9	100
Ouest	20,8	62,7	13,9	2,6	100
Sud-Ouest	21,9	63,9	9,3	4,9	100

La proportion des célibataires est plus forte en zone urbaine qu'en zone rurale pour chacun des deux sexes. Ce phénomène s'explique essentiellement par l'exode rural : la population des immigrants est composée en grande partie de jeunes (de sexe masculin surtout), à la recherche d'un emploi, qui n'ont pas les moyens de se marier, ainsi que des élèves.

On note également un fort pourcentage de ruptures d'union par divorce dans les villes que dans les campagnes. La proportion des femmes divorcées est nettement supérieure à celle des hommes divorcés en zone urbaine. Il semble que les ménages sont plus instables dans les villes. Cette instabilité des mariages ajoutée à la difficulté de remariage des femmes expliquerait la forte proportion des femmes divorcées vivant en milieu urbain.

Le veuvage est plus important en zone rurale qu'en zone urbaine. Ceci dénote encore une fois le manque d'infrastructure sanitaire dans nos campagnes.

Tableau 7a : Répartition de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le lieu de résidence (en %)

Etat Matrimonial Lieu de résidence	Célib.	Mariés		Veufs	Divorcés & sépar.	Total en %
		T.M.	Polyg.			
Ensemble pays	34,3	60,1	15,3	2,5	3,1	100
Centre-Sud	34,1	58,3	9,3	3,8	3,8	100
Est	30,4	64,6	13,3	2,6	2,4	100
Littoral	41,9	51,3	7,7	3,7	3,1	100
Nord	26,7	67,6	17,9	2,1	3,6	100
Nord-Ouest	47,3	49,5	15,4	1,6	1,6	100
Ouest	36,1	59,6	24,2	2,8	1,5	100
Sud-Ouest	44,3	50,0	10,8	2,2	3,5	100

Tableau 7b : Répartition de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le lieu de résidence (en %)

Etat Matrimonial Lieu de résidence	Célibat.	Mariées	Veuves	Divorcées & sépar.	Total
Ensemble pays	13,1	68,8	15,2	2,9	100
Centre-Sud	18,2	58,3	20,9	2,6	100
Est	13,1	73,9	10,8	2,2	100
Littoral	16,8	54,8	25,1	3,3	100
Nord	5,9	79,2	11,2	3,7	100
Nord-Ouest	24,3	62,1	10,7	3,9	100
Ouest	10,1	67,5	20,8	1,6	100
Sud-Ouest	18,2	64,8	13,4	3,6	100

115 - L'état matrimonial et l'instruction

L'instruction est facteur différentiel important de la nuptialité. En effet, plus le niveau d'instruction est élevé, plus la proportion des célibataires est forte (tableaux 8a, 8b, 9a, 9b, 10a, 10b). Ceci est valable pour chacun des deux sexes ; ce phénomène est plus accentué pour le sexe féminin : la proportion des célibataires hommes ayant suivi l'enseignement secondaire ou supérieur est plus de deux fois et demi supérieure à celle des célibataires n'ayant jamais été à l'école ; alors que pour les femmes, la proportion des célibataires ayant suivi l'enseignement secondaire ou supérieur est égale à 9 fois environ celle des célibataires n'ayant jamais été à l'école.

L'instruction tarde en quelque sorte le mariage. Les personnes ayant été à l'école se marient plus tardivement que les analphabètes : plus les études sont poussées, plus l'âge au premier mariage est avancé ; de même nous verrons plus loin que l'intensité de la nuptialité est plus faible chez les femmes instruites.

Ce phénomène est plus poussé chez les femmes parce qu'au delà d'un certain niveau d'instruction et d'un certain âge, celles-ci trouvent difficilement un mari (tableaux 8c et 8d). Cette constatation est mise en évidence par le grand écart entre la proportion des femmes célibataires illétrées ou ayant suivi l'école coranique d'une part, et celle des femmes célibataires de niveau primaire, niveau secondaire ou supérieur d'autre part. A 45 ans par exemple, 4,7 % des femmes illétrées demeurent célibataires ; pour le même groupe d'âge, la proportion des femmes célibataires est sensiblement la même pour celles ayant suivi l'école coranique (6,5 %) alors qu'elle passe respectivement à 10,6 et 28,0 pour le niveau primaire et secondaire.

Cette variation de la situation matrimoniale selon le niveau d'instruction s'observe aussi bien en zone rurale, qu'en zone urbaine. Elle est très marquée pour la population féminine vivant en zone rurale.

L'instruction agit en sens contraire sur les ruptures d'union. En effet, les tableaux 8a, 8b, 9a, 9b, 10a, 10b, nous montrent que plus le niveau d'instruction est élevé, plus la proportion des divorcés est moindre et ceci est valable en général pour les deux sexes aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. On est tenté de prime abord de croire que les mariages des intellectuels sont plus stables que les mariages des autres groupes. Le phénomène s'expliquerait plutôt par la facilité de remariage des premiers.

La proportion des femmes divorcées ayant suivi l'école coranique est relativement plus importante. Ce phénomène trouverait-il une explication dans la religion musulmane ?

Une enquête spécifique serait sans doute nécessaire pour mieux situer ce phénomène.

Tableau 8a : Répartition de la population masculine
âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et
le niveau d'instruction (en %)

Niveau d'instruction Etat Matrimonial	N'ayant jamais été à l'école	Ecole primaire & mater.	Ecole coranique	Enseignement sec. et sup.	Ensemble
Célibataires	24,1	51,8	27,5	63,2	39,5
M à 1 femme	49,2	37,6	48,0	31,6	42,5
M à 2 femmes	13,4	6,0	15,0	3,3	9,5
M à 3 femmes	3,8	1,3	4,2	0,6	2,5
M à 4 fem & +	2,0	0,6	1,6	0,3	1,3
T. mariés	68,4	45,5	68,8	35,8	55,8
T. polygames	19,2	7,9	20,8	4,2	13,3
Veufs	3,7	0,8	0,9	0,3	2,1
Divor. & séparés	3,8	1,9	2,8	0,7	2,6
T O T A L	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 8b : Répartition de la population féminine
âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et
le niveau d'instruction (en %)

Niveau d'instruction Etat Matrimonial	N'ayant jamais été à l'école	Ecole primaire et mater	Ecole coranique	Enseignement sec. & sup.	Ensemble
Célibataires	7,3	34,8	7,1	64,9	15,9
Mariées	70,5	60,6	79,5	33,1	66,9
Veuves	18,5	2,1	7,5	0,7	13,9
Divorcées & sép.	3,7	2,5	5,9	1,3	3,3
T O T A L	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 8c : Répartition de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge, l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction.

Ins- truction et Etat Matri.		Age	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans & +	15 ans & +
Ensemble	Célibataires		88,2	41,8	17,0	9,1	39,5
	Mariés		11,3	56,1	78,5	80,5	55,8
	Veufs		0,1	0,3	1,1	5,8	2,1
	Divorcés		0,4	1,8	3,4	4,6	2,6
	T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N'ayant jamais été à l'école	Célibataires		79,9	39,0	17,7	9,4	24,1
	Mariés		18,6	57,4	76,9	79,2	68,3
	Veufs		0,3	0,6	1,6	6,8	3,8
	Divorcés		1,2	3,0	3,8	4,6	3,8
	T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ecole coranique	Célibataires		83,9	36,9	13,2	5,2	27,6
	Mariés		15,2	60,0	82,8	89,5	68,7
	Veufs		0,2	0,3	0,6	1,9	0,9
	Divorcés		0,7	2,8	3,4	3,4	2,8
	T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ecole primaire et maternelle	Célibataires		89,6	44,3	18,1	9,0	51,8
	Mariés		10,1	54,1	78,0	82,4	45,5
	Veufs		0,1	0,3	0,9	3,6	0,8
	Divorcés		0,2	1,3	3,0	5,0	1,9
	T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Enseignement secondaire et supérieur	Célibataires		92,8	41,8	12,0	11,3	63,2
	Mariés		7,0	57,5	85,7	83,6	35,9
	Veufs		0,1	0,1	0,4	2,1	0,2
	Divorcés		0,1	0,6	1,9	3,0	0,7
	T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 8d : Répartition de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge, l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction en %.

Ins-truction & Etat Matrimo.		Age	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans & +	15ans & +
Ensemble	Célibataires		38,5	9,2	5,3	5,0	15,9
	Mariées		59,7	86,3	82,5	47,9	66,8
	Veuves		0,5	1,7	8,0	41,9	13,9
	Divorcées		1,3	2,8	4,2	5,2	3,4
	T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N'ayant jamais été à l'école	Célibataires		19,2	5,8	4,4	4,7	7,3
	Mariées		78,3	89,7	83,0	47,4	70,5
	Veuves		0,7	1,9	8,8	43,0	18,5
	Divorcées		1,8	2,6	3,8	4,9	3,7
	T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ecole coranique	Célibataires		13,3	3,9	3,4	6,5	7,1
	Mariées		84,0	92,2	88,8	51,0	79,5
	Veuves		0,2	0,6	2,6	29,3	7,5
	Divorcées		2,5	3,3	5,2	13,2	5,9
	T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ecole primaire et maternelle	Célibataires		47,5	15,2	10,5	10,6	34,8
	Mariées		51,1	79,9	78,7	61,7	60,6
	Veuves		0,3	1,4	5,0	21,3	2,1
	Divorcées		1,1	3,5	5,8	6,4	2,5
	T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Enseignement secondaire et supérieur	Célibataires		77,0	30,0	19,1	28,0	64,9
	Mariées		22,5	66,5	72,1	52,2	33,1
	Veuves		0,1	0,6	2,8	15,4	0,7
	Divorcées		0,4	2,9	6,0	4,4	1,3
	T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 9a : Répartition de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction (en %).

Etat Matrimonial \ Niveau d'instruc- tion	N'ayant ja- mais été à l'école	Ecole primaire et mater.	Ecole corani- que	Enseigne- ment se- condaire et sup.	En- semble
Célibataires	29,5	53,5	32,0	65,3	50,9
Mariés	Mariés à 1 fem.	47,7	37,3	43,2	30,5
	Mariés à 2 fem.	11,1	5,6	14,0	2,8
	Mariés à 3 fem.	2,9	1,2	4,8	0,5
	M. à 4 fem & +	1,4	0,5	2,1	0,2
	Total mariés	63,1	44,6	64,1	34,0
	Total polygame	15,4	7,3	20,9	3,5
Veufs	3,5	0,6	0,9	0,2	1,1
Divorcés & séparés	3,9	1,3	3,0	0,5	1,7
T O T A L	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 9b : Population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le ni-
veau d'instruction (en %).

Etat Matrimonial \ Niveau d'ins- truction	N'ayant ja- mais été à l'école	Ecole primaire & mater.	Ecole corani- que	Enseigne- ment se- condaire & sup.	Ensemble
Célibataires	9,1	30,0	8,1	64,0	24,6
Mariées	66,0	64,6	76,6	34,0	60,9
Veuves	18,7	2,3	7,5	0,6	9,9
Divorcées & séparées	6,2	3,1	7,8	1,4	4,6
T O T A L	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Graphique no 5
Taux de polygamie par âge et par secteur de résidence.

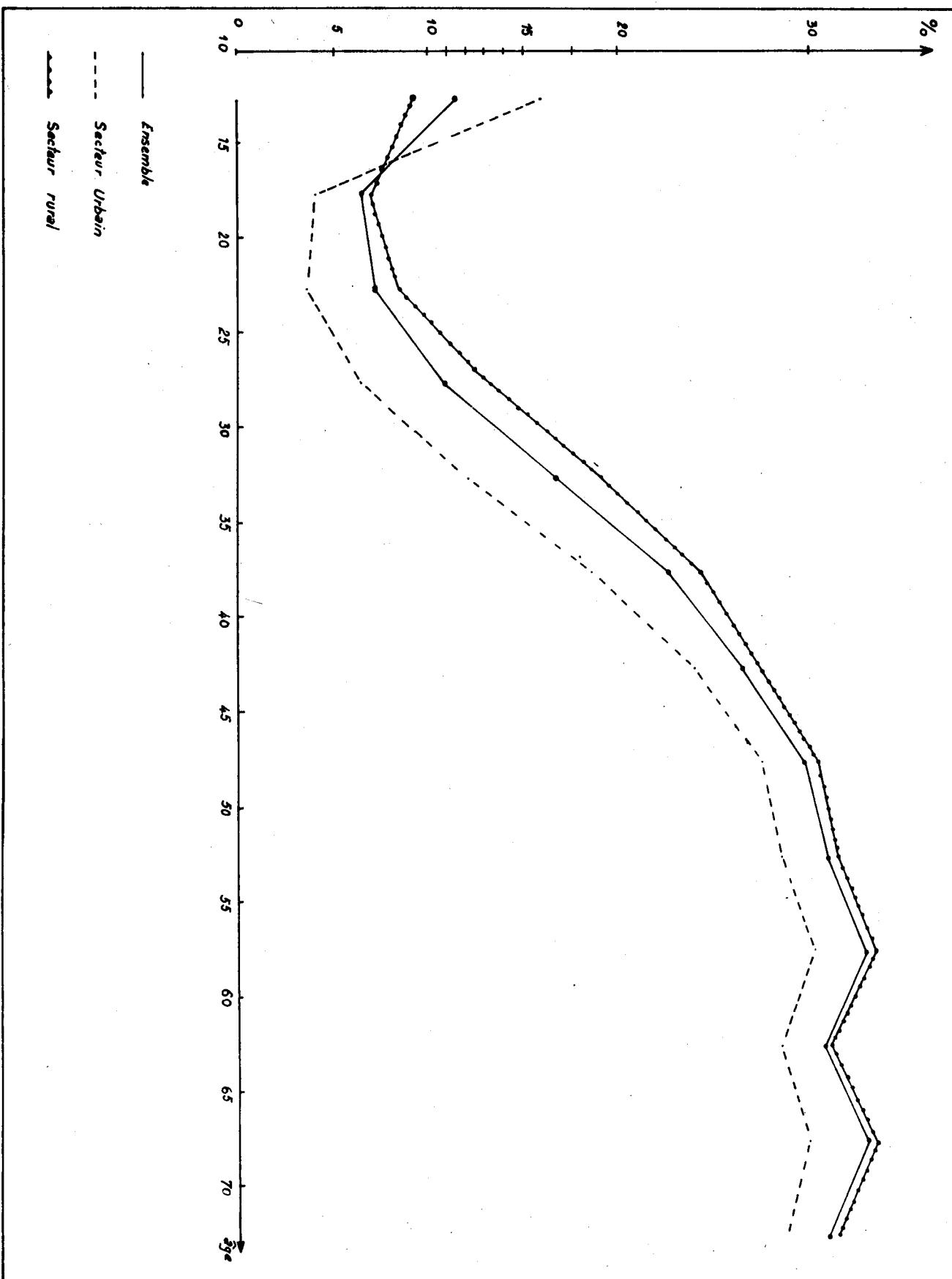


Tableau 10a : Population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le niveau d'instruction (en %).

Lieu Matrimonial \ Niveau d'ins-truction	N'ayant jamais été à l'école	Ecole primaire et maternelle	Ecole corani-que	Enseigne-ment se-condaire & sup.	Ensemble
Célibataires	23,1	50,8	25,6	57,3	33,9
Mariés	Marié à 1 fem.	49,5	37,8	50,0	44,5
	Marié à 2 fem.	13,8	6,2	15,4	4,7
	Marié à 3 fem.	3,9	1,3	3,9	1,0
	M. à 4 fem. & +	2,1	0,7	1,4	0,6
	Total mariés	69,3	46,0	70,7	41,3
	Total polygame	19,8	8,2	20,7	6,3
	Veufs	3,8	1,0	1,0	0,4
Divorcés & séparés		3,8	2,2	2,7	1,0
T O T A L		100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 10b : Population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le niveau d'instruction (en %).

Etat Matrimonial \ Niveau d'ins-truction	N'ayant jamais été à l'école	Ecole primaire et maternelle	Ecole corani-que	Enseigne-ment se-condaire & sup.	Ensemble
Célibataires	6,9	38,0	6,5	67,7	12,9
Mariées	71,4	57,9	81,2	30,2	68,8
Veuves	18,5	2,0	7,5	1,1	15,4
Divorcées & sépar.	3,2	2,1	4,8	1,0	2,9
T O T A L	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12 - Etude de la polygamie

12 - Au niveau national :

Nous nous sommes bornés à étudier la polygamie car d'après le questionnaire du recensement, il nous était impossible d'étudier le remariage des veuves ou divorcées. En effet, il suffit à un homme de contracter un premier mariage, et d'épouser une seconde femme pour devenir polygame ; alors qu'il faut à la femme mariée rompre sa première union avant de pouvoir "se remarier", or le questionnaire ne prévoyait pas de questions sur le remariage.

a) - Taux de polygamie

Le taux de polygamie mesure la proportion des hommes ayant deux épouses ou plus parmi les hommes mariés.

Tableau 11 : Taux de polygamie par âge et secteur de résidence (en %).

Age	Ensemble Pays	Secteur Urbain	Secteur Rural
15-19 ans	6,6	4,2	7,0
20-24 "	7,3	3,7	8,7
25-29 "	10,9	6,5	13,3
30-34 "	16,8	12,2	19,2
35-39 "	22,6	18,7	24,4
40-44 "	26,5	24,1	27,5
45-49 "	29,8	27,6	30,6
50-54 "	31,0	28,6	31,6
55-59 "	32,9	30,3	33,6
60-64 "	30,9	28,7	31,2
65-69 "	33,1	30,1	33,5
70 & plus	31,3	28,9	31,6
15-69 ans	23,2	18,4	25,6
15 ans & +	23,6	18,6	25,4

Le taux de polygamie augmente d'abord avec l'âge ; puis tend à se stabiliser au delà de 55 ans. Le creux à 60-64 ans serait dû certainement aux erreurs de déclaration des âges.

La polygamie est plus intense en zone rurale qu'en zone urbaine. Dans les campagnes, la majorité des chefs des ménages ont une plantation ; et il leur faut une main-d'œuvre pour l'exploiter. Ils résolvent souvent ce problème en épousant plusieurs femmes. Ce qui revient moins cher que de recruter une main-d'œuvre salariée. Ce cas est fréquent dans le département de Mungo et la province de l'Ouest. D'autre part, on pourrait expliquer ce phénomène par la chèreté de vie dans les villes ; en effet, il est plus facile d'entretenir plusieurs femmes dans les campagnes que dans les villes. Enfin, traditionnellement, avoir beaucoup de femmes était un signe de richesse, et nos campagnes demeurent encore très attachées à la tradition.

La polygamie est plus pratiquée chez les hommes illétrés que chez ceux qui ont atteint le niveau secondaire et supérieur. En effet, plus les gens s'instruisent, plus ils ont tendance à copier le mode de vie occidental ; les femmes instruites refusent généralement de vivre au sein d'un ménage polygame.

b) - Nombre moyen d'épouses par polygame

Le nombre d'épouses par homme polygame mesure l'intensité de la polygamie pour l'ensemble du pays. Il se calcule en rapportant le nombre total des épouses des polygames sur l'effectif total de ces derniers.

Les épouses de certains hommes mariés résidant au Cameroun vivent à l'extérieur et vice-versa.

Le recensement n'ayant saisi que les personnes résidentes ou présentes sur le territoire national, le nombre total des épouses des hommes mariés vivant au Cameroun sera nécessairement biaisé. Pour résoudre ce problème, nous supposons que tous les conjoints résident au Cameroun.

A partir de cette hypothèse, nous avons calculé le nombre moyen d'épouses par homme marié à 4 femmes ou plus.

Il est égal à 4,8 femmes.

La méthodologie appliquée ici est la suivante :

soit $M^{(1)}$: l'effectif total des hommes mariés

$M_2^{(1)}$ + : l'effectif total des hommes polygames

$M_4^{(1)}$ + : l'effectif total des hommes mariés à 4 femmes ou plus.

- $F^{(1)}$: L'effectif total des femmes mariées
 $F_1^{(1)}$: l'effectif total des épouses des monogames
 $F_2^{(1)}$: l'effectif total des épouses des hommes mariés à 2 femmes
 $F_3^{(1)}$: l'effectif total des épouses des hommes mariés à 3 femmes
 $F_{4+}^{(1)}$: l'effectif total des épouses des hommes mariés à 4 femmes ou plus
 f : le nombre moyen de femmes par homme marié (homme marié à 1 femme ou plus)
 f_{2+} : le nombre moyen de femmes par homme polygame (homme marié à 2 femmes ou plus)
 f_{4+} : le nombre moyen de femmes par homme marié à 4 femmes ou plus.

M, M_2+, M_4+ , F , sont donnés par le recensement ; F_1, F_2, F_3 peuvent être calculés à partir des résultats du recensement. F_{4+} n'est pas connu. D'après l'hypothèse précédente,

$$F = F_1 + F_2 + F_3 + F_4$$

d'où $F_{4+} = F - (F_1 + F_2 + F_3)$

$$f = \frac{F}{M}$$

$$f_{2+} = \frac{F_2 + F_3 + F_4}{M_2+}$$

$$f_{4+} = \frac{F_{4+}}{M_4+}$$

(1) Ces données concernent la population résidente.

Tableau 12 : Nombre moyen de femmes par homme marié.

Age	Nombre moyen de femmes par homme marié	Nombre moyen de femmes par homme polygame
15 - 19 ans	1,1	2,2
20 - 24 "	1,1	2,2
25 - 29 "	1,1	2,2
30 - 34 "	1,2	2,2
35 - 39 "	1,3	2,3
40 - 44 "	1,4	2,4
45 - 49 "	1,4	2,5
50 - 54 "	1,5	2,5
55 - 59 "	1,5	2,7
60 - 64 "	1,5	2,6
65 - 69 "	1,6	2,7
70 & +	1,5	2,7
15 ans & +	1,3	2,5

Au niveau du pays, un homme marié a en moyenne 1,3 femmes. Ce nombre moyen de femmes par homme marié croît avec l'âge.

En effet, d'une part les jeunes n'ont pas les moyens nécessaires pour entretenir plusieurs femmes ; et, la richesse ne s'accumule qu'au fil des années ; d'autre part ils sont moins attachés à la tradition.

Le nombre moyen de femmes par homme polygame est égal à 2,5 femmes. Il subit la même variation que l'indice précédent. Et s'explique de la même façon.

1.2.2. Au niveau régional

Au niveau régional, le nombre d'épouses par homme polygame devra être utilisé avec réserve. En effet, l'hypothèse retenue au début de l'étude de la polygamie s'applique surtout à l'ensemble et difficilement au niveau régional. Beaucoup d'hommes émigrent en ville en laissant leur conjointe ou certaines de leurs épouses à la campagne. On ne peut donc pas supposer que tous les conjoints d'une province y résident. On trouve effectivement parfois un homme marié habitant Douala par exemple ayant une épouse à Douala, une à Yaoundé et parfois une dans son village.

Malgré ce biais, nous avons calculé cet indice au niveau des provinces et des arrondissements en affectant la moyenne de 4,8 épouses aux hommes mariés à 4 femmes ou plus.

Le taux de polygamie quant à lui varie d'une province à l'autre et d'un arrondissement à l'autre.

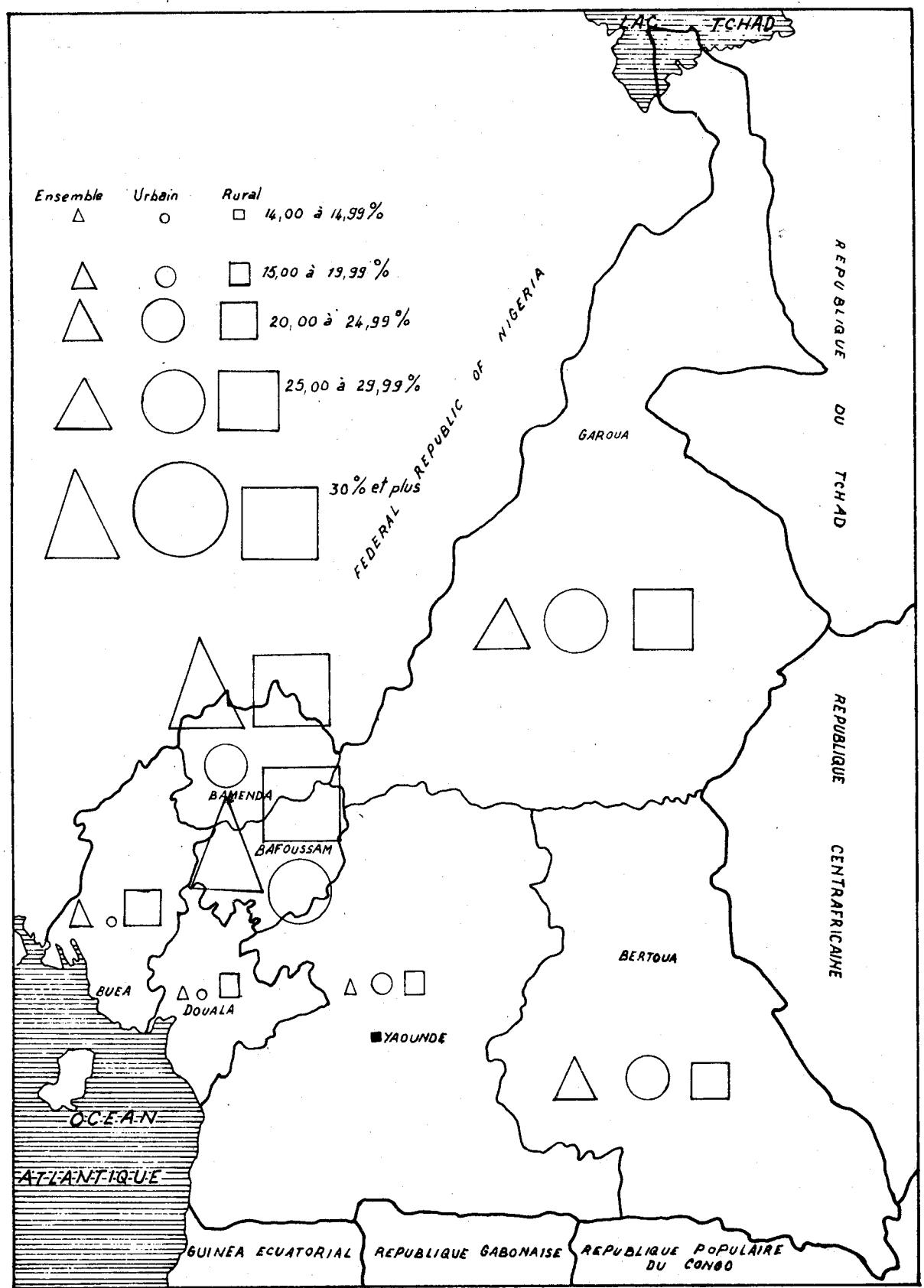
Taux de polygamie

a) Au niveau provincial

Tableau 13 : Taux de polygamie par province.

Age	C.Sud	Est	Littoral	Nord	N.Ouest	Ouest	S.Ouest
15ans & +	15,6	20,7	14,3	26,3	30,1	37,9	19,2
15-19	3,2	5,3	2,1	6,9	9,4	12,1	5,4
20-24	3,9	7,7	2,0	10,0	6,8	9,5	3,1
25-29	6,7	12,7	3,8	15,9	9,1	13,9	6,3
30-34	11,3	18,0	8,1	21,8	16,2	23,2	12,1
35-39	15,9	22,4	13,7	28,1	24,5	32,9	17,1
40-44	18,3	24,6	18,2	30,0	33,8	41,0	21,7
45-49	19,6	25,3	28,4	34,1	37,2	44,7	25,2
50-54	19,7	27,4	21,4	32,0	41,6	48,0	28,8
55-59	19,8	26,0	23,4	35,9	44,4	50,0	31,3
60-64	18,7	26,9	22,2	31,5	44,8	50,5	31,8
65-69	18,8	24,2	24,2	34,1	46,0	54,5	34,5
70 & +	17,0	22,1	18,8	29,4	46,3	49,2	35,2

Graphique N°6 Taux de polygamie selon les provinces et les secteurs de résidence.



Les taux maximum de polygamie s'observent à partir de 50 ans. La province qui regroupe le plus d'hommes polygames est celle de l'Ouest avec un taux de 37,9 % pour l'ensemble de la province et un taux maximum de 54,5 % pour le groupe d'âge 65-69 ans.

Cette forte concentration des polygames à l'Ouest, s'explique par la facilité pour un homme d'entretenir plusieurs femmes : chaque femme a son champ et s'occupe de ses enfants (alimentation, habillement et parfois même scolarisation). Elle trouve également sa raison d'être dans les coutumes en vigueur dans la région : l'importance du nombre d'épouses d'un homme est un signe de richesse. Le même phénomène se retrouve dans le Nord-Ouest.

Tableau 14 : Taux de polygamie par province et en zone urbaine.

Age	C. Sud	Est	Littoral	Nord	N.Ouest	Ouest	S.Ouest
15 ans & +	14,8	20,8	14,1	25,4	24,9	29,1	14,4
15-19	1,4	5,2	2,3	4,8	5,4	9,7	3,8
20-24	2,6	7,4	1,7	6,6	3,9	5,8	1,4
25-29	4,8	11,0	3,5	13,6	5,4	10,6	3,4
30-34	9,9	18,8	8,0	20,1	11,1	20,1	9,5
35-39	16,6	23,5	14,0	27,3	20,5	29,2	13,1
40-44	21,5	27,1	18,8	32,2	28,1	37,5	18,2
45-49	25,5	29,3	21,9	35,6	36,0	39,9	21,5
50-54	25,5	31,6	21,8	33,0	41,4	42,5	23,2
55-59	23,2	26,5	25,7	34,8	41,2	42,8	28,0
60-64	19,6	22,6	23,9	31,4	45,4	41,7	25,3
65-69	18,9	21,2	25,6	32,5	46,0	41,1	28,9
70 & +	18,5	20,0	20,4	26,9	48,6	41,9	25,8

L'évolution en dent de scie du taux de polygamie commence en général entre 45 et 50 ans ; donc aux groupes d'âges où la date de naissance est souvent mal connue ; ce phénomène est très accentué dans le nord. C'est effectivement l'une des provinces où l'on a beaucoup de difficultés pour déterminer l'âge des adultes.

La province du Nord-Ouest est la seule où le taux de polygamie croît avec l'âge sans connaître de chute à la vieillesse. C'est une des provinces les plus traditionnalistes du pays : on y divorce peu, et les hommes, quelque soit leur âge, se marient toujours. (graph. 2)

Tableau 15a : Taux de polygamie par province et en zone rurale

Age	C. Sud	Est	Littoral	Nord	N.Ouest	Ouest	S.Ouest
15 ans & plus	15,9	20,6	15,0	26,5	31,0	40,6	21,6
15-19	3,9	5,4	1,7	7,1	10,1	12,9	6,0
20-24	4,8	7,8	2,3	10,5	7,4	11,2	3,9
25-29	8,6	13,3	5,0	16,3	9,9	15,8	8,1
30-34	12,6	17,8	8,5	22,1	17,4	24,9	13,8
35-39	15,5	22,1	12,5	28,2	25,2	54,4	19,3
40-44	16,8	24,0	16,3	29,7	32,5	44,2	23,5
45-49	17,6	24,4	17,0	33,9	37,4	45,9	26,9
50-54	18,3	26,6	20,6	31,9	41,6	49,2	31,0
55-59	19,3	26,0	20,1	36,1	44,9	51,3	32,5
60-64	18,6	27,4	20,4	31,5	44,7	52,1	33,9
65-69	18,9	24,6	23,0	34,3	46,0	53,3	35,9
70 & +	16,9	22,3	17,6	29,6	46,2	49,9	37,1

Le taux de polygamie, aux jeunes âges (avant 25 ans), est très élevé pour les provinces du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest. La pratique de la polygamie est donc très répandue dans ces trois régions et s'explique par le fait que ces régions sont les plus attachées à la tradition : les fils héritent aussi bien du patrimoine que des femmes du défunt et quelque soit leur âge. Bien souvent, ces femmes n'ont aucun rapport sexuel avec les jeunes héritiers. En analysant la polygamie par province et par zone de résidence, on constate que l'intensité de la polygamie est sensiblement la même aussi bien dans le secteur rural qu'urbain pour les zones où l'agriculture est peu développée ; par contre, dans les provinces à forte concentration de cultivateurs et de planteurs (Ouest, Nord-Ouest), la polygamie est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain.

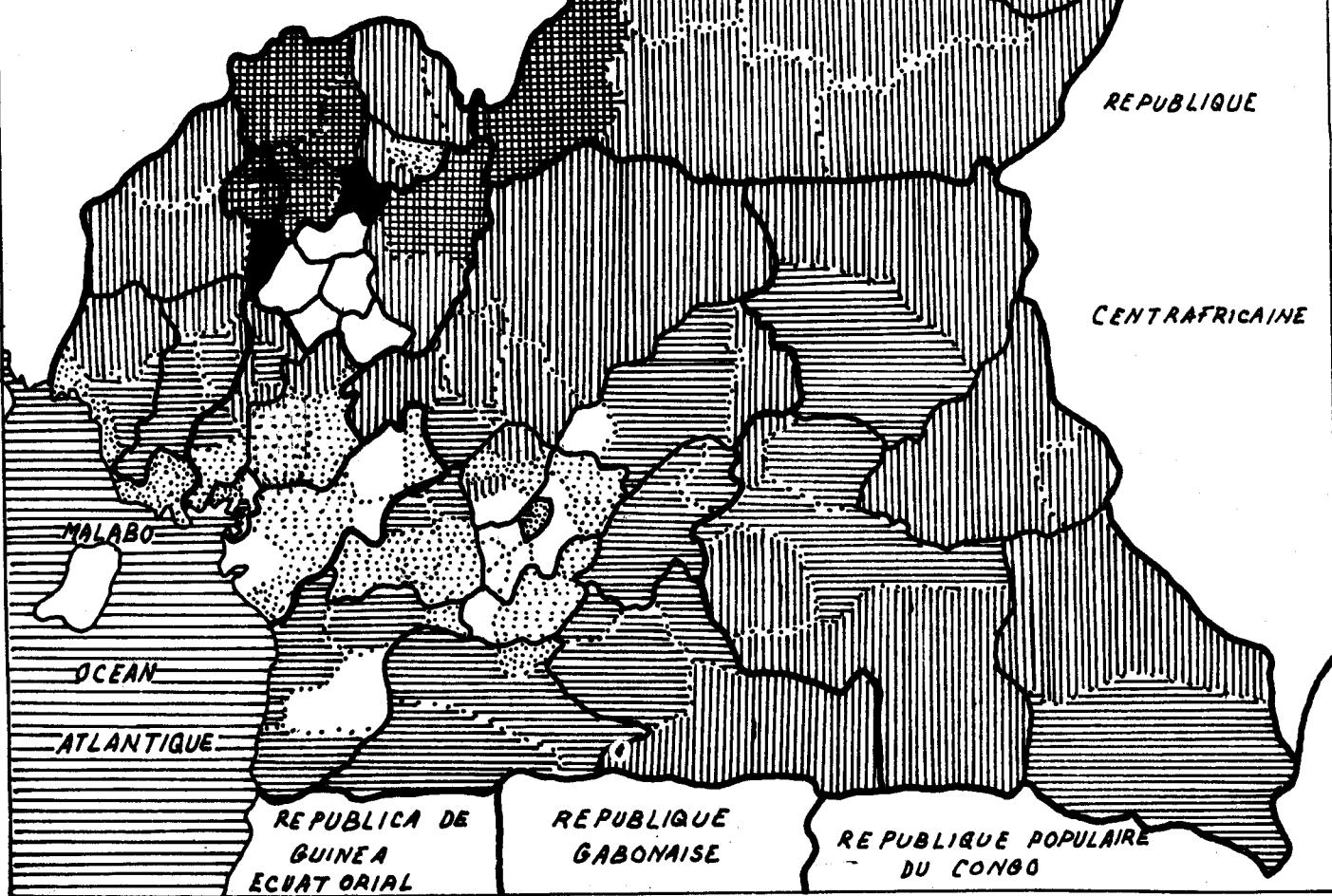
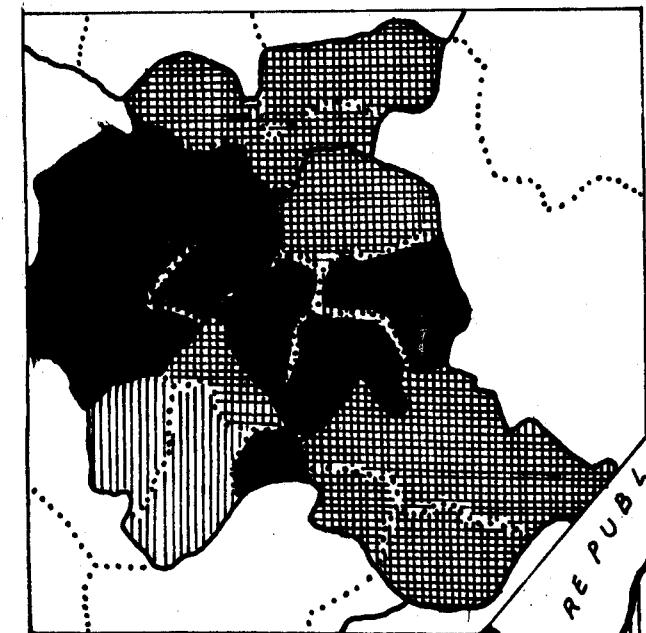
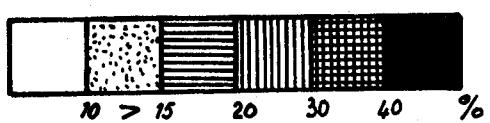
b) Au niveau des départements et des arrondissements

Les taux de polygamie au niveau des arrondissements sont donnés en Annexe 2, ainsi que le nombre de femmes par homme marié polygame.

Tableau 15b : Taux de polygamie et nombre moyen d'épouses par homme polygame, au niveau départemental.

Départements	Taux de polygamie en %	Nbre moyen de fem. par hom.poly.	Départements	Taux de polygamie en %	Nbre moyen de fem. par hom.poly.
Province du C.Sud	15,6	2,34	Province du Nord	26,3	2,40
Dja-et-Lobo	19,0	2,43	Adamaoua	27,7	2,36
Haute-Sanaga	18,2	2,40	Benoué	29,1	2,46
Lékie	16,3	2,29	Diamaré	24,3	2,42
Mbam	21,8	2,41	Logone-et-Chari	15,3	2,21
Mefou	9,9	2,25	Margui-Wandala	27,6	2,36
Mfoundi	12,6	2,27	Mayo-Danay	28,6	2,44
Mtem	17,1	2,38	Province du N.O.	30,1	2,56
Nyong-et-Kellé	15,1	2,33	Bui	21,8	2,66
Nyong-et-Mfoum.	17,4	2,41	Donga-Mantung	23,0	2,32
Nyong-et-So	12,0	2,33	Menchum	35,7	2,65
Océan	14,4	2,26	Mezam	33,2	2,59
			Momo	35,7	2,50
Province de l'Est	20,7	2,32	Province de l'Ouest	37,9	2,74
Boumba-et-Ngoko	21,8	2,33	Bamboutos	40,8	2,73
Haut-Nyong	18,1	2,36	Bamoun	30,9	2,54
Kadey	22,3	2,30	Haut-Nkam	30,5	2,53
Lom-et-Djerem	20,6	2,30	Menoua	44,6	2,86
			Mifi	42,6	2,91
			Nde	34,0	2,58
Province du Lit.	14,3	2,29	Province du S.O.	19,2	2,36
Moungo	20,2	2,35	Fako	11,2	2,18
Nkam	17,3	2,38	Manyu	31,7	2,58
Sanaga-Maritime	10,2	2,22	Meme	18,8	2,29
Wouri	11,6	2,21	Ndian	16,9	2,20

Carte des taux de polygamie selon les arrondissements



Les taux de polygamie varient d'un département à l'autre.

A l'intérieur d'un même département il est disparate d'un arrondissement à l'autre. La carte n° illustre bien cette variation du taux de polygamie.

Le plus fort taux de polygamie enregistré (53,5 %) (1) est observé dans l'arrondissement de Bamendjou, situé dans le département de la Mifi.

Au niveau départemental, la Menoua se distingue avec un taux de 44,6 %.

La polygamie est le plus pratiquée dans la province de l'Ouest. Le nombre moyen d'épouses par homme polygame y est égal à 2,7 femmes ; il atteint 3,1 dans l'arrondissement de Bamendjou.

Contrairement à la province de l'Ouest, le Centre-Sud détient les plus faibles taux de polygamie, bien qu'il vienne en 6e position au niveau des provinces (Mbankomo : 6,2 %, Akono : 7,9 %).

7 départements ont un taux de polygamie inférieur à 15 %, 11 détiennent un taux situé entre 15 et moins de 20 % ; 12 entre 20 et moins de 30 % ; enfin 10 départements seulement ont un taux de polygamie égal ou supérieure à 30 %.

(1) Les taux de polygamie et le nombre moyen d'épouses par homme polygame, au niveau des arrondissements et des départements sont données en Annexe 2.

III HAPITRE II

III) II UPTIALITE : PROPORTION DES CELIBATAIRES
ET AUTRES INDICES CARACTERISTIQUES DE
LA NUPTIALITE

Dans ce chapitre, nous étudierons la nuptialité, c'est-à-dire la fréquence des mariages, dans la population résidente au Cameroun.

Le chapitre comprend une partie théorique (paragraphes 21 et 22) et une présentation des résultats. La partie théorique décrit la méthodologie utilisée pour calculer et analyser certains indices. Le lecteur pourra sauter ces paragraphes s'il le désire.

Le mariage est un évènement renouvelable, puisqu'il peut se répéter plusieurs fois dans la vie d'un être humain, selon le désir de ce dernier. Compte tenu des difficultés rencontrées dans l'analyse démonographique des évènements renouvelables, nous nous bornerons à l'étude des "premiers mariages" ou mariage des célibataires qui est un phénomène non renouvelable. (Une fois que l'on passe de l'Etat de célibataire à celui du marié, on ne peut plus devenir célibataire quoi qu'il arrive : on ne peut devenir que veuf ou divorcé s'il y a rupture d'union ou marié).

Le meilleur outil d'analyse des "premiers mariages" est la "table de nuptialité".

21 Construction des tables de nuptialité du moment

La table de nuptialité est la description probabiliste du mariage en principe au sein d'une génération donnée. Le recensement étant une opération ponctuelle, la table de nuptialité du moment tirée des données du recensement décrit le phénomène au sein d'une génération fictive que synthétiseraient l'histoire matrimoniale de chacune des générations observées au cours du recensement, en l'absence de la mortalité et des migrations.

Elle permet de connaître pour chaque âge exact le nombre des célibataires, et le risque (ou quotient) de se marier entre deux âges successifs. Elle contient les trois séries suivantes :

- C_x : nombre de célibataire à l'âge exact x
- $m(x, x+a) = C_x - C_{x+a}$: les mariages de la table conclus entre les âges exacts x et $x + a$; avec $a = 1$ de 12 à 34 ans pour les femmes et 14 à 34 ans pour les hommes ; à partir de 35 ans, $a = 5$ pour chacun des deux sexes
- $a^n x = \frac{m(x, x+a)}{C_x}$: risque de se marier ou quotient de nuptialité entre les âges exacts x et $x + a$.

La table de nuptialité est caractérisée par son calendrier (distribution des mariages selon l'âge) et son intensité (proportion des individus qui finissent par se marier). L'âge moyen au mariage est un indice synthétique du calendrier.

Les proportions de célibataires selon l'âge et le sexe observées à une date donnée peuvent être assimilées à celles d'une table de nuptialité. La nuptialité n'est pas un phénomène démographique pur : il peut être perturbé par la mortalité et les migrations.

Si la mortalité est le seul facteur perturbateur, on commet une erreur de 10 à 15 % sur la fréquence du célibat définitif (1). Ce qui est peu de chose. Si par contre la population connaît un mouvement migratoire non négligeable, la mobilité différentielle des célibataires qui joue le même rôle que leur mortalité différentielle peut prendre une plus grande ampleur et augmenter la marge d'erreur. Par hypothèse, nous supposons que les migrations sont négligeables. Ceci est une hypothèse acceptable dans l'ensemble du pays.

Nous disposons d'une répartition de la population par année d'âge jusqu'à 34 ans, puis par groupe d'âge quinquenals de 35 ans à 65 et plus.

Le recensement donnant une distribution par âge "révolu" de la population, nous avons assimilé l'âge révolu x à l'âge exact $x + 0,5$ et le groupe quinquenal d'âge révolu $(x, x+a-1)$ à l'âge exact $x + \frac{a}{2}$.

Les proportions des célibataires sont parfois entachées d'erreurs d'observations dues à de mauvaises déclarations ou à de simples variations aléatoires à cause de la faiblesse des effectifs. Elles ont donc été lissées graphiquement par une courbe d'ajustement ; la lecture du graphique fournit les proportions de célibataires de la table de nuptialité aux âges exacts $x, x + 1, \dots$

Les séries sont présentées par années d'âge jusqu'à 34 ans, puis tous les cinq ans à partir de 35 ans.

Nous avons préféré un ajustement graphique à l'interpolation linéaire qui suppose une variation linéaire des proportions des célibataires entre groupes d'âge successifs ; ce qui n'est toujours pas vérifié.

(1) Sources et analyse des données démographiques - troisième partie

III Nuptialité par D TABUTIN et S FAHFEAU P. III - 10.

INED - INSEE - ORSTOM.

22. Caractéristique de tendance centrale : L'âge moyen

au premier mariage : m_1

En supposant que les mariages se répartissent linéairement dans les groupes d'âge, l'âge moyen au premier mariage, m_1 , est calculé à l'aide des formules suivantes :

a) - Pour le sexe féminin,

$$m_1 = \frac{1}{C_{12} - C_{45}} \sum_{x=12}^{34} (x+0,5)m(x, x+1) + 37,5m(35, 39) + 42,5m(40, 44)$$

b) - Pour le sexe masculin

$$m_1 = \frac{1}{C_{14} - C_{60}} \sum_{n=14}^{34} (x + 0,5)m(x, x + 1) + 37,5m(35, 39) + 42,5m(40, 44) + 47,5m(45, 49) + 52,5m(50, 54) + 57,5m(55, 59)$$

Avec $m(x, x + a)$ = mariage de la table de nuptialité survenus entre les anniversaires x et $x + a$

23 - NUPTIALITES DES FEMMES

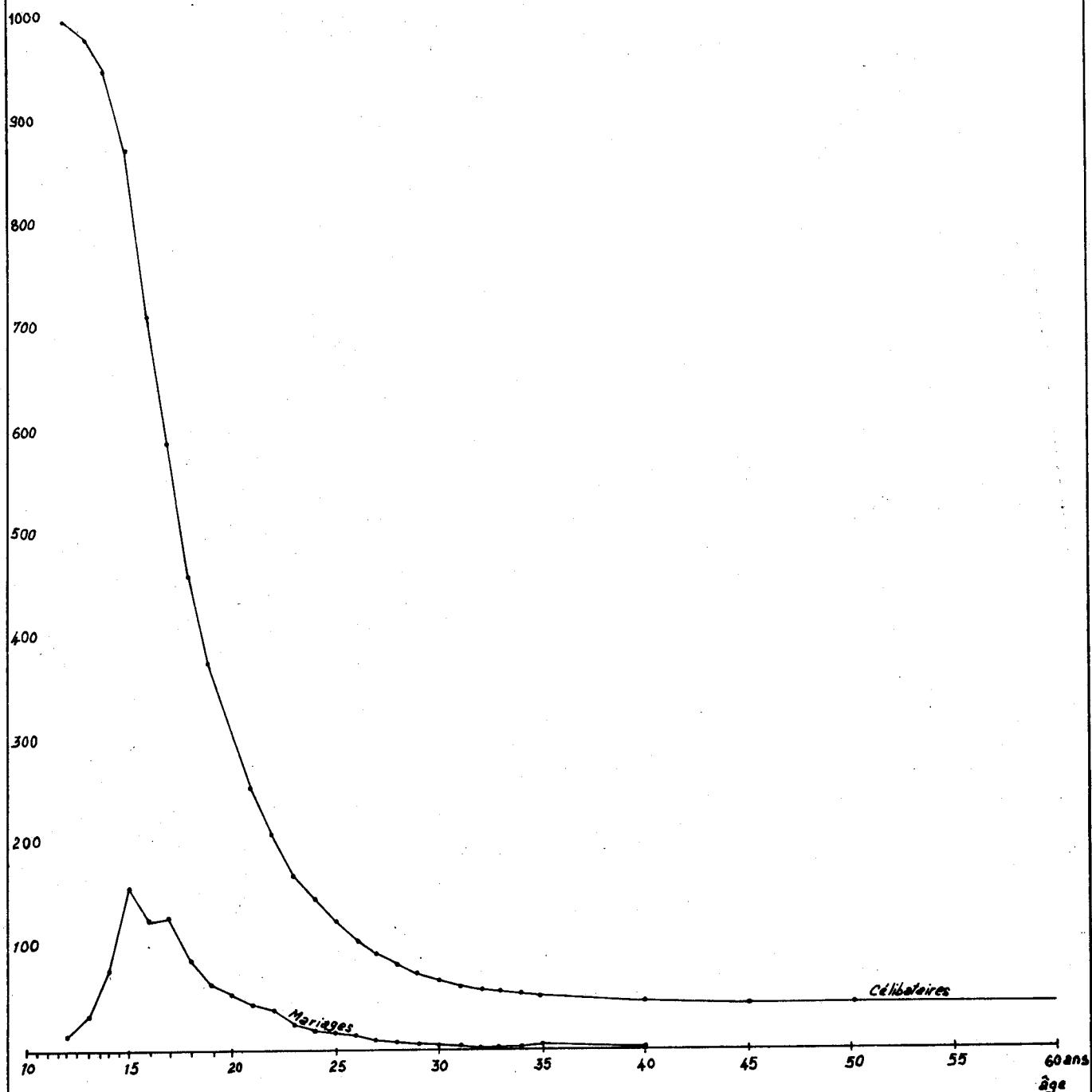
23.1 - Ensemble pays : La série des proportions ajustées par année d'âge entre dans la table en tant que série des célibataires.

Le tableau 16 nous présente la table de nuptialité de la population féminine résidente au Cameroun.

Le graphique n° 7 nous retrace l'évolution de la proportion ajustée des célibataires selon l'âge, ainsi que la série des mariages pour l'ensemble du pays.

Les proportions des célibataires diminuent très rapidement avec l'âge. Cette baisse rapide est plus accentuée entre 14 et 25 ans. Elle passe de 95,3 % à 12,5 %. Cette chute brutale traduit le caractère précoce de la nuptialité Camerounaise ; ce caractère est d'ailleurs commun à la majorité des pays en voie de développement mais plus particulièrement en Afrique. Les mariages de femmes sont beaucoup moins étalés avec l'âge que les mariages d'hommes. Observons les proportions de célibataires femmes à quelques âges exacts.

Graphique n°7 Répartition des célibataires femmes de la table de nuptialité par âge (en %) et répartition des mariages de la table selon l'âge.



Age exact	18	21	25	30	35	45
Proportion des célibataires en % :	45,0	25,5	12,5	6,8	5,2	4,5

Plus de la moitié des femmes sont mariées avant 18 ans ; près de 3 femmes sur 4 le sont avant 21 ans ; un peu plus de 8/10e le sont avant 25 ans. A 35 ans il ne reste que 5,2 % des femmes n'ayant jamais été mariées. Nous constatons que celles qui restent célibataires jusqu'à 45 ans, le demeurent toutes jusqu'à la fin de leur vie. Les probabilités de mariages pour les femmes âgées de 30 ans et plus sont très faibles.

L'âge moyen au premier mariage est égal à 15 ans et l'âge médian à 17,5 ans. A la précocité de la nuptialité féminine s'ajoute une très forte intensité du phénomène : en effet, au delà de 35 ans, l'effectif des femmes célibataires est très faible.

La proportion de célibataires à 45 ans, qui équivaut à la proportion des femmes définitivement célibataires est de 4,5 %. Ceci signifie en d'autres termes que, sur 100 femmes prises à 12 ans, 95,5 % finissent par se marier.

La nuptialité féminine est précoce et très intense au Cameroun ; ces deux tendances lui font jouer un rôle déterminant sur la fécondité, cette dernière étant essentiellement légitime.

La série de mariage croît avec l'âge. Elle connaît une ascension très rapide de 13 à 15 ans ; puis baisse à partir de 16 ans. Cette chute est plus brutale entre 15 et 18 ans. Une évolution en dents de scie est observée entre 15 et 17 ans. Ceci provient surtout d'une mauvaise estimation des âges et d'une attraction pour certains chiffres.

23.2- Variation de la nuptialité selon le secteur de résidence.

Le tableau suivant nous donne les séries des proportions des célibataires femmes selon l'âge et le secteur de résidence.

La nuptialité féminine est très variable selon le secteur de résidence. Ainsi, si nous reprenons les quelques âges exacts retenus précédemment, nous remarquons ceci :

Age exact	Proportion des célibataires en %		
	Cameroun Total	Cameroun Urbain	Cameroun Rural
18	46,0	55,5	41,0
21	25,5	32,5	22,0
25	12,5	17,8	10,0
30	6,8	11,0	5,5
35	5,2	8,3	4,5
45	4,5	7,0	4,0

Graphique n°8 Répartition des célibataires femmes de la table de nuptialité selon l'âge et le secteur de résidence en %

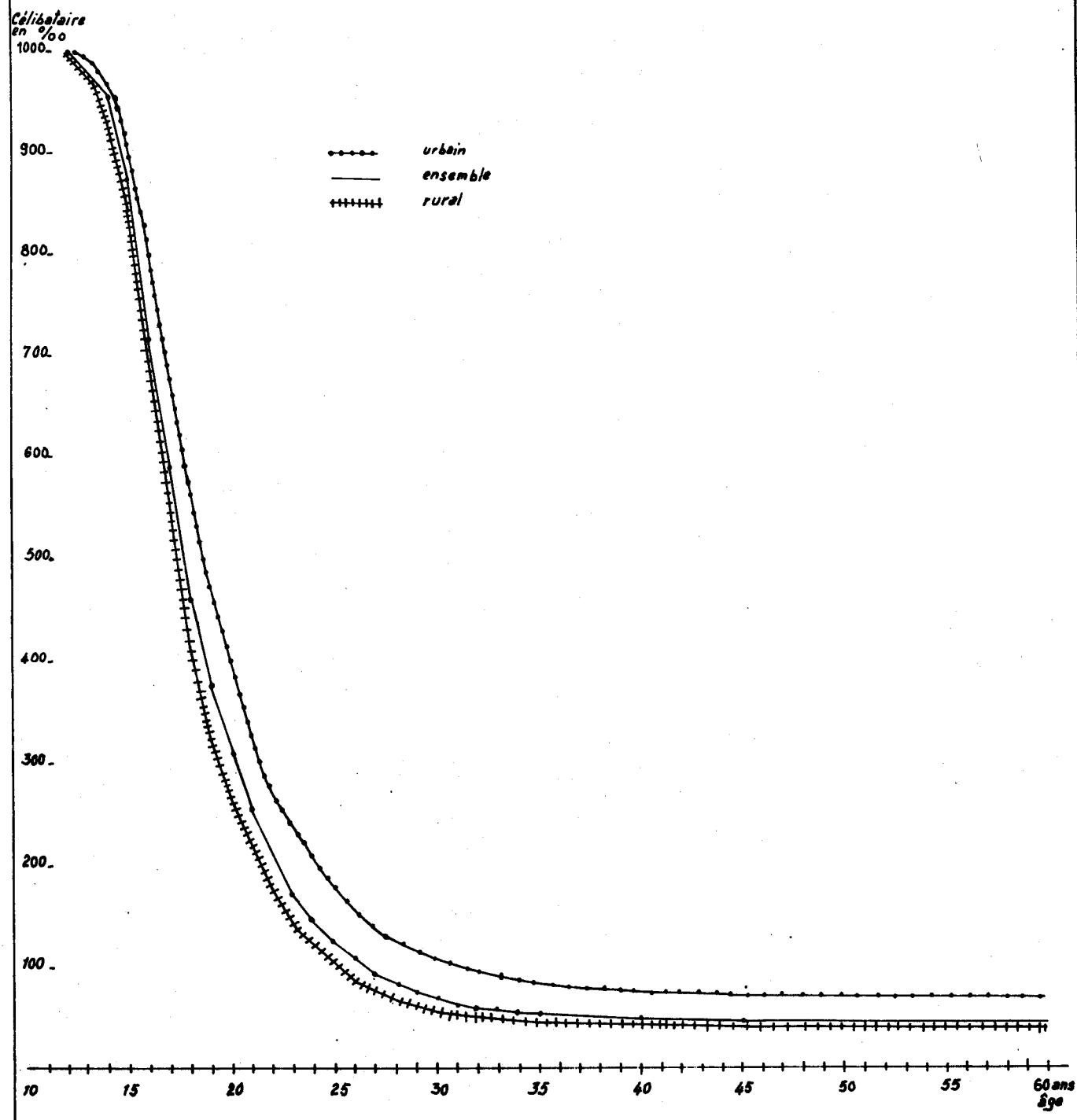


Tableau 16 : Table de nuptialité de la population féminine totale.

Anniversaire x	Proportion des célibataires C_x	Mariage $m(x, x + a)$	Quotient de nuptialité %.
12	1000	15	15,0
13	985	32	32,4
14	953	73	81,8
15	875	160	182,8
16	715	125	174,5
17	590	130	220,3
18	460	85	184,7
19	375	65	173,3
20	310	55	177,4
21	225	45	176,4
22	210	40	190,4
23	170	25	147,0
24	145	20	137,9
25	125	17	136,0
26	108	15	138,8
27	93	10	107,5
28	83	8	96,3
29	75	7	93,3
30	68	6	88,2
31	62	3	48,3
32	59	2	33,8
33	57	3	52,6
34	54	2	37,0
35	52	5	96,1
40	47	2	42,5
45	45	-	-

Tableau 17 : Variation de la série des femmes
célibataires de la table de nuptialité selon
l'âge et le secteur de résidence.

Age exact	Cameroun Entier	Cameroun Urbain	Cameroun Rural
12	1000	1000	1000
13	985	993	983
14	953	960	930
15	875	895	845
16	715	800	700
17	590	670	550
18	460	555	410
19	375	465	320
20	310	390	265
21	255	325	220
22	210	270	175
23	170	240	140
24	145	207	120
25	125	178	100
26	108	155	87
27	93	140	75
28	83	125	67
29	75	115	60
30	69	110	55
31	62	105	52
32	59	95	50
33	57	91	47
34	54	87	46
35	52	83	45
40	47	75	42
45	45	70	40

Bien que l'allure des courbes soit la même, comme le montre le graphique n° 8, le mariage des femmes est plus intense et plus précoce en zone rurale qu'en zone urbaine. Le phénomène s'explique par le fait qu'une scolarisation plus poussée dans les villes, retarde l'âge au premier mariage des filles ; d'autre part, les femmes se sentent plus indépendantes économiquement vis à vis des hommes en zone urbaine ; ceci explique le pourcentage relativement fort du célibat définitif des femmes vivant en ville.

L'âge moyen au premier mariage est de 19,5 ans en zone urbaine, de 18,2 ans en zone rurale et enfin de 18,6 ans pour le Cameroun. L'écart entre la zone urbaine et la zone rurale est de 1,3 ans ce qui est assez faible.

233 - Variation de la nuptialité féminine selon les provinces.

La nuptialité féminine varie d'une province à l'autre. L'âge moyen au premier mariage qui est un indice synthétique du calendrier de la nuptialité diffère d'une province à l'autre.

Tableau 18 : Variation de l'âge moyen des femmes au premier mariage selon les provinces.

Provinces	Total	Urbain	Rural
Ensemble pays	18,64	19,48	18,17
Centre-Sud	21,38	21,62	20,92
Est	18,47	18,72	18,24
Littoral	20,16	20,14	19,85
Nord	15,72	15,91	15,68
Nord-Ouest	20,50	20,56	20,42
Ouest	18,30	19,44	18,09
Sud-Ouest	18,72	18,90	18,45

Dans la province du Centre-Sud, les femmes se marient le plus tardivement (à 21,4 ans). Tandis que au Nord le mariage est beaucoup plus précoce ; ces dernières se marient en moyenne à 15,7 ans. Dans les autres provinces, l'âge moyen au 1er mariage se situe à des niveaux intermédiaires.

Les différents comportements observés s'expliquent par la diversité des coutumes et moeurs présentes au Cameroun d'une part et, d'autre part, par les variations des degrés de scolarisation selon les provinces.

234 - Variation de la nuptialité selon le niveau d'instruction.

L'instruction est un facteur différentiel important de la nuptialité en général, et de la nuptialité féminine en particulier.

Les tableaux 19 et 20 sont assez parlant à cet effet.

Tableau 19 : Proportion des femmes célibataires
à certains âges, selon le niveau
d'instruction (en %.)

Niveau d'instruction	Age	18	21	25	30	35	45
N'ayant jamais été à l'école	220	110	66	44	40	40	
Ecole coranique.....	133	70	43	38	35	35	
Ecole primaire & Maternelle	525	287	172	130	106	88	
Enseignement secondaire et supérieur.....	876	637	375	219	160	160	
Ensemble.....	460	225	125	68	52	47	

Tableau 20 : Proportion des femmes célibataires, vivant en zone urbaine à certains âges, selon le niveau d'instruction (en %).

Niveau d'instruction	Age	18	21	25	30	35	45
N'ayant jamais été à l'école		235	144	95	73	70	70
Ecole coranique.....		120	66	50	42	40	40
Ecole primaire et maternelle		470	257	170	143	125	110
Enseignement secondaire et supérieur.....		880	630	375	217	146	140
Ensemble.....		555	325	178	110	83	70

Tableau 21 : Proportion des femmes célibataires, vivant en zone urbaine à certains âges, selon le niveau d'instruction (en %)

Niveau d'instruction	Age	18	21	25	30	35	45
N'ayant jamais été à l'école		225	105	60	43	38	35
Ecole coranique.....		134	70	40	33	25	25
Ecole primaire et maternelle		560	293	175	117	89	75
Enseignement secondaire et supérieur.....		865	648	380	215	175	175
Ensemble.....		410	220	100	55	45	40

L'instruction, l'école coranique mise à part, retarde énormément le mariage ; et ceci est d'autant plus vrai que le niveau d'instruction est élevé et, qu'on se trouve en zone urbaine plutôt qu'en zone rurale.

A la lecture des tableaux ci-dessus, il ressort également que la nuptialité est d'autant plus importante que le niveau d'instruction est faible.

En effet, la proportion des femmes qui demeurent célibataires pour toute la vie est de 4,0 % pour celles n'ayant jamais été à l'école ; 8,8 % pour celles de niveau primaire ; de 16,0 % pour celles de niveau secondaire et supérieur.

L'école coranique n'a pas les mêmes effets que les autres enseignements sur la nuptialité. En effet, la nuptialité est plus intense et plus précoce chez les femmes ayant suivi l'école coranique, que chez celles n'ayant jamais été à l'école. Ce phénomène s'explique sans doute par le fait que l'école coranique est basée sur la religion musulmane qui préconise le mariage précoce des femmes et n'admet pas le célibat de ces dernières : toutes les femmes y sont destinées au mariage.

235. - Nuptialité et Activité

L'activité économique exerce une influence assez importante sur la nuptialité féminine en zone urbaine. L'âge moyen au premier mariage des femmes actives est de 22,5 ans dans les villes alors qu'il est de 19,5 ans pour toutes les femmes vivant en ville. L'écart enregistré est donc de 3 ans. Cet important écart provient surtout de la scolarisation. En effet, la plupart des femmes actives vivant en ville ont subi une formation : les emplois dans les villes nécessitent souvent un minimum de formation.

- Pour l'ensemble du pays et les zones rurales, l'activité n'a aucun effet sur la nuptialité. L'âge moyen au premier mariage des femmes actives vivant en zone rurale est de 18,10 ans : alors que l'âge moyen au premier mariage de l'ensemble des femmes vivant en zone rurale est de 18,17 ans. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'activité économique est essentiellement agricole en zone rurale et ne nécessite aucun niveau d'instruction : les femmes commencent les travaux champêtres très tôt.

24 - Nuptialité des hommes

La nuptialité des hommes est très différente de celle des femmes.

24.1 - Ensemble du pays : grandes tendances

Le mariage est plus tardif chez les hommes que chez les femmes. En effet, la proportion des célibataires diminue assez lentement.

Tableau 22 : Proportion des hommes célibataires à certains âges.

Age exact	Proportion des célibataires en %
18	96,5
21	85,0
25	57,5
30	26,5
35	17,5
40	13,5
45	10,4
50	10,0
55	8,7
60	8,4
65	8,4

A 21 ans, 85,0 % des hommes sont encore célibataires alors que seules 25,5 % des femmes le demeurent au même âge. Nous constatons que les hommes se marient très tardivement ; le célibat définitif se situe à 60 ans avec un taux de 8,4 %.

La nuptialité masculine est non seulement plus tardive, mais moins intense que celles des femmes.

La série des mariages croît progressivement pour atteindre le maximum à 24 ans (tableau 23). Ensuite elle baisse lentement ; les mariages des hommes sont très étalés dans le temps. Une évolution en dents de scie est observée entre 40 et 55 ans. Ce phénomène est dû probablement à une mauvaise déclaration de l'âge, et, peut-être aussi, de l'Etat Matrimonial.

Tableau 23 : Table de nuptialité de la population masculine totale.

Anniversaire	Célibataires	Mariages	Quotient de Nuptialité en %.
14	1 000	2	2,0
15	998	2	2,0
16	996	12	12,0
17	984	19	19,3
18	965	25	25,9
19	940	40	42,5
20	900	50	55,5
21	850	50	58,8
22	800	60	75,0
23	740	80	108,1
24	660	85	128,8
25	575	83	144,3
26	492	70	142,3
27	422	62	146,9
28	360	53	147,2
29	307	43	136,8
30	265	25	94,3
31	240	23	95,8
32	217	17	78,3
33	200	15	75,0
34	185	10	54,1
35	175	40	228,6
40	135	31	229,6
45	104	4	38,5
50	100	13	130,0
55	87	3	34,5
60	84	-	-
65	84	-	-

L'âge auquel la probabilité de mariage d'un homme est le plus élevé est 28 ans, avec un quotient de nuptialité 147,2 %. L'âge moyen au premier mariage pour les hommes est de 26,66 ans, alors que l'âge médian est 25,40 ans.

24.2 - Variation de la nuptialité masculine selon le secteur de résidence

Tableau 24a : Proportion des célibataires selon le secteur de résidence et à certains âges.

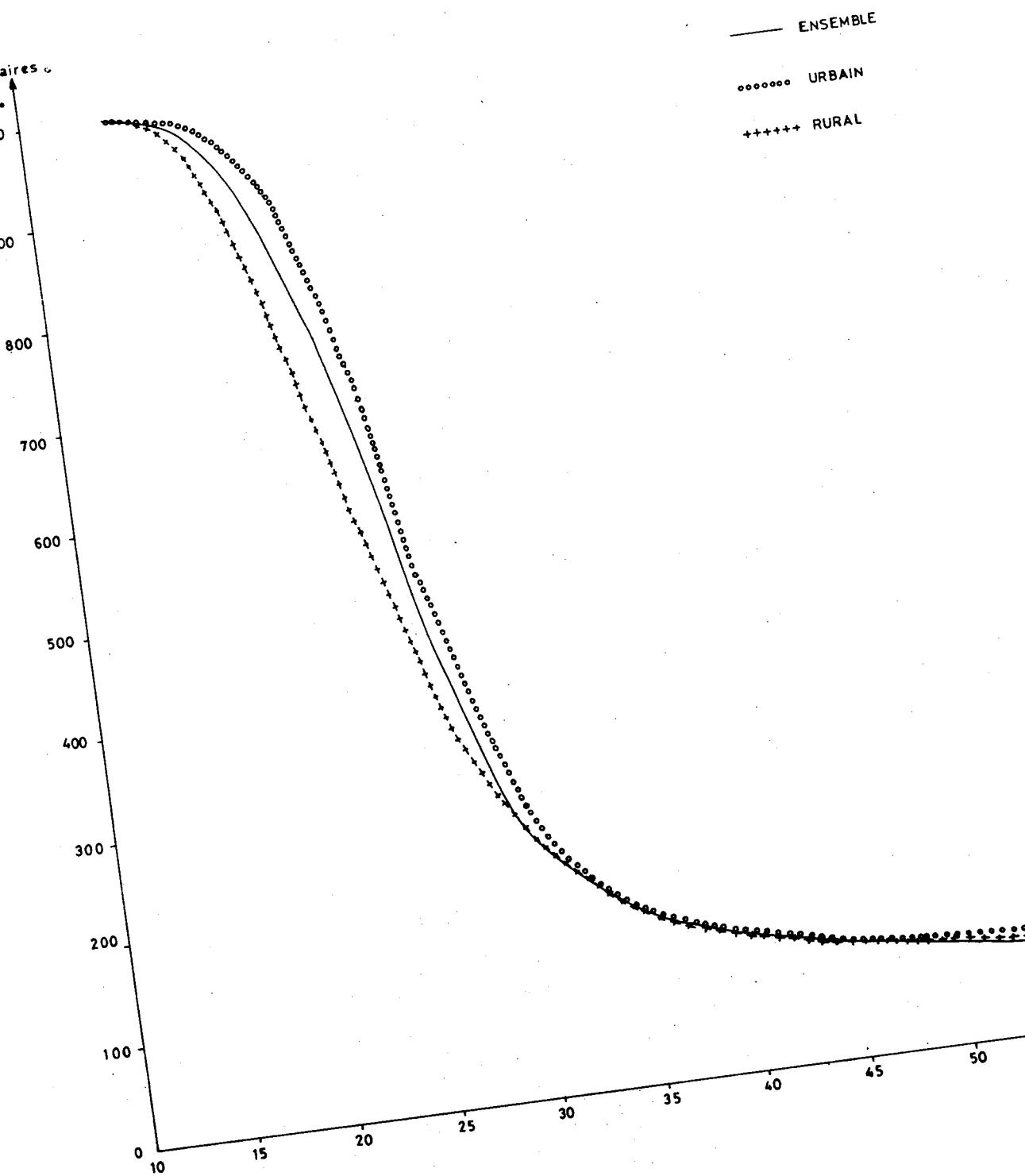
Age exact	Proportion des célibataires en %		
	Cameroun Entier	Cameroun Urbain	Cameroun Rural
18	96,5	99,0	94,5
21	85,0	93,0	77,0
25	57,5	67,0	50,0
30	26,5	30,0	26,7
35	17,5	17,5	17,0
40	13,5	13,7	14,0
45	10,4	11,6	11,2
50	10,0	10,5	8,5
55	8,7	10,0	8,3
60	8,4	9,5	8,3
Age moyen au 1er mariage	26,66 ans	27,43 ans	25,93 ans

Comme pour la nuptialité féminine, l'allure des courbes est la même aussi bien pour le Cameroun Entier que pour le Cameroun Urbain et le Cameroun Rural d'une part ; d'autre part, la proportion des célibataires hommes est plus importante en ville qu'en zone rurale. Ce résultat s'explique de la même façon pour chacun des deux sexes (la polygamie, scolarisation plus poussée en ville, la cherté de la dot).

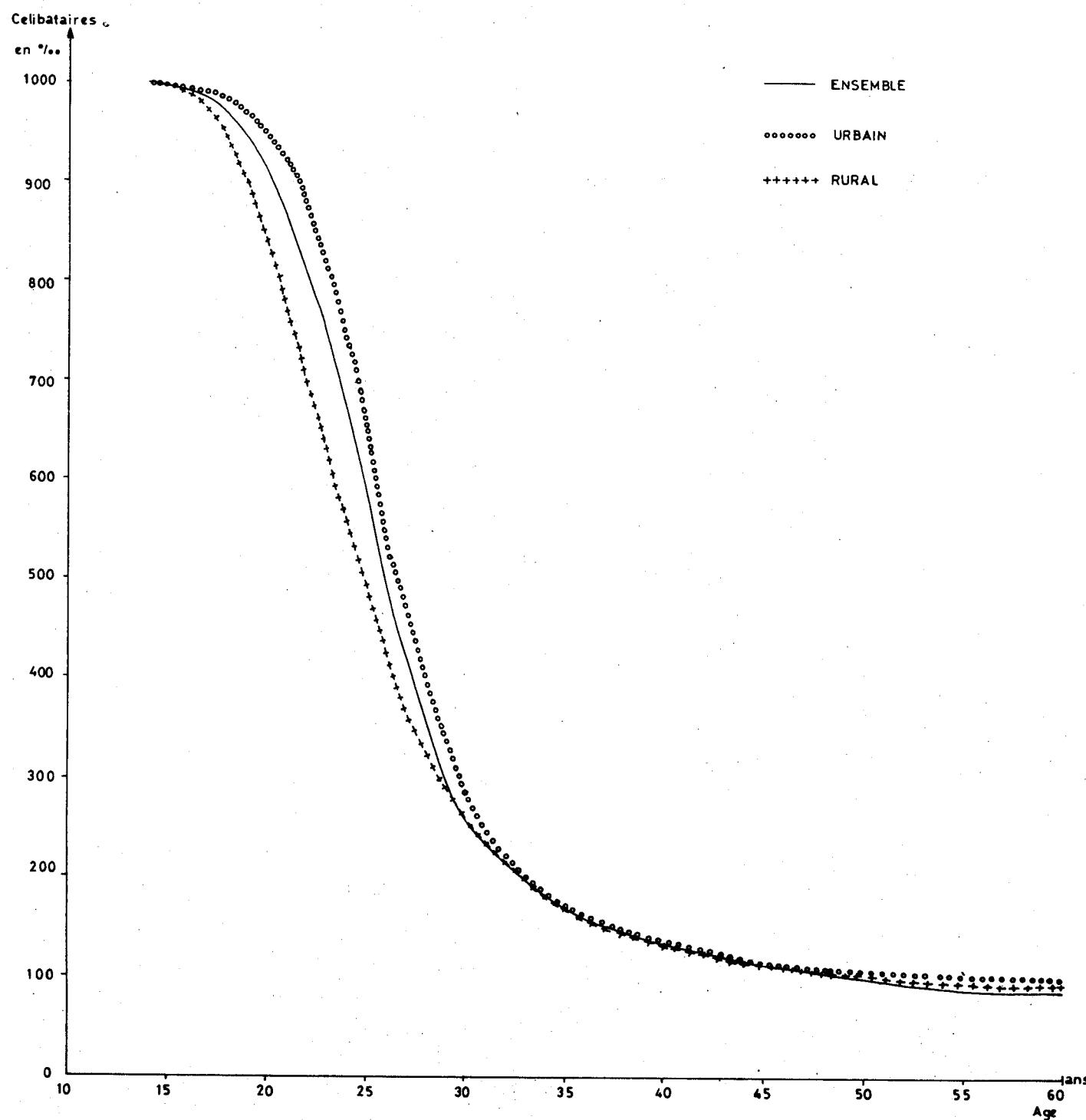
Le célibat définitif est également plus important en ville qu'en campagne. La raison en revient également à la cherté de la dot et à la polygamie.

La raison en revient également à la cherté de la dot, de la vie et des responsabilités familiales qui incombent à l'homme aussi bien dans sa propre famille que dans son ménage éventuel.

GRAPHIQUE N° 9 CELIBATAIRES DE LA TABLE DE NUPTIALITE MASCULINE
SELON L'AGE ET LE SECTEUR DE RESIDENCE



GRAPHIQUE N° 9 CELIBATAIRES DE LA TABLE DE NUPTIALITE MASCLINE
SELON L'AGE ET LE SECTEUR DE RESIDENCE



243 . -Variation de la Nuptialité Masculine selon les provinces

La nuptialité masculine varie d'une province à l'autre. L'âge moyen au premier mariage qui résume le calendrier de la nuptialité est assez parlant à cet effet.

Le tableau 24 nous donne des détails sur cet aspect de la nuptialité masculine au Cameroun.

Tableau 24b : Age moyen des hommes au premier mariage selon les provinces et les secteurs de résidence.

Province	Total	Urbain	Rural
Ensemble pays	26,66	27,43	25,93
Centre-Sud	27,36	27,41	26,64
Est	24,74	25,12	24,33
Littoral	28,07	27,83	29,07
Nord	24,02	25,90	23,62
Nord-Ouest	28,33	27,72	28,43
Ouest	27,41	26,99	27,43
Sud-Ouest	27,15	27,05	27,48

Avec un âge moyen au 1er mariage de 24 ans, la nuptialité masculine est plus précoce, dans les provinces du Nord, que dans les autres provinces ; elle est plus tardive dans la province du Nord-Ouest et du Littoral avec un âge moyen au premier mariage égal à 28,43 ans. La scolarisation comme nous l'avons vu plus haut, entraîne un retard de l'âge au premier mariage. Le Nord et l'Est sont en effet les provinces où la scolarisation est relativement moins poussée. Les coutumes, les religions et les mœurs sont également des facteurs déterminantes de l'âge au premier mariage, et les multiples aspects de la nuptialité au Cameroun, s'expliquent par la mosaïque des ethnies et des coutumes correspondantes.

Généralement, la nuptialité est plus précoce en zone rurale que dans les villes. Cependant, on dénote un phénomène contraire dans les provinces du Sud-Ouest, de l'Ouest du Nord-Ouest et surtout dans le Littoral à cause des migrations des célibataires vers Douala.

Ce phénomène pourrait également s'expliquer par le fait que les hommes résidant dans ces provinces ont pour principe de rechercher d'abord une indépendance socio-économique avant de penser au mariage ; et cette indépendance s'acquiert plus difficilement dans les campagnes que dans les villes. Un travail salarié rapporte plus rapidement de l'argent qu'une exploitation agricole.

244 - Variation de la nuptialité masculine selon le niveau d'instruction

Comme pour les femmes, le comportement des hommes vis à vis de la nuptialité varie selon le niveau d'instruction.

Tableau 25 : Proportion des hommes célibataires, à certains âges selon le niveau d'instruction en %.

Niveau d'instruction \ Age	18	21	25	30	35	40	45	50	55	60
N'ayant jamais été à l'école...	905	720	485	275	190	150	125	105	95	88
Ecole coranique	952	755	475	227	127	95	74	58	48	42
Ecole primaire et maternelle...	970	858	589	295	188	138	109	90	80	70
Enseignement secondaire et sup.	994	928	625	222	107	87	80	80	80	80
Ensemble.....	965	850	575	265	175	135	104	100	87	84

51,5 % des hommes illetrés sont déjà mariés à 25 ans. La courbe (graphique n° 10) diminue progressivement pour atteindre un taux de célibat définitif de 8,8 % à 60 ans. La nuptialité des hommes analphabètes est plus précoce mais moins intense que celle des hommes instruits.

Pour ceux ayant fait une école coranique 52,5 % sont déjà mariés à 25 ans et à 60 ans, on a un taux de célibat définitif égal à 4,2 %.

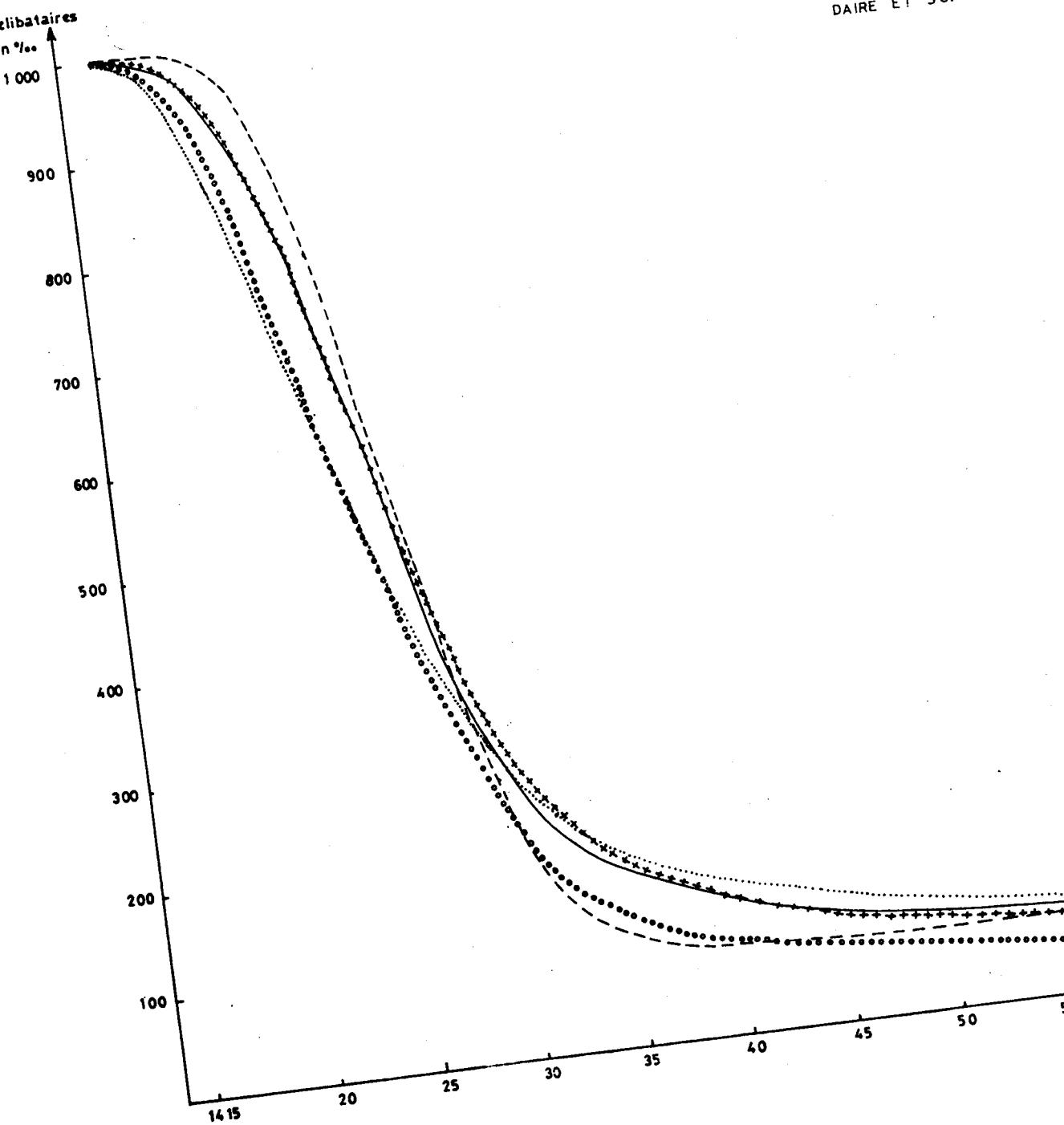
A Pour les autres types d'enseignement, plus la scolarisation est poussée plus le calendrier de nuptialité est tardif et moins intense. En effet le taux de célibat définitif est de 7 % pour le niveau d'instruction maternelle et primaire et de 8 % pour celui de l'enseignement secondaire et supérieur.

La nuptialité est plus intense chez les hommes ayant un niveau d'instruction "Ecole coranique". Ce phénomène s'explique non seulement par

GRAPHIQUE N°10

REPARTITION DES CELIBATAIRES
L'AGE ET LE NIVEAU
HOMMES SELON
D'INSTRUCTION

— ENSEMBLE + N D
..... N'AYANT JAMAIS ETE
A L'ECOLE
ooooooo ECOLE CORANIQUE
+++++ ECOLE MATERNELLE ET
PRIMAIRE
---- ENSEIGNEMENT SECON-
DAIRE ET SUPERIEUR



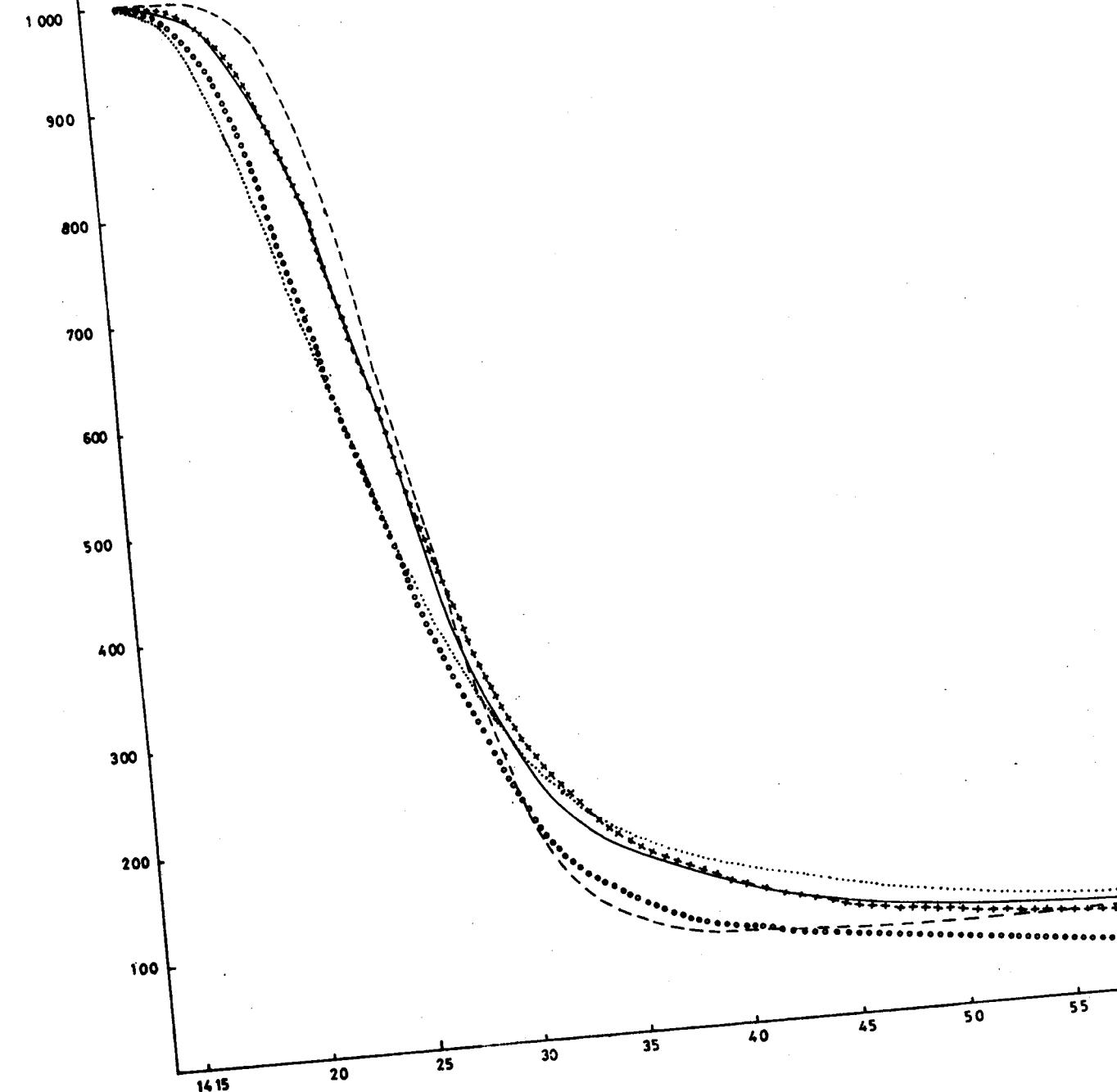
GRAPHIQUE N°10

REPARTITION DES CELIBATAIRES
L'AGE ET LE NIVEAU

HOMMES SELON
D'INSTRUCTION

Celibataires
en %

- ENSEMBLE + N D
- N'AYANT JAMAIS ETE
A L'ECOLE
- ooooooo ECOLE CORANIQUE
- ++++++ ECOLE MATERNELLE ET
PRIMAIRE
- - - - ENSEIGNEMENT SECON-
DAIRE ET SUPERIEUR



la scolarisation relativement moins poussée, mais également par les comportements socio-économiques et culturels de chacune des populations considérées.

245 - Nuptialité masculine et activité

L'activité n'est pas un facteur déterminant de la nuptialité masculine contrairement à la nuptialité féminine.

L'âge moyen au premier mariage des hommes actifs est de 26,16 pour l'ensemble du Cameroun, de 25,38 ans pour la zone rurale et de 27,21 pour la zone urbaine.

Il n'existe pas un écart important entre la population active masculine et la population masculine totale.

La situation est à peu près la même en zone urbaine et rurale.

La principale raison de ce phénomène est vraisemblablement la suivante : les hommes mariés ayant des charges familiales, sont plus pressés de trouver un emploi que les célibataires.

III CONCLUSION GENERALE

I - Etat Matrimonial

- La grande proportion d'hommes célibataires (39,5 %) est due essentiellement :

- à leur âge au mariage plus tardif que celui des femmes
- à la pratique de la dot
- à la chèreté de la vie.

Le célibat est plus intense dans les villes que dans les campagnes pour chacun des deux sexes.

- Le veuvage affecte beaucoup plus les femmes (13,9 %) que les hommes (2,1 %).

Cette situation est due principalement à la surmortalité masculine et à la polygamie.

- Le divorce touche plus les hommes vivant en zone rurale (3,5 %) que ceux résidant en zone urbaine (1,8 %). Le phénomène inverse est observé chez les femmes : 4,5 % des femmes sont divorcées en ville alors que 2,9 % le sont dans les campagnes.

- Monogamie et Polygamie.

La polygamie est encore assez répandue au Cameroun. Elle concerne 23,6 % des hommes mariés. Elle est sensiblement plus pratiquée dans le secteur rural (25,4 %) que dans le secteur urbain (18,6 %). Le nombre moyen d'épouses par homme polygame est de 2,5 femmes. Il varie d'une province à l'autre.

Cette situation s'explique surtout par l'attachement de nos campagnes à la tradition.

II - La Nuptialité

La nuptialité féminine est précoce et très intense contrairement à celle des hommes.

A 21 ans par exemple, 75,5 % des femmes sont déjà mariés ; alors qu'au même âge seuls 15,0 % des hommes le sont.

Sur 100 femmes prises à 12 ans 95,5 % finissent par se marier ; alors que sur 100 hommes pris à 14 ans, seuls 91,6 % se marient au cours de leur vie.

L'âge moyen au premier mariage des femmes se situe à 18,6 ans, alors qu'il est égal à 26,7 ans pour les hommes.

La nuptialité varie non seulement avec le sexe, mais également avec le secteur de résidence et les provinces.

- L'instruction retarde l'âge au premier mariage./-

ANNEXE 1 : STRUCTURE PAR SEXE ET
AGE DE L'ETAT MATRIMONIAL

Tableau 26 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

Etat Matrimonial Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
15 ans et plus	24,0	61,0	10,0	5,0	100
15 - 19	63,0	36,2	0,1	0,7	100
20 - 24	27,1	70,3	0,5	2,1	100
25 - 29	14,0	80,1	1,5	4,4	100
30 - 34	9,8	80,0	4,0	6,2	100
35 - 39	8,0	76,7	8,2	7,1	100
40 - 44	7,4	69,9	14,5	8,2	100
45 - 49	7,1	60,3	24,5	8,1	100
50 - 54	7,7	49,5	33,8	9,0	100
55 - 59	7,4	36,8	48,5	7,3	100
60 - 64	8,9	27,3	54,8	9,0	100
65 ans et plus	10,4	14,4	68,4	6,8	100

Tableau 27 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

Etat Matrimonial Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
15 ans et plus	13,1	68,8	15,2	2,9	100
15 - 19	50,2	48,6	0,3	0,9	100
20 - 24	16,1	81,3	0,8	1,8	100
25 - 29	7,3	88,7	1,7	2,3	100
30 - 34	4,8	88,6	3,8	2,8	100
35 - 39	4,1	84,9	7,8	3,2	100
40 - 44	3,8	79,0	13,3	3,9	100
45 - 49	3,5	70,9	21,6	4,0	100
50 - 54	3,8	60,6	30,7	4,9	100
55 - 59	3,6	50,8	41,6	4,0	100
60 - 64	4,8	38,6	50,9	5,7	100
65 ans et plus	5,9	21,4	68,0	4,7	100

Tableau 28 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU CENTRE-SUD

Etat Matrimonial Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
15 ans et plus	22,7	57,2	17,3	2,8	100
15 - 19	75,8	23,8	0,1	0,3	100
20 - 24	36,1	62,3	0,5	1,1	100
25 - 29	17,7	78,3	1,4	2,6	100
30 - 34	10,7	82,1	3,2	4,0	100
35 - 39	7,7	80,9	6,8	4,6	100
40 - 44	6,5	77,1	11,8	4,6	100
45 - 49	5,4	70,1	20,0	4,5	100
50 - 54	4,9	61,1	29,9	4,1	100
55 - 59	4,3	50,9	41,3	3,5	100
60 - 64	4,4	38,1	54,3	3,2	100
65 ans et plus	5,0	19,4	73,3	2,3	100

Tableau 29 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

Etat Matrimonial Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
15 ans et plus	34,1	54,6	7,9	3,4	100
15 - 19	75,7	24,1	-	0,2	100
20 - 24	38,1	60,7	0,3	0,9	100
25 - 29	21,6	74,6	1,0	2,8	100
30 - 34	15,0	76,7	2,9	5,4	100
35 - 39	11,4	75,3	6,1	7,2	100
40 - 44	10,4	69,8	11,9	7,9	100
45 - 49	9,9	60,0	21,7	8,4	100
50 - 54	9,9	47,9	33,9	8,3	100
55 - 59	9,6	34,6	48,7	7,1	100
60 - 64	8,7	26,1	60,0	5,2	100
65 ans et plus	8,8	13,8	74,1	3,3	100

Tableau 30 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU CENTRE-SUD

Etat Matrimo-nial Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et séparées		Total
				Divorcées	séparées	
15 ans et plus	18,1	58,3	21,0	2,6	0,2	100
15 - 19	75,9	23,7	0,2	0,2	100	
20 - 24	34,2	63,8	0,7	1,3	100	
25 - 29	14,6	81,2	1,7	2,5	100	
30 - 34	8,3	85,1	3,4	3,2	100	
35 - 39	6,3	83,0	7,1	3,6	100	
40 - 44	5,5	79,0	11,7	3,8	100	
45 - 49	4,6	71,9	19,7	3,8	100	
50 - 54	4,2	63,0	29,3	3,5	100	
55 - 59	3,7	52,8	40,3	3,2	100	
60 - 64	3,9	39,4	53,7	3,8	100	
65 ans et plus	4,7	19,9	73,2	2,2	100	

Tableau 31 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

Etat Matrimo-nial Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et séparées		Total
				Divorcées	séparées	
15 ans et plus	14,4	73,1	10,1	2,4	0,5	100
15 - 19	54,3	45,0	0,2	1,3	100	
20 - 24	16,2	82,1	0,4	2,2	100	
25 - 29	7,2	89,5	1,1	2,7	100	
30 - 34	4,7	90,5	2,1	2,6	100	
35 - 39	3,4	90,3	3,7	3,4	100	
40 - 44	3,3	85,9	7,4	3,3	100	
45 - 49	3,4	80,6	12,7	3,6	100	
50 - 54	3,7	72,4	20,3	4,3	100	
55 - 59	3,9	62,3	29,5	4,4	100	
60 - 64	5,9	46,1	44,4	3,6	100	
65 ans et plus	7,4	28,0	60,9	3,7	100	

Tableau 32 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)
PROVINCE DE L'EST

Etat Matrimonial \ Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et séparées	Total
15 ans et plus	19,8	69,7	7,3	3,2	100
15 - 19	57,0	42,4	0,2	0,4	100
20 - 24	19,7	78,6	0,5	1,2	100
25 - 29	10,1	85,7	1,0	3,2	100
30 - 34	7,0	86,7	2,5	3,8	100
35 - 39	4,7	86,4	3,8	5,1	100
40 - 44	5,2	79,2	9,2	6,4	100
45 - 49	4,8	74,7	14,8	5,7	100
50 - 54	6,4	62,0	25,2	6,4	100
55 - 59	5,6	50,5	36,1	7,8	100
60 - 64	6,6	34,7	51,0	7,7	100
65 ans et plus	8,8	21,5	65,7	4,0	100

Tableau 33 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)
PROVINCE DE L'EST

Etat Matrimonial \ Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et séparées	Total
15 ans et plus	13,1	73,9	10,8	2,2	100
15 - 19	53,4	45,8	0,2	0,6	100
20 - 24	15,0	83,3	0,4	1,3	100
25 - 29	6,4	90,6	1,1	1,9	100
30 - 34	4,1	91,5	2,1	2,3	100
35 - 39	3,1	91,2	3,7	2,0	100
40 - 44	3,0	87,1	7,0	2,9	100
45 - 49	3,2	81,5	12,3	3,0	100
50 - 54	3,4	73,7	19,7	3,2	100
55 - 59	3,7	63,7	28,7	3,9	100
60 - 64	5,8	47,4	43,7	3,1	100
65 ans et plus	7,3	28,7	60,4	3,6	100

Tableau 34 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU LITTORAL

Etat Matrimonial	Age	PROVINCE DU LITTORAL			Total
		Célibataires	Mariées	Veuves	
15 ans et plus		23,8	56,6	15,8	3,8
15 - 19		67,3	32,3	0,1	0,3
20 - 24		28,2	69,6	0,7	1,5
25 - 29		15,6	78,1	2,3	4,0
30 - 34		11,1	77,1	5,6	6,2
35 - 39		8,7	72,9	11,7	6,7
40 - 44		7,8	64,5	20,5	7,2
45 - 49		6,8	55,5	31,2	6,5
50 - 54		6,7	43,8	43,8	5,7
55 - 59		6,2	33,6	55,8	4,4
60 - 64		7,4	21,6	67,8	3,2
65 ans et plus		9,5	10,8	77,9	1,8

Tableau 35 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

Etat Matrimonial	Age	PROVINCE DU LITTORAL			Total
		Célibataires	Mariées	Veuves	
15 ans et plus		26,6	57,3	12,1	4,0
15 - 19		67,6	32,0	0,1	0,3
20 - 24		29,2	68,8	0,6	1,4
25 - 29		16,2	77,7	2,0	4,1
30 - 34		11,7	76,7	5,0	6,6
35 - 39		9,3	72,5	10,8	7,4
40 - 44		8,5	64,2	19,1	8,2
45 - 49		7,9	54,1	30,1	7,9
50 - 54		8,3	41,8	42,7	7,2
55 - 59		7,6	30,7	56,4	5,3
60 - 64		9,3	17,9	68,6	4,2
65 ans et plus		12,1	8,7	76,9	2,3

Tableau 36 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU LITTORAL

Etat Matrimonial	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
Age					
15 ans et plus	16,8	54,8	25,1	3,3	100
15 - 19	65,6	33,6	0,3	0,5	100
20 - 24	23,9	72,9	1,2	2,0	100
25 - 29	13,1	79,6	3,7	3,6	100
30 - 34	9,2	78,4	7,6	4,8	100
35 - 39	7,1	74,0	14,0	4,9	100
40 - 44	6,2	65,1	23,4	5,3	100
45 - 49	5,2	57,4	32,8	4,6	100
50 - 54	4,6	46,3	45,2	3,9	100
55 - 59	4,7	36,7	55,3	3,3	100
60 - 64	5,7	25,1	67,0	2,2	100
65 ans et plus	7,3	12,7	78,7	1,3	100

Tableau 37 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU NORD

Etat Matrimonial	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
Age					
15 ans et plus	6,4	78,4	10,8	4,4	100
15 - 19	22,1	75,8	0,3	1,8	100
20 - 24	4,3	92,7	0,7	2,3	100
25 - 29	2,7	93,9	1,1	2,3	100
30 - 34	2,4	91,9	2,8	2,9	100
34 - 39	2,4	89,3	4,7	3,6	100
40 - 44	2,9	81,9	9,8	5,4	100
45 - 49	3,1	74,7	15,5	6,7	100
50 - 54	4,5	60,6	26,0	8,9	100
55 - 59	4,9	51,8	33,3	10,0	100
60 - 64	6,3	38,1	43,9	11,7	100
65 ans plus	7,8	20,1	61,3	10,8	100

Tableau 38 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU NORD

Etat Matrimonial Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Total	
				Divorcées et séparées	
15 ans et plus	9,7	73,5	8,2	8,6	100
15 - 19	24,6	72,2	6,1	3,1	100
20 - 24	8,3	85,8	0,4	5,5	100
25 - 29	5,6	87,4	0,9	6,1	100
30 - 34	5,1	85,4	2,2	7,3	100
35 - 39	4,5	83,0	3,6	8,9	100
40 - 44	5,6	75,6	7,2	11,6	100
45 - 49	6,4	68,6	10,7	14,3	100
50 - 54	8,2	56,1	19,4	16,3	100
55 - 59	9,2	42,4	30,3	18,1	100
60 - 64	10,8	33,2	36,7	19,3	100
65 ans et plus	12,2	14,7	57,0	16,1	100

Tableau 39 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

Etat Matrimonial Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Total	
				Divorcées et séparées	
15 ans et plus	5,9	79,2	11,2	3,7	100
15 - 19	21,7	76,4	0,3	1,6	100
20 - 24	3,5	94,0	0,7	1,8	100
25 - 29	2,1	95,0	1,1	1,8	100
30 - 34	2,0	92,9	2,8	2,3	100
35 - 39	2,0	90,5	4,9	2,6	100
40 - 44	2,6	82,8	10,2	4,4	100
45 - 49	2,6	75,7	16,2	5,5	100
50 - 54	4,0	61,3	26,3	7,8	100
55 - 59	4,3	53,3	33,6	8,8	100
60 - 64	5,7	5,7	38,9	10,5	100
65 ans et plus	7,2	20,9	61,9	10,0	100

Tableau 40 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

		PROVINCE DU NORD-OUEST				
Etat Matrimonial	Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
15 ans et +						
15 - 19	24,9	61,1	10,4		3,0	100
20 - 24	73,1	26,0	0,2		0,7	100
25 - 29	33,9	63,1	0,7		2,3	100
30 - 34	15,9	79,2	1,8		3,1	100
35 - 39	9,5	83,1	3,8		3,6	100
40 - 44	6,8	81,9	7,0		4,3	100
45 - 49	5,6	76,9	12,9		4,3	100
50 - 54	5,4	69,6	20,5		4,5	100
55 - 59	5,6	59,5	30,2		4,7	100
60 - 64	5,8	49,5	40,3		4,4	100
65 ans et plus	6,0	42,6	47,0		4,4	100
	7,1	27,5	61,9		3,5	100

Tableau 41 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

		PROVINCE DU NORD-OUEST				
Etat Matrimonial	Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
15 ans et plus						
15 - 19	28,4	59,4	8,3		3,9	100
20 - 24	74,2	25,0	0,2		0,7	100
25 - 29	33,8	62,4	0,8		3,0	100
30 - 34	16,7	76,8	1,5		5,0	100
35 - 39	9,2	82,4	3,6		4,8	100
40 - 44	7,8	79,5	6,5		6,2	100
45 - 49	6,9	75,4	12,5		5,2	100
50 - 54	7,1	67,8	20,0		5,1	100
55 - 59	7,2	58,3	28,2		6,3	100
60 - 64	7,0	47,3	38,6		7,1	100
65 ans et plus	8,1	38,6	47,2		6,1	100
	8,6	26,7			4,7	100

Tableau 42 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

		PROVINCE DU NORD-OUEST				
Etat Matrimonial	Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
	15 ans et plus	24,3	62,1	10,7	2,9	100
	15 - 19	72,9	26,2	0,2	0,7	100
	20 - 24	33,9	63,2	0,7	2,2	100
	25 - 29	15,8	79,6	1,8	2,8	100
	30 - 34	9,5	83,2	3,9	3,4	100
	35 - 39	6,6	82,2	7,1	4,1	100
	40 - 44	5,8	77,1	13,0	4,1	100
	45 - 49	5,1	69,8	20,6	4,5	100
	50 - 54	5,5	59,7	30,4	4,4	100
	55 - 59	5,7	49,8	40,4	4,1	100
	60 - 64	5,8	43,1	46,9	4,2	100
	65 ans et plus	6,9	27,6	62,2	3,3	100

Tableau 43 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

		PROVINCE DE L'OUEST				
Etat Matrimonial	Age	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
	15 ans et plus	12,2	66,6	19,4	1,8	100
	15 - 19	55,4	43,6	0,2	0,8	100
	20 - 24	12,8	84,2	1,1	1,9	100
	25 - 29	5,7	88,4	3,0	2,7	100
	30 - 34	3,6	87,2	6,4	2,8	100
	35 - 39	2,8	82,9	11,9	2,4	100
	40 - 44	2,2	76,2	19,3	2,3	100
	45 - 49	1,9	67,9	28,1	2,1	100
	50 - 54	1,8	57,6	38,9	1,7	100
	55 - 59	1,6	47,3	49,8	1,3	100
	60 - 64	2,6	36,3	59,9	1,2	100
	65 ans et plus	4,1	22,1	73,1	0,7	100

Tableau 44 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DE L'OUEST

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
15 ans et plus		20,8	62,7	13,9	2,6	100
15 - 19		64,0	35,5	0,2	0,3	100
20 - 24		20,4	77,0	0,7	1,9	100
25 - 29		9,4	84,4	2,5	3,7	100
30 - 34		6,1	82,9	6,2	4,8	100
35 - 39		5,2	79,1	11,3	4,4	100
40 - 44		4,2	72,9	18,7	4,2	100
45 - 49		3,0	63,9	29,5	3,6	100
50 - 54		3,2	53,2	40,8	2,8	100
55 - 59		3,0	41,9	52,8	2,3	100
60 - 64		4,9	26,5	67,1	1,5	100
65 ans et plus		5,9	17,1	76,3	0,7	100

Tableau 45 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
15 ans et plus		10,1	67,5	20,8	1,6	100
15 - 19		52,0	46,9	0,3	0,8	100
20 - 24		9,9	86,9	1,4	1,8	100
25 - 29		4,5	90,0	3,2	2,3	100
30 - 34		2,9	88,4	6,4	2,3	100
35 - 39		2,3	83,7	12,1	1,9	100
40 - 44		1,8	76,8	19,5	1,9	100
45 - 49		1,7	68,5	27,9	1,9	100
50 - 54		1,5	58,4	38,6	1,5	100
55 - 59		1,5	48,0	49,3	1,2	100
60 - 64		2,3	37,6	58,9	1,2	100
65 ans et plus		3,8	22,8	72,7	0,7	100

Tableau 46 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU SUD-OUEST

Age \ Etat Matrimonial	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
15 ans et plus	19,3	64,5	12,2	4,0	100
15 - 19	56,9	42,0	0,2	0,9	100
20 - 24	21,8	74,7	0,9	2,6	100
25 - 29	10,5	83,2	2,4	3,9	100
30 - 34	7,1	81,7	6,0	5,2	100
35 - 39	5,8	77,3	11,1	5,8	100
40 - 44	5,4	68,1	20,0	6,5	100
45 - 49	5,4	58,3	29,4	6,9	100
50 - 54	6,0	46,0	41,0	6,1	100
55 - 59	6,2	35,7	52,1	6,0	100
60 - 64	6,1	29,3	59,6	5,0	100
65 ans et plus	8,1	17,9	70,8	3,2	100

Tableau 47 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU SUD-OUEST

Age \ Etat Matrimonial	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées et Séparées	Total
15 ans et plus	21,9	63,9	9,3	4,9	100
15 - 19	58,5	40,6	0,2	0,7	100
20 - 24	22,6	73,9	0,7	2,8	100
25 - 29	11,2	81,6	2,2	5,0	100
30 - 34	7,7	79,0	5,7	7,6	100
35 - 39	6,3	75,0	10,6	8,1	100
40 - 44	5,4	66,5	18,9	9,2	100
45 - 49	6,3	55,3	29,6	8,8	100
50 - 54	6,8	42,8	42,0	8,4	100
55 - 59	8,7	35,3	49,0	7,0	100
60 - 64	7,9	27,9	58,3	5,9	100
65 ans et plus	10,1	15,5	69,8	4,6	100

Tableau 48 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU SUD - OUEST

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	Mariées	Divorcées et Séparées		Total
				Veuves	Divorcées et Séparées	
15 ans et plus		18,2	64,8	13,4	3,6	100
15 - 19		56,1	42,6	0,3	1,0	100
20 - 24		21,4	75,1	1,0	2,5	100
25 - 29		10,2	83,9	2,5	3,4	100
30 - 34		6,9	82,8	6,1	4,2	100
35 - 39		5,6	78,1	11,4	4,9	100
40 - 44		5,4	63,7	20,4	5,5	100
45 - 49		5,1	59,2	29,3	6,4	100
50 - 54		5,8	48,1	40,7	5,4	100
55 - 59		5,5	35,8	53,0	5,7	100
60 - 64		5,7	29,7	60,0	4,6	100
65 ans et plus		7,7	18,4	71,0	2,9	100

Tableau 49 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

REPUBLIQUE UNITE DU CAMEROUN

Etat Matrimonial	Célibataires	H.mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
15 ans et plus	50,7	37,8	6,4	1,5	0,7	8,6	1,1	1,8	100
15 - 19	98,9	1,0	-	-	-	-	-	0,1	100
20 - 24	85,2	13,9	0,5	-	-	0,5	0,1	0,3	100
25 - 29	48,3	47,2	3,0	0,3	-	3,3	0,2	1,0	100
30 - 34	23,5	65,0	7,8	1,1	0,2	9,1	0,4	2,0	100
35 - 39	15,8	65,5	12,2	2,3	0,6	15,1	0,9	2,7	100
40 - 44	12,8	62,7	15,1	3,6	1,2	19,9	1,3	3,3	100
45 - 49	11,2	60,0	16,5	4,5	1,9	22,9	2,2	3,7	100
50 - 54	10,5	58,4	15,4	5,4	2,6	23,4	3,2	4,5	100
55 - 59	9,7	55,9	16,1	5,1	3,1	24,3	5,2	4,9	100
60 - 64	9,4	56,3	14,1	5,2	3,4	22,7	6,5	5,1	100
65 ans et plus	10,2	51,0	13,0	4,7	3,6	21,3	11,8	5,7	100

Tableau 50 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

REPUBLIQUE UNITE DU CAMEROUN

Etat Matrimonial	Célibataires	H.mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
15 ans et plus	34,3	44,8	10,8	2,9	1,5	15,2	2,5	3,2	100
15 - 19	96,0	3,4	0,2	0,1	-	0,3	0,1	0,2	100
20 - 24	69,3	26,8	2,2	0,2	0,2	2,6	0,2	1,1	100
25 - 29	37,7	51,7	6,8	0,9	0,2	7,9	0,4	2,3	100
30 - 34	21,5	60,1	11,6	2,1	0,6	14,3	0,8	3,3	100
35 - 39	15,6	60,1	15,1	3,2	1,2	19,5	1,2	3,6	100
40 - 44	12,5	59,1	16,4	4,2	1,8	22,4	1,8	4,2	100
45 - 49	10,9	57,1	17,4	5,1	2,6	25,1	2,6	4,3	100
50 - 54	9,1	55,4	17,6	5,4	3,1	26,1	3,7	4,7	100
55 - 59	8,3	54,7	17,4	6,3	3,9	27,6	5,0	4,4	100
60 - 64	7,6	55,6	16,4	5,4	3,5	25,3	6,6	4,9	100
65 ans et plus	7,3	51,7	15,2	5,5	3,9	24,6	4,8	11,6	100

Tableau 51 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU CENTRE-SUD

Etat Matrimonial	Célibataires	H.mariés à 1 femme	H.mariés à 2 femmes	H.mariés à 3 femmes	H.mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
15 ans et plus	42,4	44,0	6,3	1,3	0,5	8,1	2,7	2,8	100
15 - 19	98,7	1,2	-	-	-	-	-	0,1	100
20 - 24	81,2	17,7	0,7	-	-	0,7	0,1	0,3	100
25 - 29	46,0	49,0	3,3	0,2	0,1	3,6	0,2	1,2	100
30 - 34	25,2	63,8	7,1	0,9	0,1	8,1	0,5	2,4	100
35 - 39	19,6	63,8	10,1	1,6	0,4	12,10	1,0	3,5	100
40 - 44	16,5	63,1	11,3	2,3	0,7	14,2	1,7	4,5	100
45 - 49	15,0	61,6	11,2	2,7	1,1	15,10	2,9	5,4	100
50 - 54	13,8	61,1	11,0	2,9	1,2	15,1	4,2	5,8	100
55 - 59	11,5	61,3	11,0	2,8	1,4	15,2	6,5	5,5	100
60 - 64	10,5	61,4	10,0	2,7	1,4	14,1	8,4	5,6	100
65 ans et plus	9,9	57,3	8,6	2,4	1,4	12,4	15,4	5,0	100

Tableau 52 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU CENTRE-SUD

Etat Matrimonial	Célibataires	H.mariés à 1 femme	H.mariés à 2 femmes	H.mariés à 3 femmes	H.mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
15 ans et plus	56,1	35,6	4,8	1,0	0,4	6,2	0,9	1,2	100
15 - 19	99,3	0,7	-	-	-	-	-	-	100
20 - 24	87,6	11,9	0,3	0,1	-	0,4	-	0,1	100
25 - 29	51,9	45,2	2,1	0,2	-	2,3	0,1	0,5	100
30 - 34	24,3	66,6	6,5	0,7	0,1	7,3	0,4	1,4	100
35 - 39	16,7	67,1	11,2	1,8	0,5	13,5	0,7	2,0	100
40 - 44	13,4	64,9	13,9	3,0	0,8	17,7	1,3	2,7	100
45 - 49	12,6	61,0	15,1	4,1	1,7	20,9	1,8	3,7	100
50 - 54	12,3	59,5	13,8	4,7	1,8	20,3	3,4	4,5	100
55 - 59	12,0	59,1	12,8	2,8	2,2	17,8	6,3	4,8	100
60 - 64	12,2	60,9	9,1	3,9	1,8	14,8	6,9	5,2	100
65 ans et plus	12,7	53,6	7,9	2,1	2,3	12,2	15,6	5,8	100

Tableau 53 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU CENTRE-SUD

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	H. mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
15 ans et plus	34,2	49,0	7,1	1,5	0,6	9,2	3,3	3,8	100	
15 - 19	98,2	1,6	0,1	-	-	0,1	0,1	-	100	
20 - 24	71,3	26,7	1,3	0,1	-	1,4	0,1	0,5	100	
25 - 29	38,5	54,1	4,8	0,3	-	5,1	0,3	2,0	100	
30 - 34	26,0	61,3	7,6	1,1	0,1	8,8	0,7	3,2	100	
35 - 39	21,4	61,8	9,5	1,4	0,4	11,3	1,2	4,3	100	
40 - 44	17,8	62,4	10,0	2,0	0,7	12,7	1,9	5,2	100	
45 - 49	15,8	61,8	10,0	2,3	0,9	13,2	3,2	6,0	100	
50 - 54	14,1	61,5	10,3	2,5	1,0	13,8	4,4	6,2	100	
55 - 59	11,4	61,6	10,7	2,8	1,3	14,8	6,6	5,6	100	
60 - 64	10,3	61,5	10,1	2,6	1,4	14,1	8,5	5,6	100	
65 ans et plus	9,7	57,6	8,6	2,4	1,4	12,4	15,4	4,9	100	

Tableau 54 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DE L'EST

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	H. mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
15 ans et plus	32,5	49,9	10,1	2,2	0,7	13,0	2,4	2,2	100	
15 - 19	94,9	4,7	0,2	-	-	0,2	0,1	0,1	100	
20 - 24	57,0	38,7	3,0	0,2	0,1	3,3	0,2	0,8	100	
25 - 29	27,6	61,1	7,9	0,9	0,1	8,9	0,5	1,9	100	
30 - 34	17,7	64,7	12,2	1,7	0,3	14,2	0,9	2,5	100	
35 - 39	13,4	63,9	14,7	3,1	0,6	18,4	1,3	3,0	100	
40 - 44	10,6	63,3	15,9	3,6	1,2	20,7	2,0	3,4	100	
45 - 49	9,4	63,1	15,7	4,2	1,5	21,4	2,9	3,2	100	
50 - 54	7,9	61,8	17,0	4,6	1,7	23,3	3,9	3,1	100	
55 - 59	6,6	62,2	15,6	4,5	1,8	21,9	5,6	3,7	100	
60 - 64	6,1	60,6	15,7	4,6	2,0	22,3	7,9	3,1	100	
65 ans et plus	7,3	57,2	12,4	3,7	1,6	17,1	4,9	3,8	100	

Tableau 55 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DE L'EST

Age	Etat matrimonial	Célibataires	H. mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total	Poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
			40,4	44,5	8,8	2,2	0,8				
15 ans et plus			40,4	44,5	8,8	2,2	0,8	11,8	1,5	1,8	100
15 - 19		96,9	2,8	0,2	-	-	0,2	-	-	0,1	100
20 - 24		67,2	29,7	2,2	0,2	-	2,4	0,3	0,5	1,0	100
25 - 29		33,1	58,4	6,6	0,5	-	7,1	0,2	1,2	2,0	100
30 - 34		20,7	62,2	12,2	1,9	0,4	14,5	0,6	2,0	2,2	100
35 - 39		14,4	62,7	14,8	3,5	0,9	19,2	1,5	2,2	2,2	100
40 - 44		10,7	61,1	15,8	5,1	1,7	22,6	1,5	4,1	4,1	100
45 - 49		9,9	59,6	17,0	5,7	2,0	24,7	2,4	3,4	3,4	100
50 - 54		9,8	57,6	16,9	6,9	2,8	26,6	3,2	2,8	2,8	100
55 - 59		8,1	60,0	15,2	3,0	3,4	21,6	5,8	4,5	4,5	100
60 - 64		9,4	59,6	11,5	3,9	2,1	17,5	8,9	4,6	4,6	100
65 ans et plus		10,1	57,0	10,4	2,6	1,8	32,8	12,6	5,5	5,5	100

Tableau 56 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DE L'EST

Age	Etat matrimonial	Célibataires	H. mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total	Poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
			30,4	51,3	10,4	2,2	0,8				
15 ans et plus		94,3	5,3	0,3	-	-	0,3	-	-	0,1	100
15 - 19		53,7	41,6	3,3	0,2	-	3,5	0,2	1,0	1,0	100
20 - 24		25,7	62,0	8,3	1,0	0,2	9,5	0,7	2,1	2,1	100
25 - 29		16,8	65,4	12,2	1,7	0,3	14,2	0,9	2,7	2,7	100
30 - 34		13,1	64,2	14,7	3,0	0,5	18,2	1,3	3,2	3,2	100
35 - 39		10,8	63,9	15,9	3,2	1,1	20,2	2,0	3,1	3,1	100
40 - 44		9,2	63,9	15,4	3,8	1,4	20,6	3,1	3,2	3,2	100
45 - 49		7,5	62,7	17,1	4,1	1,5	22,7	4,0	3,1	3,1	100
50 - 54		6,3	62,5	15,8	4,7	1,5	22,0	5,6	3,6	3,6	100
55 - 59		5,7	60,7	16,2	4,7	2,0	22,9	7,8	2,9	2,9	100
60 - 64		7,0	57,3	12,6	3,3	1,5	17,4	3,6	14,7	14,7	100

Tableau 57 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU LITTORAL

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	H. mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
			0,3	0,9	-	-	6,5			
15 ans et plus		50,3	39,4	5,3	-	-	-			100
15 - 19		99,2	0,7	-	-	-	-	0,1	-	100
20 - 24		87,3	12,3	0,2	-	-	0,2	0,1	0,1	100
25 - 29		51,3	46,1	1,7	0,1	-	1,8	0,2	0,6	100
30 - 34		27,3	65,0	5,2	0,4	-	5,67	0,5	1,6	100
35 - 39		20,4	65,2	8,8	1,2	0,3	10,4	1,1	2,9	100
40 - 44		16,7	63,8	11,9	1,9	0,4	14,2	1,8	3,5	100
45 - 49		15,3	61,5	12,6	2,6	0,6	15,8	3,0	4,4	100
50 - 54		13,1	60,4	12,2	3,2	1,0	16,4	4,7	5,4	100
55 - 59		12,6	57,3	12,8	3,4	1,4	17,6	6,7	5,8	100
60 - 64		11,4	57,2	11,4	3,2	1,7	16,3	10,0	5,1	100
65 ans et plus		12,2	51,7	9,6	3,0	1,7	14,2	16,2	5,6	100

Tableau 58 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU LITTORAL

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	H. mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
			0,3	0,9	-	-	6,2			
15 ans et plus		52,9	33,0	5,0	-	-	-	0,1	-	100
15 - 19		99,4	0,5	-	-	-	-	0,1	-	100
20 - 24		88,1	11,5	0,2	-	-	0,2	0,1	0,1	100
25 - 29		51,2	46,4	1,6	0,1	-	1,7	0,2	0,5	100
30 - 34		25,2	67,1	6,4	0,4	-	5,9	0,4	1,4	100
35 - 39		17,5	67,8	9,6	1,3	0,2	11,1	1,0	2,6	100
40 - 44		14,1	65,8	12,9	2,0	0,4	15,3	1,5	3,3	100
45 - 49		12,7	62,9	14,1	2,8	0,7	17,6	2,7	4,1	100
50 - 54		11,0	62,5	12,8	3,6	1,0	17,4	3,9	5,2	100
55 - 59		11,0	57,4	14,5	3,8	1,5	19,8	6,1	5,7	100
60 - 64		10,0	57,9	12,8	3,4	2,3	18,2	8,5	5,4	100
65 ans et plus		11,9	51,3	9,8	3,6	2,2	15,6	15,3	5,9	100

Tableau 59 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU LITTORAL

Etat Matrimonial	Célibataires	H. mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
15 ans et plus	41,8	43,6	6,0	1,3	0,5	7,8	3,7	3,1	100
15 - 19	98,6	1,3	-	-	-	-	0,1	-	100
20 - 24	82,0	17,2	0,4	-	-	0,4	0,1	0,3	100
25 - 29	51,9	44,6	2,1	0,5	-	2,3	0,2	1,0	100
30 - 34	35,3	56,5	4,6	0,5	0,2	5,3	0,8	2,1	100
35 - 39	28,7	58,1	7,1	1,0	0,3	8,4	1,3	3,5	100
40 - 44	23,3	58,7	9,5	1,5	0,4	11,4	2,6	4,0	100
45 - 49	20,6	58,6	9,4	2,1	0,5	12,0	3,7	5,1	100
50 - 54	16,9	56,8	11,2	2,6	0,9	14,7	6,0	5,6	100
55 - 59	14,8	57,2	10,6	2,7	1,0	14,3	7,8	5,9	100
60 - 64	12,0	56,4	10,4	3,0	1,0	14,4	11,4	4,9	100
65 ans et plus	12,5	52,0	9,5	2,4	1,3	13,1	17,0	5,3	100

Tableau 60 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU NORD

Etat Matrimonial	Célibataires	H. mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
15 ans et plus	52,5	32,3	8,5	2,2	0,8	11,5	1,3	2,4	100
15 - 19	92,5	6,4	0,4	0,1	-	0,5	0,1	0,5	100
20 - 24	59,8	34,0	3,4	0,3	0,1	3,8	0,3	2,1	100
25 - 29	30,5	55,2	8,9	1,3	0,3	10,5	0,1	3,7	100
30 - 34	16,5	61,3	13,8	2,6	0,7	17,1	0,8	4,3	100
35 - 39	9,6	61,3	18,2	4,3	1,4	23,9	1,0	4,2	100
40 - 44	7,9	60,3	18,9	5,1	1,9	25,9	1,5	4,4	100
45 - 49	5,8	58,1	20,9	6,3	2,9	30,1	1,9	4,1	100
50 - 54	5,8	58,8	19,2	5,8	2,7	27,7	3,0	4,7	100
55 - 59	4,5	56,4	21,1	7,3	3,3	31,7	3,0	4,4	100
60 - 64	5,2	58,1	18,6	5,6	2,5	26,7	4,8	5,2	100
65 ans et plus	5,2	55,2	16,7	5,3	2,4	24,4	9,3	5,8	100

Tableau 61 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU NORD

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	H. mariés	H. mariés	H. mariés	H. mariés	Total	Veufs	Divorcés et séparés	Total
			à 1 femme	à 2 femmes	à 3 femmes	à 4 femmes et plus	poly.			
15 ans et plus										
15 - 19	57,9	29,2	6,9	2,1	0,8	9,8	0,7	2,4	0,3	100
20 - 24	96,6	2,9	0,2	-	-	0,2	0,1	0,3	1,5	100
25 - 29	71,8	24,8	1,6	0,1	-	1,7	0,2	1,5	3,3	100
30 - 34	40,8	48,1	6,6	0,8	0,1	7,5	0,3	4,6	4,6	100
35 - 39	22,4	57,9	11,5	2,6	0,5	14,6	0,5	5,0	5,0	100
40 - 44	13,7	58,6	16,1	4,6	1,3	22,0	0,7	4,6	4,6	100
45 - 49	10,9	36,7	18,2	6,4	2,3	26,9	0,9	4,6	4,6	100
50 - 54	8,1	55,7	20,7	7,1	3,7	30,9	1,2	4,1	4,1	100
55 - 59	8,9	56,7	17,6	7,0	3,3	27,9	1,7	4,8	4,8	100
60 - 64	6,3	56,4	18,9	7,4	3,8	30,1	2,8	4,4	4,4	100
65 ans et plus	7,5	57,2	16,4	6,4	3,4	26,2	3,4	5,7	5,7	100
	7,8	56,0	14,8	4,9	2,7	22,4	7,6	6,2	6,2	100

Tableau 62 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU NORD

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	H. mariés	H. mariés	H. mariés	H. mariés	Total	Veufs	Divorcés et séparés	Total
			à 1 femme	à 2 femmes	à 3 femmes	à 4 femmes et plus	poly.			
15 ans et plus										
15 - 19	26,7	49,7	13,3	3,3	1,3	17,9	2,1	3,6	0,6	100
20 - 24	91,6	7,1	0,5	0,1	-	0,6	0,1	0,6	2,3	100
25 - 29	56,8	36,3	3,8	0,4	-	4,2	0,4	3,3	3,3	100
30 - 34	29,2	56,8	9,4	1,4	0,3	11,1	0,6	4,0	4,0	100
35 - 39	15,5	62,0	14,3	2,6	0,7	17,6	0,9	4,0	4,0	100
40 - 44	7,4	61,8	18,7	4,2	1,2	24,3	1,1	4,0	4,0	100
45 - 49	5,3	60,9	19,0	4,9	1,9	25,8	1,6	4,3	4,3	100
50 - 54	5,3	58,5	21,1	6,1	2,8	30,0	2,0	4,2	4,2	100
55 - 59	4,2	59,1	19,4	5,8	2,6	27,8	3,1	4,7	4,7	100
60 - 64	4,9	56,4	21,4	7,3	3,2	31,9	3,1	4,4	4,4	100
65 ans et plus	4,9	58,2	18,9	5,5	2,4	26,8	4,9	5,2	5,2	100
	55,2	16,9	16,9	5,3	2,5	24,6	5,7	9,5	9,5	100

Tableau 63 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU NORD-OUEST

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	H.mariés		H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total	Veuufs	Divorcés et séparés	Total
			1 femme	2 femmes						
15 ans et plus		70,8	19,1	5,5	2,2	1,0	8,7	0,7	0,7	100
15 - 19		99,0	0,8	0,06	0,02	0,02	0,1	0,04	0,06	100
20 - 24		87,1	11,5	0,7	0,1	-	0,8	0,2	0,4	100
25 - 29		54,2	40,6	3,5	0,4	0,1	4,0	0,3	0,9	100
30 - 34		28,3	58,1	9,3	1,5	0,4	11,2	0,6	1,8	100
35 - 39		16,5	60,7	15,4	3,0	1,3	19,7	1,0	2,1	100
40 - 44		12,0	57,4	19,4	5,2	2,1	26,7	1,5	2,4	100
45 - 49		9,1	54,2	22,1	6,6	3,4	32,1	1,9	2,7	100
50 - 54		8,3	50,1	22,8	7,9	5,1	35,8	2,9	2,9	100
55 - 59		7,3	48,0	22,8	9,1	6,5	38,4	3,2	3,1	100
60 - 64		7,9	46,2	21,4	9,5	6,6	37,5	5,1	3,3	100
65 ans et plus		7,1	43,0	20,0	9,0	8,0	37,0	9,0	3,9	100

Tableau 64 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU NORD-OUEST

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	H.mariés		H.mariés à 3 femmes	H.mariés à 4 femmes et plus	Total	Veuufs	Divorcés et séparés	Total
			1 femme	2 femmes						
15 ans et plus		71,8	20,2	4,5	-	0,9	6,8	0,6	0,7	100
15 - 19		99,3	0,6	-	-	-	-	0,1	-	100
20 - 24		89,0	10,3	0,4	-	-	0,4	-	0,3	100
25 - 29		51,2	45,4	2,2	0,3	0,1	3,5	0,2	0,6	100
30 - 34		22,3	67,6	7,6	0,7	0,2	8,5	0,4	1,2	100
35 - 39		12,7	67,5	14,1	2,6	0,7	17,4	0,8	1,6	100
40 - 44		9,5	62,9	17,7	4,9	2,0	24,6	0,8	2,2	100
45 - 49		8,5	56,0	21,9	6,9	2,7	31,5	1,6	2,4	100
50 - 54		7,2	50,7	20,9	8,5	6,4	35,8	3,1	3,2	100
55 - 59		7,1	50,9	19,5	8,5	7,7	35,7	3,6	2,7	100
60 - 64		8,0	45,9	19,8	10,1	8,3	38,2	4,7	3,2	100
65 ans et plus		8,6	42,3	19,0	8,6	9,0	17,6	7,5	4,7	100

Tableau 65 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU NORD-OUEST

Etat Matrimonial	Célibataires	H.mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H.mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
15 ans et plus	47,3	34,1	10,3	3,1	2,0	15,4	1,6	1,6	100
15 - 19	98,9	0,9	0,1	-	-	0,1	-	0,1	100
20 - 24	86,7	11,8	0,8	0,1	-	0,9	0,2	0,4	100
25 - 29	54,8	39,6	3,7	0,5	0,1	4,3	0,3	1,0	100
30 - 34	29,6	56,0	9,7	1,7	0,5	11,9	0,7	1,8	100
35 - 39	17,2	59,4	15,6	3,1	1,4	20,1	1,0	2,3	100
40 - 44	12,3	56,4	19,8	5,2	2,1	27,1	1,6	2,4	100
45 - 49	9,2	53,9	22,1	6,5	3,6	32,2	2,0	2,7	100
50 - 54	8,4	50,0	23,1	7,8	4,9	35,8	2,9	2,9	100
55 - 59	7,3	47,6	23,3	9,2	6,3	38,8	3,1	3,2	100
60 - 64	7,9	46,3	21,6	9,5	6,3	37,4	5,2	3,2	100
65 ans et plus	7,0	43,1	20,1	9,0	7,9	37,0	9,1	3,8	100

Tableau 66 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DE L'OUEST

Etat Matrimonial	Célibataires	H.mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H.mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Veufs	Divorcés et séparés	Total
15 ans et plus	40,7	34,5	12,4	4,8	3,9	21,1	2,4	1,3	100
15 - 19	98,7	1,1	0,1	-	-	0,1	0,1	-	100
20 - 24	79,5	18,2	1,4	0,3	0,2	1,9	0,2	0,2	100
25 - 29	41,4	49,4	6,5	1,0	0,5	8,0	0,4	0,8	100
30 - 34	22,3	58,0	13,6	2,7	1,3	17,6	0,7	1,4	100
35 - 39	17,6	53,2	18,2	5,3	2,6	26,1	1,3	1,8	100
40 - 44	14,4	48,0	21,1	7,4	4,8	33,3	1,8	2,5	100
45 - 49	11,4	46,4	22,4	8,7	6,3	37,4	2,8	2,0	100
50 - 54	9,5	43,9	22,3	9,9	8,3	40,5	3,6	2,5	100
55 - 59	7,6	42,6	22,1	10,8	9,8	42,7	4,9	2,2	100
60 - 64	7,7	41,2	21,1	10,1	11,0	42,2	6,4	2,5	100
65 ans et plus	8,3	38,9	18,1	10,7	10,7	39,5	11,1	2,2	100

Tableau 67 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DE L'OUEST

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	H. mariés			H. mariés à 4 femmes et plus	Total	Veufs	Divorcés et séparés	Total
			à 1 femme	à 2 femmes	à 3 femmes					
15 ans et plus		52,3	32,3	8,8	2,8	1,6	13,2	1,3	0,9	100
15 - 19		99,2	0,7	0,1	-	0,1	-	-	-	100
20 - 24		84,3	14,5	0,8	0,1	0,9	0,1	0,2	0,5	100
25 - 29		40,2	52,7	5,4	0,7	0,2	6,3	0,3	0,5	100
30 - 34		16,7	65,4	13,4	2,4	0,7	16,5	0,5	0,9	100
35 - 39		13,2	59,9	18,4	4,9	1,4	24,7	0,7	1,5	100
40 - 44		11,1	53,2	21,3	7,1	3,5	31,9	1,7	2,1	100
45 - 49		8,9	52,3	22,5	7,6	4,6	34,7	2,6	1,5	100
50 - 54		8,6	49,3	20,3	9,2	7,2	36,6	3,2	2,2	100
55 - 59		7,0	49,0	21,1	8,8	6,8	36,7	5,1	2,2	100
60 - 64		7,2	48,4	19,3	8,0	7,4	34,7	7,6	2,1	100
65 ans et plus		9,9	43,5	16,6	7,8	6,5	30,8	13,4	2,3	100

Tableau 68 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DE L'OUEST

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	H. mariés			H. mariés à 4 femmes et plus	Total	Veufs	Divorcés et séparés	Total
			à 1 femme	à 2 femmes	à 3 femmes					
15 ans et plus		36,1	35,4	13,9	5,6	4,8	24,3	2,7	1,5	100
15 - 19		98,3	1,4	0,1	-	0,1	0,1	0,1	0,1	100
20 - 24		76,3	20,6	1,9	0,4	0,3	2,6	0,2	0,3	100
25 - 29		42,0	47,7	7,1	1,1	0,7	8,9	0,4	1,0	100
30 - 34		25,0	54,5	13,6	2,9	1,6	18,1	0,8	1,6	100
35 - 39		19,2	50,8	18,1	5,5	3,0	26,6	1,5	1,9	100
40 - 44		15,4	46,4	21,1	7,5	5,2	33,8	1,9	2,5	100
45 - 49		12,1	44,9	22,4	9,0	6,7	38,1	2,8	2,1	100
50 - 54		9,6	42,7	22,8	10,0	8,5	41,3	3,8	2,6	100
55 - 59		7,7	41,5	22,3	11,2	10,3	43,8	4,9	2,1	100
60 - 64		7,8	40,0	21,4	10,4	11,7	43,50	6,2	2,5	100
65 ans et plus		8,0	38,3	19,0	10,3	11,2	40,6	2,2	1,0	100

Tableau 69 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée
15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU SUD-OUEST

Age	Etat Matrimonial	Célibataires		H. mariés à 1 femme		H. mariés à 2 femmes		H. mariés à 3 femmes		H. mariés à 4 femmes et plus		Total poly.		Veufs	Divorcés et séparés	Total
		H. mariés à 1 femme	Célibataires	H. mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Total poly.							
15 ans et plus	45,9	39,8	7,2	1,5	0,7	-	-	-	-	-	-	9,4	1,9	3,0	100	100
15 - 19	98,3	1,2	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	0,2	0,1	100	100
20 - 24	83,9	15,1	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	0,4	0,2	0,4	100	100
25 - 29	49,1	45,8	2,8	0,2	0,1	-	-	-	-	-	-	0,4	0,4	1,6	100	100
30 - 34	27,8	60,1	7,3	0,8	0,2	-	-	-	-	-	-	8,3	0,8	3,0	100	100
35 - 39	18,7	63,0	10,9	1,6	0,5	-	-	-	-	-	-	13,0	1,4	3,9	100	100
40 - 44	15,6	60,6	13,6	2,4	0,8	-	-	-	-	-	-	16,8	2,1	4,9	100	100
45 - 49	12,7	58,9	15,3	3,2	1,3	-	-	-	-	-	-	19,8	2,7	5,9	100	100
50 - 54	11,8	55,2	15,8	4,3	2,3	-	-	-	-	-	-	22,4	4,0	6,4	100	100
55 - 59	11,6	51,7	16,4	4,7	2,5	-	-	-	-	-	-	23,6	5,8	7,3	100	100
60 - 64	11,2	50,1	15,0	5,1	3,1	-	-	-	-	-	-	23,2	7,3	8,2	100	100
65 ans et plus	10,7	44,7	15,3	4,7	4,0	-	-	-	-	-	-	24,0	13,6	7,0	100	100

Tableau 70 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée
15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU SUD-OUEST

Age	Etat Matrimonial	Célibataires		H. mariés à 1 femme		H. mariés à 2 femmes		H. mariés à 3 femmes		H. mariés à 4 femmes et plus		Total poly.		Veufs	Divorcés et séparés	Total
		H. mariés à 1 femme	Célibataires	H. mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total poly.	Total poly.							
15 ans et plus	49,0	40,8	5,6	0,9	-	-	-	-	-	-	-	6,8	1,3	2,1	100	100
15 - 19	99,0	0,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	100
20 - 24	87,0	12,5	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0,1	0,2	100	100
25 - 29	50,2	47,0	1,5	0,1	-	-	-	-	-	-	-	1,6	0,2	1,0	100	100
30 - 34	24,7	65,7	6,3	0,5	-	-	-	-	-	-	-	6,8	0,6	2,2	100	100
35 - 39	15,8	69,9	9,4	1,0	0,2	-	-	-	-	-	-	10,6	1,1	2,6	100	100
40 - 44	13,8	66,6	12,6	1,7	0,4	-	-	-	-	-	-	14,7	1,5	3,4	100	100
45 - 49	11,8	63,9	14,0	2,5	1,0	-	-	-	-	-	-	17,5	2,3	4,5	100	100
50 - 54	12,4	60,4	13,6	3,5	1,1	-	-	-	-	-	-	18,2	3,8	5,2	100	100
55 - 59	12,3	53,6	15,6	3,7	1,6	-	-	-	-	-	-	20,9	5,2	8,0	100	100
60 - 64	11,2	55,3	13,1	3,6	2,1	-	-	-	-	-	-	18,8	6,5	8,2	100	100
65 ans et plus	12,9	46,6	10,9	3,3	2,9	-	-	-	-	-	-	17,1	15,0	8,4	100	100

Tableau 71 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %)

PROVINCE DU SUD-OUEST

Age	Etat Matrimonial	Célibataires	H. mariés à 1 femme	H. mariés à 2 femmes	H. mariés à 3 femmes	H. mariés à 4 femmes et plus	Total	Veufs	Divorcés et séparés	Total
			44,3	39,2	8,1	1,8	0,9	10,8	2,2	3,5
15 ans et plus			44,3	39,2	8,1	1,8	0,9	10,8	2,2	3,5
15 - 19		97,9	1,5	0,1	-	-	0,1	0,4	0,1	100
20 - 24		81,9	16,7	0,6	0,1	-	0,7	0,2	0,5	100
25 - 29		48,5	45,1	3,6	0,3	0,1	-	0,4	2,0	100
30 - 34		29,5	56,8	7,9	1,0	0,3	9,2	0,9	3,6	100
35 - 39		20,2	59,5	11,8	1,9	0,6	14,3	1,4	4,6	100
40 - 44		16,5	57,8	14,0	2,8	1,0	17,8	2,3	5,6	100
45 - 49		13,0	56,7	15,8	3,6	1,5	20,9	2,9	6,5	100
50 - 54		11,6	53,4	16,6	4,6	2,8	24,0	4,1	6,9	100
55 - 59		11,4	51,0	16,8	5,0	2,8	24,6	5,9	7,1	100
60 - 64		11,2	48,4	15,7	5,7	3,5	24,9	7,6	7,9	100
65 ans et plus		10,1	44,2	16,4	5,0	4,4	25,7	13,2	6,7	100

ARRONDISSEMENTS

MOYEN DE FEMMES PAR HOMME POLYGAME SELON LES

EXERCICES : TAUX DE POLYGAMIE ET NOMBRE

ANNEXE 2 : TAUX DE POLYGAMIE ET NOMBRE
MOYEN DE FEMMES PAR HOMME POLYGAME SELON LES
ARRONDISSEMENTS

Tableau n° 72 : Répartition des taux de polygamie et du nombre moyen d'épouses par homme polygame selon les arrondissements.

Arrondissement	Taux de polygamie en %	Nombre moyen d'épouses homme par polygames	Arrondissement	Taux de polygamie en %	Nombre moyen d'épouses homme par polygames
<u>Province du Centre-Sud</u>			<u>Départ. du Ntem</u>		
<u>Départ. du Dja-&-Lobo</u>			Ambam	19,5	2,36
Benglis	19,7	2,44	Ebolowa	16,7	2,32
Djoum	20,4	2,32	Ngoulemakong	12,5	2,32
Sangmélima	18,8	2,48	<u>Départ. du Nyong-&-Kellé</u>		
Zoétélé	17,6	2,40	Bot-Makak	17,6	2,29
<u>Départ. de la haute Sanaga</u>			Eséka	14,7	2,36
Mbandjock	10,7	2,25	Makak	12,7	2,42
Minta	24,0	2,43	Messondo	14,9	2,28
Nanga-Eboko	18,2	2,42	Ngog-Mapubi	16,3	2,25
<u>Départ. de la Lékié</u>			<u>Départ. du Nyong-&-Mfoumou</u>		
Evodoula	20,3	2,32	Akonolinga	17,1	2,40
Monatélé	16,5	2,34	Ayos	18,1	2,44
Obala	16,6	2,27	<u>Départ. du Nyong-&-So</u>		
Okola	11,4	2,23	Dzeng	12,33	2,25
Saa	18,4	2,32	Mbal Mayo	12,9	2,35
<u>Départ. du Mbam</u>			Ngomedzap	8,6	2,27
Bafia	24,0	2,48	<u>Départ. d'Océan</u>		
Bokito	19,5	2,41	Akom II	11,2	2,19
Ndikiniméki	22,6	2,38	Campo	15,9	2,23
Ntui	21,9	2,35	Kribi	15,1	2,29
Ombessa	19,7	2,35	Lolodorf	17,8	2,26
Yoko	21,2	2,40	Mvengue	10,6	2,23
<u>Départ. de la Méfou</u>			<u>Province de l'Est</u>		
Akono	7,91	2,16	<u>Départ. de Boumba-&Ngoko</u>		
Awaé	11,9	2,27	Mouloudou	16,5	2,24
Bikok	9,5	2,21	Yokadouma	23,9	2,36
Essé	14,8	2,38	<u>Départ. du Haut-Nyong</u>		
Mbankomo	6,2	2,16	Abong-Mbang	18,5	2,37
Mfou	9,0	2,22	Doumé	15,5	2,32
Ngoumou	9,3	2,17	Lomié	23,2	2,29
<u>Départ. du Mfoundi</u>			Messamena	20,2	2,34
Yaoundé I	11,8	2,25	Nguelemendouka	20,3	2,37
Yaoundé II	14,1	2,27			
Yaoundé III	12,2	2,29			
Yaoundé IV	12,0	2,27			

Tableau n° 72 : (suite)

Arrondissement	Taux de polygamie en %	Nombre moyen d'épouses homme par polygame	Arrondissement	Taux de polygamie en %	Nombre moyen d'épouses homme par polygame
<u>Départ. de la Kadey</u>			<u>Départ. de la Bénoué</u>		
Batouri	22,7	2,30	Garaoua	24,6	2,39
Ndelélé	20,9	2,29	Guider	35,1	2,57
<u>Départ du Lam-&-Djérem</u>			Poli	26,0	2,37
Bertoua	21,5	2,38	Rey-Bouba ou Tcholliré	28,6	2,36
Betaré-Oya	19,7	2,25	<u>Départ. du Diamaré</u>		
<u>Province du Littoral</u>			Bogo	16,6	2,25
<u>Départ du Moungo</u>			Kaélé	34,4	2,56
Dibombari	10,2	2,19	Maroua	21,2	2,38
Loum	20,8	2,36	Méri	25,6	2,29
Manjo	21,4	2,35	Mindif	22,9	2,40
Mbanga	19,8	2,32	<u>Départ. du Logone-Chari</u>		
Melong	25,5	2,43	Kousseri	18,6	2,28
Nkongsamba	19,2	2,32	Makari ou Serbewal	13,6	2,15
<u>Départ. de Nkam</u>			<u>Départ. du Margui-Wandala</u>		
Nkondjock	25,0	2,48	Mokolo	29,6	2,38
Yabassi	12,3	2,22	Mora	24,2	2,32
Yingui	12,9	2,39	<u>Départ. du Mayo-Danay</u>		
<u>Départ. de la Sanaga-Maritime</u>			Kar-Hay	36,1	2,54
Babimbi ou Ngambe	9,6	2,15	Yagoua	26,1	2,39
Dizamgué	9,3	2,22	<u>Province du Nord-Ouest</u>		
Edéa	10,5	2,24	<u>Départ. de Bui</u>		
Ndom	11,3	2,23	Jakiri	29,1	2,77
Pouma	9,5	2,25	Kumbo	17,9	2,56
<u>Départ. du Wouri</u>			<u>Départ. de Donga-Mantung</u>		
Douala 1er	9,5	2,21	Nkambe	22,3	2,34
Douala 2e	16,7	2,26	Nwa	24,7	2,27
Douala 3e	9,3	2,14	<u>Départ. de Menchum</u>		
Douala 4e	12,8	2,29	Fundong	32,9	2,74
<u>Province du Nord</u>			Wum	37,9	2,59
<u>Départ. de l'Adamaoua</u>					
Banyo	31,1	2,39			
Meiganga	23,8	2,31			
Ngaoundéré	28,7	2,41			
Tibati	27,2	2,32			
Tignère	29,5	2,23			

Tableau n° 72 : (suite et fin)

Arrondissement	Taux de polygamie en %	Nombre moyen d'épouses homme par Polygame	Arrondissement	Taux de polygamie en %	Nombre moyen d'épouses homme par polygame
<u>Départ. de Mezam</u>			<u>Départ. du Ndé</u>	31,7	2,57
Bamenda	30,2	2,40	Bangangté	31,7	2,57
Ndop	40,0	2,64	Bazou	39,4	2,65
<u>Départ. de Momo</u>			Tonga	36,9	2,51
Batibo	37,6	2,49	<u>Province du Sud-Ouest</u>		
Mbengui	34,1	2,50	<u>Départ. du Fako</u>		
<u>Province de l'Ouest</u>			Muyuka	16,1	2,20
<u>Départ. de Bamboutos</u>			Tiko	10,0	2,15
Batcham	46,7	2,74	Victoria	10,2	2,19
Galim	33,6	2,64	<u>Départ. du Manyu</u>		
Mbouda	38,2	2,75	Akwaya	29,1	2,38
<u>Départ. de Bamoun</u>			Fontem	46,6	2,83
Foumban	31,9	2,54	Mamfé	21,7	2,29
Foumbot	29,1	2,53	<u>Départ. du Méne</u>		
<u>Départ. du Haut-Nkam</u>			Bangem	29,6	2,36
Bafang	27,7	2,52	Kumba	17,2	2,22
Bana	45,6	2,68	Nguti	24,4	2,57
Bandja	39,2	2,63	Tombel	17,5	2,34
Kekem	26,1	2,38	<u>Départ. du Ndian</u>		
<u>Départ. de la Ménoua</u>			Bamusso	13,6	2,20
Bansoa	49,9	2,89	Ekondo-Titi	19,4	2,19
Dschang	42,6	2,85	Isangelé	12,3	2,26
<u>Départ. de la Mifi</u>			Mundemba	21,6	2,19
Bafoussam	39,4	2,84			
Bamendjou	53,5	3,11			
Bandjoun	40,2	2,87			
Bangou	46,9	2,93			

ANNEXE 3 : REPARTITION DE LA POPULATION
FEMININE TOTALE AGEE DE 15 ANS ET PLUS
SELON L'AGE, L'ETAT MATRIMONIAL ET LE
NIVEAU D'INSTRUCTION

Tableau n° 73 : Répartition de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge, l'état matrimonial et le niveau d'ins- truction

Ins- truction Etat Matrimonial		Age	15-24	25-29	30-34	45 ans & +	15 ans & +
Ensemble + N.D	Célibataires	249.373	25.037	33.681	28.024	336.116	
	Mariées	386.151	234.270	522.492	268.001	1.410.913	
	Veuves	2.858	4.557	50.795	234.359	292.569	
	Divorcées	8.674	7.665	26.345	28.782	71.466	
	Non déterminé	3.225	1.353	3.294	4.702	12.574	
	TOTAL	650.281	272.882	636.606	563.868	2.123.637	
N'ayant jamais été à l'école	Célibataires	50.835	10.619	22.806	24.453	108.713	
	Mariées	206.791	162.868	433.406	247.482	1.050.547	
	Veuves	1.787	3.521	45.854	224.754	275.916	
	Divorcées	4.677	4.626	20.068	25.538	54.909	
	Non déterminé	1.111	685	2.087	2.452	6.335	
	TOTAL	265.201	182.319	524.221	524.679	1.496.420	
Ecole coranique	Célibataires	2.661	401	746	972	4.780	
	Mariées	16.746	9.408	19.549	7.585	53.288	
	Veuves	45	58	566	4.358	5.027	
	Divorcées	496	339	1.151	1.961	3.947	
	Non déterminé	88	37	110	92	327	
	TOTAL	20.036	10.243	22.122	14.968	67.369	
Ecole primaire et maternelle	Célibataires	133.043	9.975	7.996	1.759	152.773	
	Mariées	143.271	52.427	59.984	10.223	265.905	
	Veuves	929	886	3.843	3.526	9.184	
	Divorcées	3.149	2.304	4.423	1.066	10.942	
	Non déterminé	1.158	328	437	157	2.080	
	TOTAL	281.550	65.920	76.683	16.731	440.884	
Enseignement secondaire et supérieur	Célibataires	62.211	3.918	1.884	575	68.588	
	Mariées	18.128	8.672	7.120	1.072	34.992	
	Veuves	81	79	274	315	749	
	Divorcées	324	372	589	90	1.375	
	Non déterminé	299	129	174	120	722	
	TOTAL	81.043	13.170	10.041	2.172	106.426	

Tableau n° 74 : Répartition de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge, l'état matrimonial et le niveau d'instruction

Ins- truction et état matrimonial		Age				
		15-24	25-29	30-44	45 ans & +	15 ans & +
Ensemble + N.D.	Célibataires	512.916	91.642	91.472	50.181	746.211
	Mariés	65.342	123.004	422.026	445.077	1.055.449
	Veufs	654	788	6.093	32.074	39.609
	Divorcés	2.440	3.951	17.968	25.384	49.743
	Non déterminé	6.799	3.049	6.280	6.637	28.765
	TOTAL	588.151	222.434	543.839	559.353	1.913.777
N'ayant jamais été à l'école	Célibataires	93.905	27.902	47.023	37.282	206.112
	Mariés	21.832	41.123	204.132	316.208	583.295
	Veufs	322	455	4.074	27.212	32.063
	Divorcés	1.461	2.138	10.165	18.506	32.270
	Non déterminé	2.166	1.185	3.363	3.591	10.305
	TOTAL	119.686	72.803	268.757	402.799	864.045
Ecole coranique	Célibataires	17.341	3.875	4.522	1.809	27.547
	Mariés	3.135	6.296	28.424	30.885	68.740
	Veufs	33	31	202	671	937
	Divorcés	157	295	1.185	1.158	2.795
	Non déterminé	257	145	326	221	969
	TOTAL	20.943	10.642	34.659	34.744	100.988
Ecole primaire et maternelle	Célibataires	269.795	42.462	32.937	9.556	354.750
	Mariés	30.344	51.813	142.056	87.309	311.522
	Veufs	209	239	1.575	3.786	5.809
	Divorcés	715	1.258	5.564	5.275	12.812
	Non déterminé	2.914	1.147	1.634	692	6.387
	TOTAL	303.977	96.919	183.766	106.618	691.280
Enseignement secondaire et supérieur	Célibataires	130.847	17.097	6.505	1.157	155.606
	Mariés	9.920	23.526	46.233	8.572	88.251
	Veufs	88	59	219	212	578
	Divorcés	103	252	1.004	306	1.665
	Non déterminé	892	418	514	184	2.008
	TOTAL	141.850	41.352	54.475	10.341	248.108

ANNEXE 4 : TABLES DE CAPACITE

Tableau n° 75 : Table de nuptialité de la population féminine urbaine

Anniversaires X	Célibataires c_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $a^N \times \%$
12	1 000	7	7
13	993	33	33,2
14	960	65	67,7
15	895	95	106,1
16	800	130	162,5
17	670	115	171,6
18	555	90	162,1
19	465	75	161,3
20	390	65	166,7
21	325	55	169,2
22	270	30	111,1
23	240	33	137,5
24	207	29	140
25	178	23	129,2
26	155	15	96,8
27	140	15	107,1
28	125	10	80
29	115	5	43,5
30	110	5	45,5
31	105	10	95,2
32	95	4	42,1
33	91	4	44,0
34	87	4	46,0
35	83	8	96,3
40	75	5	66,7
45	70	-	-
50	70	-	-

Tableau n° 77 : Table de nuptialité de
la population masculine urbaine

Anniversaires X	Célibataires c_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $a^N \times \%$
14	1 000	1	1
15	999	1	1
16	998	3	3
17	995	5	5
18	990	15	15,1
19	975	20	20,5
20	955	25	26,2
21	930	45	48,4
22	885	65	73,4
23	820	70	85,4
24	750	80	106,7
25	670	90	134,3
26	580	95	163,8
27	485	75	154,6
28	410	60	146,3
29	350	50	142,9
30	300	38	126,7
31	262	32	122,1
32	230	25	108,7
33	205	20	97,6
34	185	10	54,1
35	175	38	217,1
40	137	21	153,3
45	116	11	94,8
50	105	5	47,6
55	100	5	50,0
60	95	-	-
65	95	-	-

Tableau n°78 : Table de nuptialité de
la population féminine rurale

Anniversaires X	Célibataires C_x	Mariages $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $a^N x \%$
12	1 000	17	17,0
13	983	53	53,9
14	930	85	91,3
15	845	145	171,5
16	700	150	214,2
17	550	140	254,5
18	410	90	219,5
19	320	55	171,9
20	265	45	169,8
21	220	45	204,5
22	175	35	200,0
23	140	20	142,9
24	120	20	166,7
25	100	13	130,0
26	87	12	137,9
27	75	8	106,7
28	67	7	104,5
29	60	5	83,3
30	55	3	54,5
31	52	2	38,5
32	50	3	60
33	47	1	21,3
34	46	1	21,7
35	45	3	66,7
40	42	2	47,6
45	40	-	-
50	40	-	-

**Tableau n° 78 : Table de nuptialité de
la population masculine rurale**

Anniversaires X	Célibataires c_x	Mariages $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $a^N \times \%$
14	1 000	2	2
15	998	5	5,0
16	993	18	18,1
17	975	30	30,8
18	945	40	42,3
19	905	55	61
20	850	80	94,1
21	770	70	90,9
22	700	70	100
23	630	65	103,2
24	565	65	115
25	500	68	136,0
26	432	62	143,5
27	370	37	100,0
28	333	34	102,1
29	299	32	107,0
30	267	27	101,1
31	240	25	104,1
32	215	18	83,7
33	197	15	76,1
34	182	12	65,9
35	170	30	176,5
40	140	26	185,7
45	114	14	122,8
50	100	10	100,0
55	90	7	77,8
60	-	-	-
65	-	-	-

Tableau n° 79 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province du Centre-Sud

Anniversaires X	Célibataires C_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $\frac{N}{a} \times \%$
12	1 000	5	5,0
13	995	10	10,0
14	985	25	25,4
15	960	62	64,6
16	898	98	109,1
17	800	103	128,7
18	697	97	139,2
19	600	86	143,3
20	514	74	144,0
21	440	71	161,4
22	369	56	151,8
23	313	44	140,6
24	269	39	145,0
25	230	28	121,7
26	202	22	108,9
27	180	18	100,0
28	162	17	104,9
29	145	14	96,6
30	131	11	84,0
31	120	10	83,3
32	110	10	90,9
33	100	8	80,0
34	92	7	76,1
35	85	17	200,0
40	68	13	191,2
45	55	5	90,9
50	50	-	-

Tableau n°80 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province du Centre-Sud

Anniversaire X	Célibataire c_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $\frac{N}{a} \times \%$
14	1 000	1	1,0
15	999	1	1,0
16	998	2	2,0
17	996	7	7,0
18	989	14	14,1
19	975	30	30,8
20	945	45	47,6
21	900	55	61,1
22	845	65	76,9
23	780	58	74,4
24	722	87	120,5
25	635	80	126,0
26	555	75	135,1
27	480	75	156,3
28	405	50	123,5
29	355	45	126,8
30	310	30	96,8
31	280	28	100,0
32	252	17	67,5
33	235	15	63,8
34	220	10	45,5
35	210	30	142,9
40	180	24	133,3
45	156	19	121,8
50	137	15	109,5
55	122	2	16,4
60	120	-	-
65	120	-	-

Tableau n° 81 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province de l'Est

Anniversaire X	Célibataire C_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $a^N \times \%$
12	1 000	8	8,0
13	992	27	27,2
14	965	65	67,3
15	900	130	144,4
16	770	165	214,3
17	605	160	264,5
18	445	110	247,2
19	335	85	253,7
20	250	55	220,0
21	195	35	179,5
22	160	25	156,2
23	135	20	148,1
24	115	15	130,0
25	100	13	130
26	87	12	137,9
27	75	10	133,3
28	65	5	76,9
29	60	7	116,7
30	53	4	75,5
31	49	4	81,6
32	45	3	66,7
33	42	2	47,6
34	40	2	50,0
35	38	5	131,6
40	33	-	-
45	33	-	-
50	33	-	-

Tableau n°82 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province de l'Est

Anniversaire X	Célibataire c_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $a^N \times \%$
14	1 000	2	2,0
15	998	6	6,0
16	992	17	17,1
17	975	30	30,8
18	945	55	58,2
19	890	85	95,5
20	805	107	132,9
21	698	103	147,6
22	595	76	127,7
23	519	84	161,8
24	435	63	144,8
25	372	54	145,2
26	318	43	135,2
27	275	30	109,1
28	245	25	102,0
29	220	20	90,9
30	200	15	75,0
31	185	10	54,1
32	175	15	85,7
33	160	8	50,0
34	152	10	65,8
35	142	29	204,2
40	113	18	159,3
45	95	15	157,9
50	80	10	125,0
55	70	5	71,4
60	65	-	-
65	-	-	-

Tableau n° 83 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province du Littoral

Anniversaire X	Célibataire c_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $\frac{N}{a} \times \%$
12	1 000	5	5
13	995	18	18,1
14	977	37	37,9
15	940	88	93,6
16	852	122	143,2
17	730	128	175,3
18	602	107	177,7
19	495	82	165,7
20	413	72	174,3
21	341	56	164,2
22	285	47	164,9
23	238	36	151,3
24	202	20	99,0
25	182	15	82,4
26	167	15	89,8
27	152	12	78,9
28	140	10	71,4
29	130	8	61,5
30	122	7	57,4
31	115	5	43,5
32	110	5	45,5
33	105	5	47,6
34	100	5	50,0
35	95	15	157,9
40	80	8	100,0
45	72	7	97,2
50	65	-	-

Tableau n° 84 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province du Littoral

Anniversaire X	Célibataire c_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $\frac{N}{a} \times \%$
14	1 000	1	1,0
15	999	1	1,0
16	998	2	2,0
17	996	4	4,0
18	992	7	7,1
19	985	15	15,2
20	970	25	25,8
21	945	38	40,2
22	907	62	68,4
23	845	75	88,8
24	770	77	100,0
25	693	83	119,8
26	610	80	131,1
27	530	80	150,9
28	450	65	144,4
29	385	45	116,9
30	340	45	132,4
31	295	30	101,7
32	265	21	79,2
33	244	17	69,7
34	227	12	52,9
35	215	35	162,8
40	180	23	127,8
45	157	17	108,2
50	140	14	100,0
55	126	6	47,6
60	120	-	-
65	120	-	-

Tableau n°85 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province du Nord

Anniversaire X	Célibataire C_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $a^N \times \%$
12	1 000	50	50,0
13	950	80	84,2
14	870	270	310,3
15	600	235	391,7
16	365	153	419,2
17	212	85	400,9
18	127	37	291,3
19	90	25	477,8
20	65	15	230,8
21	50	10	200,0
22	40	5	125,0
23	35	5	142,9
24	30	3	100,0
25	27	2	74,1
26	25	-	-
27	25	-	-
28	25	-	-
29	25	-	-
30	25	-	-
31	25	-	-
32	25	-	-
33	25	-	-
34	25	-	-
35	25	-	-
40	25	-	-
45	25	-	-
50	25	-	-

Tableau n° 86 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province du Nord

Anniversaire X	Célibataire c_x	Mariage	Quotient de nuptialité a_N^x
14	1 000	5	5,0
15	995	15	15,1
16	980	25	25,5
17	955	52	54,4
18	903	68	75,3
19	835	82	98,2
20	753	78	103,6
21	675	85	125,9
22	590	85	144,1
23	505	62	122,8
24	448	61	137,7
25	382	52	136,1
26	330	45	136,4
27	285	38	133,3
28	207	32	129,6
29	215	28	130,2
30	187	27	144,4
31	160	18	112,5
32	142	12	84,5
33	130	10	76,9
34	120	10	83,3
35	110	37	336,4
40	73	17	232,9
45	56	1	17,9
50	55	-	-
55	55	-	-
60	55	-	-
65	55	-	-

Tableau n° 87 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province du Nord-Ouest

Anniversaire X	Célibataire C_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $a^N \times \%$
12	1 000	8	8,0
13	992	17	17,1
14	975	45	46,2
15	930	60	64,5
16	870	85	97,7
17	785	125	159,2
18	660	110	166,7
19	550	100	181,8
20	450	70	155,6
21	380	55	144,7
22	325	50	153,8
23	275	33	120,0
24	202	27	111,5
25	215	27	125,6
26	188	23	122,3
27	165	25	151,5
28	140	20	142,9
29	120	20	166,7
30	100	10	100,0
31	90	5	55,6
32	85	5	58,8
33	80	5	62,5
34	75	5	66,7
35	70	8	114,3
40	62	7	112,9
45	55	-	-
50	55	-	-

Tableau n°88 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province de l'Ouest

Anniversaire X	Célibataire C_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $a^N x \%$
12	1 000	2	2,0
13	998	23	23,0
14	975	50	51,3
15	925	125	135,1
16	800	190	237,5
17	600	175	286,9
18	435	130	298,8
19	305	90	295,1
20	215	50	232,6
21	165	37	224,2
22	128	23	179,7
23	105	16	152,4
24	89	17	191,0
25	72	10	138,9
26	62	7	112,9
27	55	8	145,5
28	47	2	42,6
29	45	3	66,7
30	42	5	119,0
31	37	2	54,1
32	35	3	85,7
33	32	2	62,5
34	30	2	66,7
35	28	3	107,1
40	25	-	-
45	25	-	-
50	25	-	-

Tableau n°89 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province du Nord-Ouest

Anniversaire X	Célibataire C_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $a^N \times \%$
14	1 000	1	1,0
15	999	-	-
16	999	4	4,0
17	995	5	5,0
18	990	15	15,2
19	975	23	23,6
20	952	32	33,6
21	920	40	43,5
22	880	45	51,1
23	835	55	65,9
24	780	80	102,6
25	700	75	107,1
26	625	80	128,0
27	545	75	137,6
28	470	70	148,9
29	400	60	150,0
30	340	45	132,3
31	295	35	118,6
32	260	20	76,9
33	240	20	83,3
34	220	20	90,9
35	200	62	310,0
40	138	36	260,9
45	102	17	166,7
50	85	10	177,6
55	75	-	-
60	75	-	-
65	75	-	-

Tableau n° 90 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province de l'Ouest

Anniversaire X	Célibataire C_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $a^N x \%$
14	1 000	1	1,0
15	999	1	1,0
16	998	4	4,0
17	994	10	10,1
18	984	22	22,4
19	962	27	28,1
20	935	50	53,5
21	885	55	62,1
22	830	70	84,3
23	760	75	98,7
24	685	90	131,4
25	595	100	168,1
26	495	70	141,4
27	425	53	124,7
28	372	47	126,3
29	325	40	123,1
30	285	25	87,7
31	260	23	88,5
32	237	19	80,2
33	218	16	73,4
34	202	12	59,4
35	190	45	236,8
40	145	28	193,1
45	147	22	188,0
50	95	16	168,4
55	79	3	38,0
60	76	-	-
65	76	-	-

Tableau n° 91 : Table de nuptialité de la
population féminine totale de la province
du Sud-Ouest

Anniversaire X	Célibataire C_x	Mariage $M(x, x + a)$	Quotient de nuptialité $\frac{N}{a} \times \%$
12	1 000	13	13,0
13	987	29	29,4
14	958	73	76,2
15	885	135	152,5
16	750	140	186,7
17	610	130	213,1
18	480	105	218,7
19	375	66	176,0
20	309	51	165,0
21	258	45	174,4
22	213	28	131,4
23	185	25	135,1
24	160	18	112,5
25	142	17	119,7
26	125	15	120,0
27	118	13	118,2
28	97	9	92,8
29	88	8	90,9
30	80	5	62,5
31	75	5	66,7
32	70	5	71,4
33	65	5	76,9
34	60	3	50,0
35	57	2	35,1
40	55	-	-
45	55	-	-
50	55	-	-

Tableau n° 96 : Célibataires de la table
de nuptialité masculine totale selon l'âge
et le niveau d'instruction

Niveau d'ins- truc Age	Ensemble + ND	N'ayant jamais été à l'école	Ecole Coranique	Ecole maternelle ou primaire	Enseignement secondaire et supérieur
14	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
15	990	994	998	999	1 000
16	996	980	992	998	1 000
17	984	950	977	986	998
18	965	905	952	970	994
19	940	850	903	945	985
20	900	792	835	907	965
21	850	720	755	858	928
22	800	660	685	800	872
23	740	605	605	735	807
24	660	540	540	665	720
25	575	485	475	589	625
26	492	435	410	510	530
27	422	382	360	440	435
28	360	345	310	385	345
29	307	309	265	340	280
30	265	275	227	295	222
31	240	250	196	265	178
32	217	232	169	240	150
33	200	215	152	220	130
34	185	202	139	202	115
35	175	190	129	188	107
40	135	150	95	138	87
45	114	125	74	109	80
50	100	105	58	90	80
55	87	95	80	80	80
60	84	88	42	70	80
65	84	88	42	70	80

**Tableau n° 97 : Célibataires de la table
de nuptialité féminine urbaine selon l'âge
et le niveau d'instruction**

Niveau d'ins- truc Age \	Ensemble + ND	N'ayant jamais été à l'école	Ecole coranique	Ecole maternelle ou primaire	Enseignement secondaire et supérieur
12	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
13	993	940	962	997	999
14	960	845	765	984	998
15	895	680	510	955	991
16	800	489	300	825	975
17	670	300	185	615	200
18	555	235	120	470	880
19	465	193	90	369	803
20	390	165	75	300	720
21	325	144	66	257	630
22	270	125	60	225	550
23	240	114	55	200	483
24	207	104	52	185	425
25	178	95	50	170	375
26	155	89	49	163	330
27	140	84	47	157	295
28	125	80	44	152	266
29	115	76	43	148	240
30	110	73	42	143	217
31	105	70	41	139	197
32	95	70	40	134	180
33	91	70	40	132	169
34	87	70	40	129	155
35	83	70	40	125	146
40	75	70	40	110	140
45	70	70	40	110	140
50	70	70	40	110	140

Tableau n° 98 : Célibataires de la table
de nuptialité masculine urbaine selon l'âge
et le niveau d'instruction

Niveau d'ins- truc Age	Ensemble + ND	N'ayant jamais été à l'école	Ecole coranique	Ecole maternelle ou primaire	Enseignement secondaire et supérieur
14	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
15	999	996	999	998	1 000
16	993	989	996	998	1 000
17	995	974	985	996	999
18	990	958	965	990	997
19	975	939	938	973	993
20	955	910	900	950	979
21	930	880	855	917	951
22	885	845	805	870	905
23	820	805	745	815	840
24	750	762	684	745	755
25	670	715	631	658	650
26	580	657	567	575	560
27	485	595	495	500	460
28	410	530	429	425	363
29	350	468	380	358	275
30	300	420	327	300	215
31	262	375	280	256	175
32	230	345	247	228	147
33	205	320	220	207	125
34	185	297	198	190	110
35	175	275	182	174	98
40	137	198	135	120	73
45	116	162	100	90	61
50	105	139	76	77	60
55	100	120	61	68	60
60	95	108	55	65	60
65	95	108	55	65	60

Tableau n°99 : Célibataires de la table
de nuptialité féminine rurale selon l'âge
et le niveau d'instruction

Niveau d'ins- truc Age	Ensemble + ND	N'ayant jamais été à l'école	Ecole coranique	Ecole maternelle ou primaire	Enseignement secondaire et supérieur
12	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
13	983	955	955	997	997
14	930	855	842	985	993
15	845	655	600	945	980
16	700	475	255	850	960
17	550	305	168	705	925
18	410	225	134	560	865
19	320	165	107	445	800
20	265	125	85	360	728
21	220	105	70	293	648
22	175	85	58	253	560
23	140	75	50	223	485
24	120	66	44	192	427
25	100	60	40	175	380
26	87	55	37	158	335
27	75	50	36	141	300
28	67	47	35	122	266
29	60	45	34	123	240
30	55	43	33	117	215
31	52	42	32	110	200
32	50	41	40	104	188
33	47	40	29	90	180
34	46	39	27	92	177
35	45	38	25	89	175
40	42	35	25	79	175
45	40	35	25	75	175
50	40	35	25	75	175

Tableau n° 100 : Célibataires de la table
de nuptialité masculine rurale selon l'âge
et le niveau d'instruction

Niveau d'ins- truc Age \	Ensemble + ND	N'ayant jamais été à l'école	Ecole coranique	Ecole maternelle ou primaire	Enseignement secondaire et supérieur
14	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
15	998	992	998	998	999
16	994	977	992	996	998
17	975	952	975	988	991
18	945	902	950	967	983
19	905	830	900	930	962
20	850	760	820	875	925
21	770	688	723	810	855
22	700	625	629	740	776
23	630	565	554	668	700
24	565	500	478	603	610
25	500	438	409	535	525
26	432	382	345	460	438
27	370	340	293	400	355
28	333	305	242	357	295
29	299	270	209	320	247
30	267	244	180	292	208
31	240	226	157	265	175
32	215	208	137	244	153
33	197	191	124	224	137
34	182	180	113	210	125
35	170	170	105	195	115
40	140	140	80	152	100
45	114	115	62	122	100
50	100	97	60	101	100
55	90	89	40	82	100
60	83	82	38	70	100
65	83	82	38	70	100

Tableau n° 101 : Table de nuptialité de la population
féminine urbaine selon les provinces
(célibataires de la table)

Province Age \	Ensemble Urbain	Centre Sud	Est	Littoral	Nord	Nord Ouest	Ouest	Sud Ouest
Age								
12	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
13	993	995	982	998	965	995	997	992
14	960	985	955	989	860	982	985	970
15	895	955	895	950	610	955	930	900
16	800	910	805	855	410	900	840	775
17	670	820	660	735	230	785	710	620
18	555	710	450	615	165	675	560	493
19	465	615	352	510	130	565	405	400
20	390	530	290	415	110	465	290	324
21	325	640	245	348	95	390	230	260
22	270	395	210	295	85	335	190	225
23	240	335	178	260	80	295	165	196
24	207	295	155	230	72	250	142	175
25	178	262	137	205	65	220	125	154
26	155	240	120	185	60	195	110	138
27	140	217	105	165	55	170	95	120
28	125	203	92	150	50	150	82	107
29	115	189	80	140	50	135	78	95
30	110	174	70	130	50	122	68	85
31	105	163	63	120	50	113	62	80
32	95	150	59	114	50	105	57	75
33	91	140	52	105	50	98	50	70
34	87	130	51	100	50	90	45	67
35	83	120	50	97	50	85	42	65
40	75	105	50	85	50	70	35	60
45	70	100	50	85	50	70	36	60
50	70	99	50	85	50	70	35	60

**Tableau n°102 : Table de nuptialité de la population
masculine urbaine selon les provinces
(célibataires de la table)**

Province Age \	Ensemble Urbain	Centre Sud	Est	Littoral	Nord	Nord Ouest	Ouest	Sud Ouest
12	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
15	999	999	998	999	998	1 000	999	999
16	998	999	994	998	995	1 000	999	998
17	995	998	985	997	982	999	998	997
18	990	995	962	995	960	997	995	994
19	975	987	927	989	920	990	983	980
20	955	970	875	976	867	975	962	957
21	930	945	795	954	805	945	927	925
22	885	910	701	915	730	907	872	890
23	820	860	615	859	660	860	795	830
24	750	795	545	785	595	790	700	770
25	670	720	460	710	525	700	605	690
26	580	625	380	620	455	605	500	610
27	485	535	330	540	398	550	422	510
28	410	445	295	447	335	450	364	425
29	350	375	265	385	285	370	315	355
30	300	320	240	325	247	300	275	305
31	262	285	215	285	212	245	239	265
32	230	253	192	250	188	210	205	235
33	205	230	175	225	170	188	176	205
34	185	208	162	207	155	165	153	187
35	175	190	150	190	145	150	140	172
40	137	145	112	157	115	105	106	145
45	116	125	98	130	95	85	90	132
50	105	123	95	115	85	72	77	125
55	100	123	90	110	75	72	72	122
60	95	123	90	110	75	72	70	122
65	95	123	90	110	75	72	70	122

Tableau n°103 : Table de nuptialité de la population
féminine rurale selon les provinces
(célibataires de la table)

Province Age	Ensemble Urbain	Centre Sud	Est	Littoral	Nord	Nord Ouest	Ouest	Sud Ouest
12	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
13	983	997	992	998	950	992	997	981
14	930	990	972	978	850	975	975	945
15	945	955	895	940	625	935	920	865
16	700	392	770	850	355	875	775	750
17	550	795	600	705	210	790	575	595
18	410	690	430	557	120	615	400	403
19	320	587	310	450	80	505	255	360
20	265	500	240	355	52	450	180	295
21	220	417	190	290	35	380	125	245
22	175	348	150	240	30	330	92	202
23	140	285	125	200	25	285	75	175
24	120	235	102	172	23	245	64	151
25	100	195	89	150	21	210	55	130
26	87	169	76	138	20	180	50	115
27	75	148	65	123	20	155	45	100
28	67	130	55	115	20	137	41	89
29	60	113	50	108	20	122	38	81
30	55	100	45	100	20	110	35	75
31	52	92	40	98	20	98	32	70
32	50	84	39	92	20	90	30	67
33	47	79	37	85	20	83	27	65
34	46	74	36	80	20	77	26	63
35	45	70	35	77	20	70	25	60
40	42	57	35	60	20	58	18	55
45	40	50	35	50	20	55	16	55
50	40	45	35	45	20	55	16	55

**Tableau n° 104 : Table de nuptialité de la population
 masculine urbaine selon les provinces
 (célibataires de la table)**

Province Age \	Ensemble	Centre Sud	Est	Littoral	Nord	Nord Ouest	Ouest	Sud Ouest
Age /								
14	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
15	998	999	998	999	993	1 000	999	999
16	993	996	994	998	976	999	998	997
17	975	992	985	943	943	996	995	989
18	945	980	987	987	890	990	980	975
19	905	955	927	970	810	972	950	955
20	850	900	875	945	710	945	915	925
21	770	820	795	903	615	905	860	890
22	770	793	701	850	542	865	795	235
23	630	657	615	780	475	825	720	775
24	565	578	545	715	415	765	645	710
25	500	507	460	465	355	705	565	640
26	432	445	380	580	300	626	480	575
27	370	322	930	525	260	555	420	500
28	333	357	295	480	226	480	377	435
29	299	325	265	440	196	415	340	380
30	267	302	240	407	170	360	302	340
31	240	280	215	383	150	315	275	300
32	215	262	192	360	130	275	250	270
33	197	252	175	343	115	251	235	245
34	182	240	162	327	107	228	221	228
35	170	230	150	312	100	210	210	215
40	140	190	112	255	72	140	160	179
45	114	163	98	210	55	104	125	138
50	100	142	95	177	50	83	100	120
55	90	130	90	155	50	75	80	115
60	83	120	90	140	50	75	78	113
65	83	120	90	140	50	75	78	113

III I S T E D E S III A B L E A U X

Chapitre I : Etat Matrimonial

- Tab. 1a : Structure matrimoniale de la population masculine âgée de 0 - 14 ans
- Tab. 1b : Structure matrimoniale de la population féminine âgée de 0 - 14 ans
- Tab. 2a : Population masculine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial
- Tab. 2b : Population féminine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial
- Tab. 3 : Répartition de la population totale âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial , l'âge et le sexe - Cameroun
- Tab. 4a : Répartition de la population masculine âgée de 15 ans et plus selon le secteur de résidence et l'Etat Matrimonial
- Tab. 4b : Répartition de la population féminine âgée de 15 ans et plus selon le secteur de résidence et l'Etat Matrimonial
- Tab. 5a : Répartition de la population masculine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le lieu de résidence (en %)
- Tab. 5b : Répartition de la population féminine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le lieu de résidence
- Tab. 6a : Répartition de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le lieu de résidence
- Tab. 6b : Répartition de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le lieu de résidence

- Tab. 7a : Répartition de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le lieu de résidence (en %)
- Tab. 7b : Répartition de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le lieu de résidence (en %)
- Tab. 8a : Répartition de la population masculine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction (en %)
- Tab. 8b : Répartition de la population féminine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction (en %)
- Tab. 8c : Répartition de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge, l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction
- Tab. 8d : Répartition de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge, l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction (en %)
- Tab. 9a : Répartition de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction (en %)
- Tab. 9b : Population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction (en %)
- Tab. 10a : Population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction (en %)
- Tab. 10b : Population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction (en %)
- Tab. 11 : Taux de polygamie par âge et secteur de résidence (en %)
- Tab. 12 : Nombre moyen de femmes par homme marié
- Tab. 13 : Taux de polygamie par province
- Tab. 14 : Taux de polygamie par province et en zone urbaine
- Tab. 15a : Taux de polygamie par province et en zone rurale
- Tab. 15b : Taux de polygamie et nombre moyen d'épouses par homme polygame au niveau départemental

CHAPITRE II : Nuptialité

- Tab. 16 : Table de nuptialité de la population féminine totale
- Tab. 17 : Variation de la série des femmes célibataires de la table de nuptialité selon l'âge et le secteur de résidence
- Tab. 18 : Variation de l'âge moyen des femmes au 1er mariage selon les provinces
- Tab. 19 : Proportion des femmes célibataires à certains âges selon le niveau d'instruction (en %.)
- Tab. 20 : Proportion des femmes célibataires vivant en zone urbaine à certains âges, selon le niveau d'instruction (en %.)
- Tab. 21 : Proportion des femmes célibataires vivant en zone urbaine à certains âges, selon le niveau d'instruction (en %.)
- Tab. 22 : Proportion des hommes célibataires à certains âges
- Tab. 23 : Table de nuptialité de la population masculine totale
- Tab. 24a : Proportion des célibataires selon le secteur de résidence et à certains âges
- Tab. 24b : Age moyen des hommes au premier mariage selon les provinces et les secteurs de résidence
- Tab. 25 : Proportion des hommes célibataires, à certains âges selon le niveau d'instruction (en %.)
- Annexe 1 : Structure par sexe et âge de l'Etat Matrimonial
- Tab. 26 : Structure matrimoniale de la population urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (République Unie du Cameroun)
- Tab. 27 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (République Unie du Cameroun)
- Tab. 28 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Centre-Sud)
- Tab. 29 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Centre-Sud)

- Tab. 30 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Centre-Sud)
- Tab. 31 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Centre-Sud)
- Tab. 32 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Est)
- Tab. 33 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Est)
- Tab. 34 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Littoral)
- Tab. 35 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Littoral)
- Tab. 36 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Littoral)
- Tab. 37 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Nord)
- Tab. 38 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Nord)
- Tab. 39 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Nord)
- Tab. 40 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Nord-Ouest)
- Tab. 41 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Nord-Ouest)
- Tab. 42 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Nord-Ouest)
- Tab. 43 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Ouest)
- Tab. 44 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Ouest)
- Tab. 45 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Ouest)
- Tab. 46 : Structure matrimoniale de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Sud-Ouest)

- Tab. 47 : Structure matrimoniale de la population féminine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Sud-Ouest)
- Tab. 48 : Structure matrimoniale de la population féminine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Sud-Ouest)
- Tab. 49 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (République Unie du Cameroun)
- Tab. 50 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (République Unie du Cameroun)
- Tab. 51 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Centre-Sud)
- Tab. 52 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) Centre-Sud)
- Tab. 53 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Centre-Sud)
- Tab. 54 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Est)
- Tab. 55 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Est)
- Tab. 56 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Est)
- Tab. 57 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Littoral)
- Tab. 58 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Littoral)
- Tab. 59 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Littoral)
- Tab. 60 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Nord)
- Tab. 61 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Nord)
- Tab. 62 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Nord)

- Tab. 63 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Nord-Ouest)
- Tab. 64 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Nord-Ouest)
- Tab. 65 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Nord-Ouest)
- Tab. 66 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Ouest)
- Tab. 67 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Ouest)
- Tab. 68 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Ouest)
- Tab. 69 : Structure matrimoniale de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Sud-Ouest)
- Tab. 70 : Structure matrimoniale de la population masculine urbaine de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Sud-Ouest)
- Tab. 71 : Structure matrimoniale de la population masculine rurale âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en %) (Sud-Ouest)

Annexe 2 : TAUX DE POLYGAMIE ET NOMBRE MOYEN DE FEMMES PAR HOMME POLYGAME SELON LES ARRONDISSEMENTS

Tab. 72 : Répartition des taux de polygamie et du nombre moyen d'épouses par homme polygame selon les arrondissements

Annexe 3 : REPARTITION DE LA POPULATION FEMININE TOTALE AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'AGE, L'ETAT MATRIMONIAL ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Tab. 73 : Répartition de la population féminine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge, l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction

Tab. 74 : Répartition de la population masculine totale âgée de 15 ans et plus selon l'âge, l'Etat Matrimonial et le niveau d'instruction

Annexe 4 : TABLES DE NUPTIALITE

Tab. 75 : Table de nuptialité de la population féminine urbaine

- Tab. 78 : Table de nuptialité de la population masculine rurale
- Tab. 79 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province du Centre-Sud
- Tab. 80 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province du Centre-Sud
- Tab. 81 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province de l'Est
- Tab. 82 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province de l'Est
- Tab. 83 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province du Littoral
- Tab. 84 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province du Littoral
- Tab. 85 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province du Nord
- Tab. 86 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province du Nord
- Tab. 87 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province du Nord-Ouest
- Tab. 88 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province du Nord-Ouest
- Tab. 89 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province de l'Ouest
- Tab. 90 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province de l'Ouest
- Tab. 91 : Table de nuptialité de la population féminine totale de la province du Sud-Ouest
- Tab. 92 : Table de nuptialité de la population masculine totale de la province du Sud-Ouest
- Tab. 93 : Célibataires de la table de nuptialité de la population active féminine
- Tab. 94 : Célibataires de la table de nuptialité de la population active masculine

- Tab. 95 : Célibataires de la table de nuptialité féminine ur-
baine selon l'âge et le niveau d'instruction
- Tab. 96 : Célibataires de la table de nuptialité masculine co-
tale selon l'âge et le niveau d'instruction
- Tab. 97 : Célibataires de la table de nuptialité féminine ur-
baine selon l'âge et le niveau d'instruction
- Tab. 98 : Célibataires de la table de nuptialité masculine ur-
baine selon l'âge et le niveau d'instruction
- Tab. 99 : Célibataires de la table de nuptialité féminine ru-
rale selon l'âge et le niveau d'instruction
- Tab. 100 : Célibataires de la table de nuptialité masculine ru-
rale selon l'âge et le niveau d'instruction
- Tab. 101 : Table de nuptialité de la population féminine urbaine
selon les provinces (célibataires de la table)
- Tab. 102 : Table de nuptialité de la population masculine urbaine
selon les provinces (célibataires de la table)
- Tab. 103 : Table de nuptialité de la population féminine rurale
selon les provinces (célibataires de la table)
- Tab. 104 : Table de nuptialité de la population masculine urbaine
selon les provinces (célibataires de la table)

LISTE DES GRAPHIQUES

CHAPITRE I : ETAT MATRIMONIAL

- Graph. n° 1 : Structure matrimoniale de la population âgée de 15 ans et plus.
- Graph. n° 2 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus, selon l'état matrimonial, l'âge et le sexe.
- Graph. n° 3 : Répartition de la population masculine âgée de 15 ans et plus
- Graph. n° 4 : Répartition de la population féminine âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le secteur de résidence.
- Graph. n° 5 : Taux de polygamie par âge et par secteur de résidence.
- Graph. n° 6 : Carte de taux de polygamie selon les provinces et les secteurs de résidence.

CHAPITRE II : NUPTIALITE : PROPORTION DES CELIBATAIRES ET AUTRES INDICES CARACTERISTIQUES DE LA NUPTIALITE

- Graph. n° 7 : Répartition des célibataires femmes de la table de nuptialité par âge (en %) et répartition des mariages de la table selon l'âge.
- Graph. n° 8 : Répartition des célibataires femmes de la table de nuptialité selon l'âge et le secteur de résidence en %.
- Graph. n° 9 : Célibataires de la table de nuptialité masculine selon l'âge et le secteur de résidence.
- Graph. n° 10 : Répartition des célibataires hommes selon l'âge et le niveau d'instruction.
- Carte des taux de polygamie selon les arrondissements.